DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

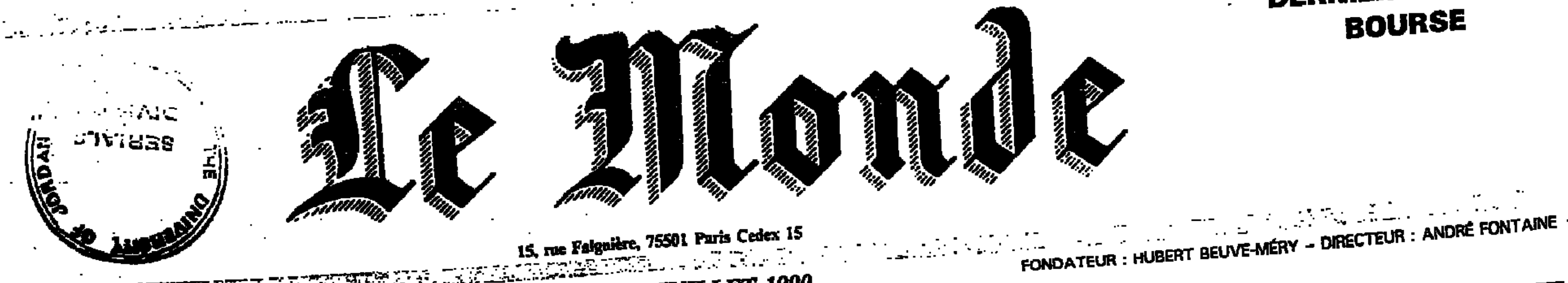

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

SAMEDI 14 JUILLET 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14140 – 5 F

Le cri du cœur de M. Ridley

ON peut naître aristocrate sans jamais devenir un gentleman. M. Nicholas Ridley, ministre britannique du commerce et de l'industrie, vient, à ses dépens, d'en fournir la preuve irréfutable. En vitupérant contre le « racket allemand » sur l'Europe, en qualifiant les Français de « caniches » et les eurocrates de « politiciens au rabais », en comparant la Commission de la CEE à « Adolf Hitler », le proche collaborateur de Mme Thatcher a soulevé, de Bonn à Bruxelles – en passant par Strasbourg et Paris, – la même indignation stupéfaite. M. Ridley eut beau – « après réflexion » – renier ses jugements, tandis que « Maggie » le désavouait aussitôt, le mal est fait. D'autant que Mme Thatcher n'a pas jugé bon de donner congé à son ministre indélicat.

Faut-il soupçonner le chef du gouvernement britannique de partager en secret les craintes et les préjugés anti-allemands et anti-européens exprimés avec fracas par M. Ridley ? S'agissant de l'Allemagne, il est notoire que le courant ne passe pas entre Mme Thatcher et le chancelier Kohl. En fidèle représentante d'une partie de la classe politique britannique, Mme Thatcher accepte mal l'inéluctable déclin de l'Empire. Elle déteste encore plus, quarante-cinq ans après la défaite du nazisme, la vision d'une Europe dominée par un géant allemand à l'économie insolemment prospère.

BREF, la Dame de fer a la « sensibilité allemande » à fleur de peau, comme en témoigne, notamment, l'ardeur qu'elle met à plaider la cause de la Pologne, dont elle dit partager l'inquiétude à propos de la frontière Oder-Neisse. Sa méfiance viscérale s'inscrit, il est vrai, dans une longue tradition germanophobe qui frise parfois l'atavisme. A la différence de ce qui s'est passé entre la France et l'Allemagne – depuis Adenauer et de Gaulle jusqu'au chancelier Kohl et au président Mitterrand, – Bonn et Londres n'ont jamais solennellement tourné la page sur un passé douloureux.

Outre-Manche, l'anti-germanisme primaire est toujours prompt à renaître, entretenu par une certaine presse populaire, à coups de caricatures et de stéréotypes chauvins contre les buveurs de bière arrogants et belliqueux. On l'a encore vu lors du Mondiale de football...

NOMBRE de Britanniques, Dieu merci, désapprouvent les propos d'un ministre qui n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. Les dirigeants travaillistes, d'autant plus révulsés qu'ils sont des convertis de fraîche date à la cause de l'Europe, crient au « désastre », en réclamant la démission d'un homme qu'on voit mal désormais négocier sans dommage à Bruxelles ou à Bonn. Les conservateurs, eux, restent divisés envers l'unification allemande et la construction européenne.

Il leur faudra pourtant prendre en compte l'évolution de l'Angleterre profonde. Selon un récent sondage, la majorité des Britanniques sont maintenant acquis à l'Europe. Tous doivent se souvenir que l'Allemagne, si puissante qu'elle soit redevenue, se comporte depuis plus de quatre décennies en authentique démocratie. La meilleure façon de préserver cet acquis est de lui réserver au cœur de l'Europe la place qui lui revient. Sans plus, mais sans arrière-pensées d'un autre âge.

Lire nos informations page 3

Le départ de M. Eltsine et des réformateurs radicaux à la fin du XXVIIIe congrès

M. Gorbatchev veut s'appuyer sur l'appareil d'Etat beaucoup plus que sur le Parti communiste

Le XXVIIIe congrès du PC soviétique devait s'achever vendredi 13 juillet par un nouveau discours de M. Gorbatchev, après le vote des statuts du parti et l'élection, à bulletins secrets, du nouveau comité central. La journée de jeudi avait vu la sortie spectaculaire de M. Eltsine, qui, refusant le siège qu'on lui offrait dans cette instance, a annoncé son départ du parti, suivi, vendredi, par les maires de Moscou et de Leningrad. Sans aller aussi loin, plusieurs de ses amis de la Plate-forme démocratique ont annoncé leur intention de se constituer en « structure indépendante » au sein du PC. Parallèlement, les conseillers de M. Gorbatchev confirment son intention de s'appuyer encore plus qu'auparavant sur ses pouvoirs de chef d'Etat pour gouverner le pays.

De la stratégie à la tactique

MOSCOU

de notre correspondant

Les conservateurs n'ont pas réussi à faire de ce congrès l'instrument d'une restauration et, ce danger passé, tout le monde s'en va. Car, si M. Eltsine a été seul à annoncer officiellement, jeudi 12 juillet, qu'il quittait purement et simplement le parti, s'il a su créer ainsi l'événement et si sa popularité, déjà immense, va en être décuplée, il n'est pas le seul, loin de là, à abandonner ce navire en perdition.

Sans parler des militants de base dont tout indique que l'hémorragie va s'accélérer brutalement, ce sont en effet tous les hommes de la perestroïka qui, chacun à sa manière, partent. Dans les prochaines semaines sera annoncée la mise en place d'un véritable appareil présidentiel – non plus une équipe de conseillers personnels, mais de véritables cellules de travail, secteur par secteur, chargées non seulement d'élaborer une politique, mais aussi de la faire appliquer.

C'est la Maison Blanche ou l'Elysée de l'URSS, une synthèse des deux en fait, qui se crée. On va récupérer des locaux actuellement affectés aux fonctionnaires du comité central. M. Alexandre Iakovlev, maître penseur de la perestroïka, va devenir ce qu'on appellerait, à Paris ou Washington, le « secrétaire général de la présidence ». Bref, après avoir brisé les reins aux conservateurs, réaffirmé son autorité sur l'appareil, s'être fait réélire et avoir fait élire, en la personne de M. Ivachko, un secrétaire général adjoint chargé de la gestion quotidienne du parti, M. Gorbatchev passe au Kremlin – avec armes et bagages.

Non pas, bien sûr, qu'il rende sa carte. Mais l'objectif est d'imposer au plus vite l'image d'un président de tout le pays, au-dessus des partis et, s'il restera, lui, en sa qualité de secrétaire général, membre de droit du bureau politique, ni M. Iakovlev, ni M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, ni M. Medvedev, responsable de l'idéologie, aucun donc de ses plus proches collaborateurs de la direction sortante, ne devraient s'y représenter. Ils vont demeurer, pour les deux premiers en tout cas, des hommes politiques de premier plan, mais ils ne seront plus pour autant des dirigeants du parti.

Avant-hier, la notion même d'« homme politique » était étrangère à l'URSS. Hier, on ne pouvait l'être sans être, en même temps, dirigeant du parti. Aujourd'hui, il vaut mieux, pour prétendre à diriger l'Etat, n'être pas à la tête du PCUS.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4
et l'article de MICHEL TATU
« La revanche de Boris Eltsine »

RDA : le temps des dépouilles

La restructuration de l'économie est-allemande, pilotée par « ceux de l'Ouest », a commencé. Choix douloureux et bonnes affaires

Les premiers soubresauts de la restructuration économique se font sentir en RDA. Les grèves se multiplient, le chômage explose. Les grands groupes de RFA font main basse sur les secteurs les plus rentables. Une délégation française conduite par le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, n'a pu que constater, cette semaine à Berlin, la difficulté pour des étrangers de prendre pied en RDA, malgré les discours officiels.

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Numéro 6, Alexanderplatz, l'immeuble porte encore, en haut de sa plate façade, son ancien nom : « Maison de l'électrotechnique ». Au rez-de-chaussée, c'est l'agence principale de la Deutsche Bank, dont les vitrines ont été défoncées dans la nuit du 1er juillet par la pression de la foule, avide de recevoir ses premiers deutschemarks. Il faut passer par la Deutsche Bank pour accéder aux locaux du *Treuhandanstalt*, le lieu où va se jouer toute la restructuration de l'économie est-allemande. Le Treuhand, comme on l'appelle pour faire court, est un organisme modelé sur le *trust* anglo-saxon, qui regroupe l'ensemble du secteur public est-allemand.

Etrange géant que ce Treuhand : il a reçu en gérance la bagatelle de 8 000 combinats et entreprises « propriété du peuple », qui représentent environ 80 % de l'économie est-allemande et quatre millions d'emplois. Sa mission, définie en toutes lettres par la loi votée le 17 juin au Parlement est-allemand, est de réorganiser et de privatiser cet ensemble disparate. Mais dans les jours et les semaines qui viennent, le Treuhand doit avant tout éviter un sinistre généralisé de l'appareil productif est-allemand.

Fin juin, les entreprises ont payé leurs salariés avec leurs derniers marks est. La plupart d'entre elles ne savent pas comment elles vont payer les salaires de juillet. La production est complètement désorganisée. Les fournisseurs ne livrent plus, les clients n'achètent plus. Dans le secteur des biens de consommation, il est devenu impossible d'écouler la marchandise fabriquée en RDA : mieux présentés et moins chers, les produits de l'Ouest ont évincé en quelques jours leurs concurrents locaux. Dans l'industrie, les branches qui travaillaient pour l'Est sont dans l'incertitude : le commerce en roubles convertibles ne se prolongera pas au-delà de la fin de l'année. Pourront-elles ensuite se faire payer en deutschemarks ?

Bref, le choc de l'unification monétaire risquait fort de tuer, en un été, l'industrie de ce qui fut l'économie modèle du bloc de l'Est. Il fallait donc en urgence apporter de la trésorerie aux entreprises. Dès la fin juin, on annonçait que les banques allaient mettre dans le circuit entre 7 et 10 milliards de marks.

SOPHIE GHÉRARDI

Lire la suite page 19 et l'article d'HENRI DE BRESSON
« Mécontentement social en RDA et frénésie d'achat en RFA »

Les premiers réfugiés albanais sont arrivés à Brindisi

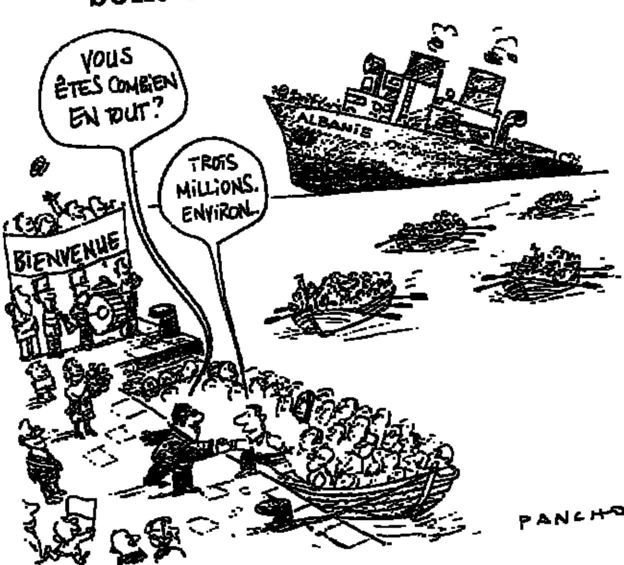

En dépit de quelques échauffourées au moment de l'embarquement dans le port de Durrës, le transfert des Albanais réfugiés dans les ambassades occidentales de Tirana s'est déroulé dans le calme, et les premiers bateaux arrivaient, vendredi 13 juillet au matin, à Brindisi. Le car-ferry ayant à son bord les 500 réfugiés de l'ambassade de France a fait directement route vers Marseille, où il devrait arriver dans la journée de dimanche. Les représentants des pays de la CEE à Rome ont d'autre part évoqué, sur proposition allemande, la possibilité de fermer pendant quelques semaines leurs ambassades à Tirana, pour prévenir tout nouvel afflux de réfugiés.

Lire nos informations et l'article de PATRICE CLAUDE
« Un nouvel afflux, cinq siècles après, en Italie », page 3

Le musicien masqué

Jean-Michel Jarre jouera samedi à la Défense mais personne ne le verra

Comme les personnages de la page jeux du *Journal de Mickey*, Jean-Michel Jarre peut se dessiner en rejoignant les chiffres. Les cinquante millions de disques vendus dans le monde ; *En attendant Cousteau*, son dernier album qui entre directement numéro 6 du Top Albums français après avoir atteint en première semaine le numéro 20 de son homologue britannique. Manque encore le nombre des spectateurs qui assisteront à son spectacle, le 14 juillet à la Défense. Le ciel a encore son mot à dire sur la question, les précipitations pouvant freiner l'ardeur des amateurs qui, de toute façon, se compteront par centaines de milliers.

Il y a un mois, la sortie de *En attendant Cousteau* s'est déroulée selon le rituel habituellement réservé aux rock-stars anglo-saxonnes : sortie simultanée dans le monde entier, audiences de presse à la chaîne dans un palace parisien.

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page 12

M 0147 - 714 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Crédits militaires

Ne devançons pas la musique !

par Jean Lecanuet

UN débat singulier, prématuré et convenu semble avoir été lancé au cours des dernières semaines concernant les crédits de la défense.

Ce débat est singulier parce que certains de ses initiateurs ne paraissent pas être, *a priori*, les personnalités les plus qualifiées pour amorcer moins d'un an après qu'elle a été votée par le Parlement, la remise en cause de la référence législative essentielle en matière de défense. La loi de programmation militaire, promulguée à la fin de l'année 1989, «fixe» en effet les crédits d'équipements des armées pour les années 1990-1993.

Ce débat est prematuré puisque *l'incertitude paraît la donnée* majeure qui caractérise la situation stratégique actuelle. Est-il opportun, face aux bouillonnements *incontrôlés* à l'Est et aux menaces déstabilisatrices qui s'accumulent dans toute la région méditerranéenne comme en Afrique, d'ouvrir avant terme un débat légalement prévu pour « *l'ouverture de la première session ordinaire de 1991-1992* » ?

Ce débat est, enfin, convenu. La méthode qui consiste, par des annonces anticipées de réductions inéluctables des crédits militaires, *à préparer* les observateurs à des diminutions effectives substantielles quoique moindres que celles annoncées, a été abondamment utilisée en 1989, comme après 1981. La menace de réduction des crédits est destinée à faire apparaître la politique suivie comme un moindre mal.

La modernisation continue de l'armée rouge

Quel que soit l'avenir du mouvement de libéralisation initié par le président Gorbatchev, l'URSS est – *et restera – une très forte puis*sance militaire. La menace qu'elle représente provient de ses armements, de ses effectifs, de sa proximité géographique et des incertitudes qui pèsent sur son avenir politique. Le budget militaire soviétique a certes diminué et des redéploiements vers l'arrière d'armements anciens et d'effectifs ont été opérés. Mais ces modifications aboutissent à la modernisation de toutes les composantes de l'armée soviétique. Cette évolution se *poursuit à un rythme qui donne la* mesure des limites de notre programmation militaire : l'armée rouge a reçu 2 700 chars modernes en 1989 ; 200 000 tonnes de navires ultramodernes sont entrés en service entre 1988 et 1989 ; 700 chasseurs dit de la «quatrième génération» ont été livrés à l'armée de l'air en 1989 ; une modernisation intensive d'une gamme de missiles sol-sol et sol-air et air-sol unique au monde par sa variété comme par son potentiel s'est poursuivie ; le nombre de têtes nucléaires stratégiques resterait supérieur à 7 000 en cas de succès, puis d'application effective des accords SALT...

Avant d'envisager une diminution de la défense française, il conviendrait d'attendre que soient levées les incertitudes concernant notamment le devenir de l'URSS et de l'Europe de l'Est, les exigences nouvelles de l'Allemagne en voie de réunification, la révision des priorités stratégiques et politiques des Etats-Unis, ainsi que l'accumulation des facteurs politiques et militaires de déstabilisation en Méditerranée. Il convient avant tout de redéfinir la sécurité européenne sur des bases institutionnelle et contractuelles, mais également sur une réalité militaire crédible.

L'hostilité allemande au nucléaire, l'existence d'un fait nucléaire français, la dilution de la riposte graduée et du couplage à la suite de l'obsolescence et de la réduction progressive des forces nucléaires de l'OTAN sont des éléments qui devront être pris en compte dans la nécessaire définition d'un *« pôle européen de défense »*. Tout concourt à souligner le rôle important et accru que la France devra jouer dans la sécurité ouest-européenne.

La définition de ce rôle passe par une révision de notre politique de défense, et notamment de ses éléments qui, sans l'exclure, placent la France en situation spécifique dans la défense de l'Europe. Une telle révision mérite réflexion et débat. Mais au-delà de la recherche de nouveaux concepts et des économies pouvant résulter de la rationalisation du dispositif mili*taire, la contribution* de la France à la sécurité de l'Europe devra, plus que jamais, reposer sur une réalité militaire tangible. C'est la raison pour laquelle l'évocation des conséquences budgétaires réductrices d'une réflexion à peine amorcée et dont tous les éléments ne sont connus, paraît pour le moins prématurée.

Croissance ralentie en France

Toute politique militaire se définit et s'exécute dans le long terme *et implique, de ce fait, une stabilité* de financements qui n'a pas été la caractéristique majeure des budgets d'équipement des armées depuis 1981 en France. La croissance régulière (supérieure à + 5 %), qui était la marque des budgets d'équipement des armées depuis 1977, s'est ralentie dès les premiers budgets préparés par la gauche arrivée au pouvoir (– 1,17 % en 1983, + 2,06 % en 1984, + 1,37 % en 1985, + 1 % en 1986) pour reprendre après le changement de majorité (+ 11 % en 1987, + 5,9 % en 1988, + 6 % en 1989) et s'essouffler à nouveau dès le budget pour 1990 (1,84 %).

Or, il faut bien voir que ces réductions et ces dotations en accordéon ont affecté un programme d'équipement dont la cohérence avait – comme il convient – été prévue dans le long terme au milieu des années 70. Ce programme était, dès l'origine, conçu dans une perspective de dépenses aussi raisonnables que possible, dans la mesure où – au service d'une stratégie de suffisance dissuasive – il privilégiait délibérément, et selon certains abusivement, la dissuasion sur l'action.

Tout le monde souhaiterait toucher au plus vite des *« dividendes de la paix »* dont se prévalent déjà certains leaders socialistes. Mais la précipitation dans ce domaine a souvent coûté fort cher en sang, en larmes et en argent. Rien n'est plus dangereux que le vide en matière de sécurité. Or, un vide militaire risque de se créer en Centre-Europe et un vide relatif pourrait émerger en Europe de l'Ouest. *L'URSS a poursuivi* depuis Staline jusqu'à Gorbatchev la même stratégie : la neutralité militaire de l'Allemagne. Qui peut assurer *qu'elle y a renoncé ? Notre objectif* devrait être d'établir, en fait par les forces en présence, et en droit par les traités, un équilibre mutuellement *dissuasif* et *minimal* entre l'URSS et l'Europe. Un tel équilibre impliquera des capacités nucléaires certes au plus bas niveau, mais néanmoins de nature à dissuader – y compris par des armes d'ultime avertissement adaptées – la menace potentielle là où elle demeure, c'est-à-dire en Union soviétique devant et au-delà de l'Oural.

Une imbrication, une coordination, un partage des tâches seront également nécessaires entre les forces nationales des Etats ouest-*européens. Il ne faut pas se leurrer* et faire croire que les nécessaires réorganisations induiront, dans un premier temps, des économies.

Par une programmation des crédits d'équipements militaires révisés à la baisse de 10 % en 1989, par un échenillage des effectifs qui a porté sur quelque 35 000 postes depuis dix ans et dont le prix s'acquitte par des contraintes peu *admissibles pour les personnels* de carrière, par un effort de défense remis en cause de 1983 à 1988, la France a anticipé unilatéralement *sur les réductions d'armement. Un* seuil a été atteint à partir duquel la poursuite de ces mouvements affecterait substantiellement la cohérence de la capacité militaire du pays.

Le gouvernement a décidé de réorganiser nos armées. C'est sa responsabilité. Mais le devoir du Parlement, et à tout le moins de la majorité sénatoriale, est de lui rap*peler que ces changements affecte*ront un potentiel déjà fragile.

► **Jean Lecanuet est président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.**

TRAIT LIBRE

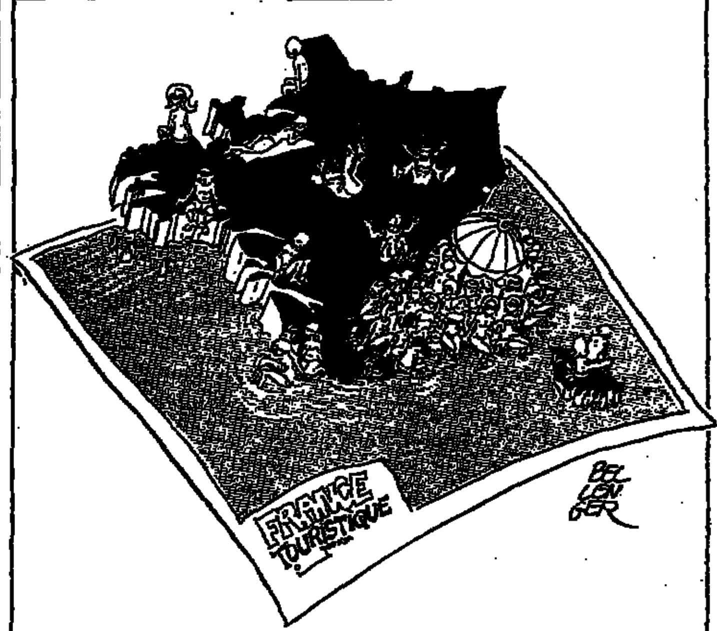

Tchécoslovaquie

Très proche cousine

par Pierre Albertini

ON assiste à nouveau dans l'intelligentsia tchécoslovaque à un grand élan francophile : la France va-t-elle rester longtemps sourde à de tels sentiments ?

Allons-nous enfin faire quelque chose pour le plus pauvre des pays les plus civilisés d'Europe ? Allons-nous enfin échapper au syndrome de Munich (forfaiture pour laquelle, à ma connaissance, nous n'avons toujours pas présenté d'ex*cuses officielles*, alors que le président Havel n'a pas hésité à regretter publiquement l'expulsion des Allemands des Sudètes) et consentir à reconnaître dans le peuple tchèque – laïque, individualiste, aimablement jouisseur, un tantinet sceptique et railleur, amateur d'art et de tavernes, à la fois prosaïque (pourtant que de poètes !) et idéaliste (pourtant que de dérision !) – un très proche cousin trop longtemps négligé et qui n'en mérite *que davantage notre soutien* et notre affection. Je laisse de côté la question des investissements économiques – mais non sans rappeler que la Tchécoslovaquie a été une des grandes puissances industrielles d'Europe avant 1948 et qu'elle dispose encore d'une population active instruite et adapatable ; que la présence allemande et autrichienne est considérable mais que le gouvernement de Prague ne cache pas son désir de diversifier ses créanciers, et la population, sa crainte de (re)devenir une colonie germanique.

Restent les relations entre particuliers. On doit absolument encourager les voyages, et dans les deux sens. Combien de Français ont entendu parler de la merveilleuse beauté de Prague ? Et si, pour l'instant, les Tchèques et les Slova*ques n'ont pas d'argent*, il n'est pas interdit à chacun d'entre nous de les héberger ou de pratiquer avec eux le prêt, voire l'échange d'ap*partements* : cela devrait même pouvoir s'organiser à assez vaste échelle. Sachons accueillir ceux que le désir de connaître anime *davantage que la soif* de consommer.

Dans la nouvelle Europe, la réciprocité doit être la règle de l'échange : le gouvernement de Prague a décidé la création d'un certain nombre de sections françaises dans des lycées tchécoslovaques (dont le prestigieux lycée Neruda de Mala Strana, à Prague) ; il convient donc que soit développé l'enseignement du tchèque en France. Chacun sait désormais qu'il s'agit d'une des grandes langues littéraires du vingtième siècle (Hasek, Seifert, Hrabal, Havel, Kundera : les nôtre sont-ils plus universels ?), dont la connaissance permet par ailleurs d'entendre la plupart des langues slaves.

Il faut en finir avec l'arrogance, la condescendance et *l'inculture qui nous ont tant* coûté diplomatiquement et moralement dans l'entre-deux-guerres. La Bohême est depuis le quinzième siècle un des grands foyers de l'humanisme européen, et nous avons beaucoup à y apprendre : Havel n'est pas tombé du ciel. La fin du « kidnaping » de la Tchécoslovaquie est une chance pour toute l'Europe centrale, c'en est aussi une pour nous. Saisissons-là !

► **Pierre Albertini est professeur de khâgne à Paris.**

Accession à la propriété

Pour se loger en centre-ville

par Jean-Jacques Piette

LE prix du terrain atteint des niveaux qui interdisent l'accession à la propriété non seulement aux ménages modestes mais aux catégories moyennes et aux cadres. Ce phénomène qui se généralise dans l'ensemble des grandes villes repousse peu à peu la population active dans les banlieues, les centres-villes étant réservés aux bureaux.

Il faut choisir la ville que l'on veut : uniquement des bureaux et quelques appartements de haut standing, ou bien des logements permettant d'accueillir les différentes catégories sociales, ce qui signifie des logements HLM, des logements aidés (PAP), *mais aussi* des logements accessibles pour des foyers exclus des systèmes d'aide actuels.

En ce qui me concerne, je choisis délibérément la deuxième solution et, pour qu'elle soit réalisable, je voudrais faire deux séries de propositions.

La première vise à augmenter l'offre de terrains dans les agglomérations de façon à permettre la construction d'un nombre suffisant *de logements et à peser sur les prix.* Dans cette optique, une mesure d'ordre réglementaire devrait consister à limiter strictement la construction de bureaux dans les centres-villes et à prévoir, sans attenter à la décentralisation, un droit pour l'Etat de se substituer aux collectivités locales pour l'autorisation des permis de construire présentant un intérêt général, qu'il s'agisse de logements sociaux ou non, lorsque ces collectivités ne mettent pas en *œuvre les possibilités inscrites dans* les POS (plans d'occupation des sols).

Toujours dans cette optique, *l'Etat, les collectivités publiques* et les entreprises publiques, qui détiennent une part importante des réserves foncières dans les grandes villes, *devraient* les mettre sur le marché pour peser sur les prix.

Enfin, une mesure d'ordre fiscal me paraît nécessaire. Elle consisterait, à l'expiration d'une période plus ou moins longue, mais annoncée à l'avance, laissée aux propriétaires fonciers pour mettre en vente leur terrain, à sanctionner la rétention foncière par un alourdissement de la fiscalité.

Cette première série de propositions ne vise qu'à augmenter l'offre des terrains, pesant ainsi sur les prix du marché. Mais il s'agit aussi de savoir qui pourra acquérir ces nouveaux logements. La solution du financement doit donner lieu à une nouvelle approche si l'on veut que les catégories de ménages à revenus moyens réintègrent les centres-villes. Depuis la guerre, en France comme dans les pays développés, aucune politique de construction n'a pu être menée sans aide de l'Etat, que celle-ci soit directe, sous forme de bonifications ou de subventions, ou indirecte, sous forme d'aide fiscale.

Considérant que le foncier est l'élément le plus important du prix de revient d'une opération immobilière, je propose qu'une aide spécifique et récupérable soit allouée aux ménages respectant certains critères de revenus qui voudraient se loger en centre-ville.

Une aide récupérable par l'Etat

L'aide profiterait directement aux ménages accédant à la propriété. Elle serait allouée au bénéficiaire au moment de l'acquisition et pourrait être versée à l'opérateur lors de l'*achat du foncier. Cette aide serait*, à l'occasion de la première mutation, remboursée à l'Etat par son bénéficiaire, à moins que le deuxième accédant ne remplisse lui-même les conditions pour en bénéficier. Le montant restitué serait déterminé en fonction de l'évolution des prix du foncier, le système organisant, en quelque sorte, un partage des plus-values entre le particulier et l'Etat en proportion de la participation de celui-ci à l'origine de l'opération. La capacité d'intervention de l'Etat est ainsi maintenue dans le temps puisque le retour de l'aide se fait à pouvoir d'achat au moins identique. Par ailleurs, le mécanisme est neutre sur l'évolution des prix du foncier, contrairement à d'autres propositions qui poussent inévitablement à la hausse pour dégager le financement du logement social.

L'Etat ou les collectivités publiques qui dispenseraient cette aide pourraient permettre l'accession à la propriété, selon les villes, à des ménages ayant des revenus mensuels compris entre 12 000 et 20 000 francs, catégories qui se situent au-dessus des plafonds de ressources retenus pour bénéficier des PAP, et pour lesquelles il n'existe aucune aide aujourd'hui. Cette solution produirait un effet bénéfique secondaire puisque ces ménages libéreraient des logements locatifs, notamment pour des catégories ne pouvant pas accéder à la propriété. Pour compléter le dispositif, on pourrait également envisager que les grands investisseurs institutionnels bénéficient eux aussi de l'aide au foncier, de façon à satisfaire une demande réelle de logements locatifs, entre autres pour les populations qui ont une grande mobilité professionnelle.

Ainsi, ces ménages ne seraient plus interdits de séjour en centre-ville.

Assainissant le marché foncier, sans effet inflationniste, cette aide récupérable par l'Etat résoudrait le droit de vivre en ville pour ceux qui se trouvent dans la situation contradictoire d'être trop aisés pour avoir accès au logement social et pas assez fortunés pour se loger correctement sur le marché libre. Cette aide peut s'insérer dans la panoplie des mécanismes actuels assurant, en outre, une véritable fluidité foncière.

Son financement pourrait d'ailleurs être assuré par un *simple* redéploiement des aides actuelles, dont on sait qu'elles ne sont pas entièrement consommées. Pour une *somme égale à 1 % du budget du* logement, soit 1,3 milliard de francs, 6 500 logements environ pourraient être aidés.

► **Jean-Jacques Piette est président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs.**

COURRIER

« La Marseillaise » et la Bible

Une campagne se développe en France depuis quelque temps pour désarticuler notre hymne national et habiller *la Marseillaise* de paroles nouvelles.

Je suis persuadé que ce projet insensé trouvera les résistances qui s'imposent. Qui oserait sérieusement, en effet, saccager ce monument de notre histoire qu'est l'hymne de Rouget de Lisle, auteur tout à la fois des paroles et de la musique, lesquelles sont à l'évidence indissociables ? C'est véritablement faire injure à l'école publique de considérer qu'un jeune Français, normalement instruit par ses instituteurs et ses professeurs, ne serait plus capable de faire la transposition qui s'impose pour comprendre que chanter *la Marseillaise* ne revient pas à lancer, comme le prétend l'appel de l'abbé Pierre, *« des paroles de haine et de vengeance »* mais à commémorer, dans ce qui peut être considéré comme une sorte de liturgie civile, une situation vécue par la France à un moment essentiel de son histoire, alors que la République, qui n'était même pas encore officiellement fondée, était déjà menacée de tous côtés et qu'il s'agissait de la défendre.

Puisque l'appel de l'abbé Pierre est cosigné par plusieurs personnalités catholiques, je me permets de faire observer que les religieux qui chantent quotidiennement à l'office les psaumes de David *n'ont* jamais eu l'idée d'en dénaturer le contenu. Pourtant, la haine et la vengeance contre le méchant s'y expriment ouvertement : *« Que ses enfants deviennent orphelins et que son épouse soit veuve ! »* (psaume 109) *« Heureux qui saisira et fracassera les petits enfants sur le roc ! »* (psaume 137). Nos moines bénédictins, lorsqu'ils chantent ces imprécations bibliques, savent les *situer dans le contexte de l'histoire* d'Israël, qu'ils connaissent bien. Le peuple français serait-il désormais incapable de connaître l'histoire de France ?

CLAUDE BROCHARD
Athis-Mons

Retour à l'envoyeur

Dans votre numéro du 3 juillet, M. Bernard Vaudour-Faguet s'en prenait à la « gabegie informatique » qui a pour résultat cette ava*lanche de courrier publicitaire* et de démarchage qui encombre nos boîtes aux lettres et finit immanquablement au panier sans être lu, *ni même décacheté.*

J'ai, comme beaucoup d'autres citoyens, fait l'expérience de cette correspondance aussi futile qu'envahissante. Jusqu'au jour où j'ai entrepris de la retourner systématiquement à l'envoyeur. A chaque retour, je demandais par un petit mot que ce type de correspondance ne me soit plus adressé. Parfois, je dus m'y reprendre à plusieurs fois, quitte, dans certains cas particulièrement rebelles, à retourner à l'expéditeur le courrier en question sous enveloppe non affranchie.

Depuis deux ans, je n'ai plus reçu aucune correspondance de cette sorte.

Essayez. Cela peut marcher aussi pour vous.

MICHEL DENIS
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

GRANDE-BRETAGNE : l'affaire Ridley

Mme Margaret Thatcher devra-t-elle se séparer d'un fidèle compagnon ?

LONDRES

de notre correspondant

« C'est la guerre... » Ce titre qui barre, vendredi 13 juillet, la première page du quotidien populaire *The Sun* résume parfaitement le malaise qui domine à Londres après les propos anti-allemands de Nicolas Ridley, ministre du commerce et de l'industrie, contraint devant le tollé général de retirer ses fracassantes attaques contre les institutions européennes et l'influence de la RFA dans la Communauté *(voir les dernières éditions du* Monde *du 13 juillet).* Cette « une » guerrière est d'ailleurs accompagnée d'une caricature montrant le chancelier Kohl casqué traînant un caniche à l'effigie de M. Mitterrand et foulant la carte de l'Europe.

« Un désastre »... « indigne de ses fonctions »... « Qu'il s'en aille »... : malgré les appels à la démission lancés jeudi par certains de ses collègues du Parti conservateur, Nicolas Ridley est resté à son poste. Pourtant, dans son interview à l'hebdomadaire conservateur *The Spectator*, M. Ridley n'avait pas mâché ses mots, accusant les Allemands de *« vouloir prendre le contrôle de l'Europe ».*

La « une » de l'hebdomadaire anglais « The Spectator »

Un anti-européen convaincu

Ce nationaliste pur et dur, anti-européen convaincu, avait traité les Français de *« caniches »* et les commissaires de la Commission européenne de *« politiciens au rabais non élus ». « Je ne suis pas contre le principe d'abandon de souveraineté, mais pas à ces gens-là. Vous pouvez aussi bien l'offrir à Adolf Hitler, pour parler franchement »*, avait-il dit. Devant une telle diatribe, le rédacteur en chef du *Spectator*, Dominic Lawson, avait tenu à préciser que, lors de son déjeuner avec M. Ridley, ce dernier n'avait bu *« qu'un petit verre de vin »* et était apparu *« très concentré ».*

Après avoir lu l'article du *Spectator*, dès son retour du sommet occidental de Houston, dans la matinée, le premier ministre a exigé de Nicolas Ridley qu'il retire ses déclarations. Un porte-parole du 10, Downing Street a immédiatement indiqué que les propos du ministre du commerce ne reflétaient en rien la position du cabinet.

Aux Communes, lors du *question time*, Mme Thatcher, visiblement tendue, a essuyé sans broncher les virulentes attaques de l'opposition travailliste et centriste comme les appels à la démission de M. Ridley provenant des rangs de la majorité conservatrice. A plusieurs reprises, le chef du gouvernement a répliqué d'une voix blanche et fatiguée : *« Cette Chambre doit accepter ses regrets. Le point de vue de l'honorable gentleman ne représente pas l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, ni la mienne. »*

Si Mme Thatcher a choisi de fermer les yeux sur cette flagrante violation de la règle de la discipline gouvernementale, c'est parce que Nicolas Ridley est son homme de confiance, un politicien avec lequel elle a toujours entretenu des liens privilégiés. Tous deux sont entrés au Parlement en 1959. M. Ridley, qui s'était d'abord aligné sur la position d'Enoch Powell, le leader de l'extrême droite tory, l'abandonnera pour soutenir Margaret Thatcher contre Ted Heath lors de la bataille pour la direction de la droite britannique, en 1975.

Entre la fille d'épicier de Grantham et le petit-fils du célèbre architecte Luytens, le courant visiblement passe. Ne partagent-ils pas les mêmes convictions économiques libérales, la même méfiance à l'égard de toute bureaucratie ? Anglais plus tweed que nature, « Nic » Ridley ressemble à un de ces gentlemen farmers des *shires*, la campagne anglaise, pour qui le continent semble plus lointain que l'Australie.

C'est un habitué des incartades anti-CEE. A son précédent ministère, celui de l'environnement, il s'était félicité de ne jamais participer aux réunions européennes. Depuis sa nomination, en juillet 1989, au ministère du commerce et de l'industrie, Nicolas Ridley s'est surtout distingué par sa vive résistance aux directives bruxelloises et par sa croisade contre les intérêts français dans le secteur de la distribution de l'eau.

Sous le titre « L'étau se resserre sur Nicolas Ridley », le quotidien *The Independent* écrit vendredi : *« Le désaveu de Mme Thatcher est à prendre du bout des doigts, car il est bien connu que son sentiment profond ressemble à s'y méprendre à l'opinion exprimée par Nicolas Ridley. »* – (Interim.)

Vive émotion à Bonn et au Parlement européen

Les propos incendiaires tenus par le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Nicholas Ridley, ont provoqué un tollé général. Les députés européens ont vivement réagi jeudi 12 juillet aux attaques de M. Ridley.

M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, a demandé la démission immédiate du ministre, qualifiant les propos de ce dernier d'*« insultants »* pour le Parlement européen. Des dizaines de parlementaires européens ont commencé à signer une pétition appelant le ministre britannique à se démettre.

Les déclarations de M. Ridley ont aussi soulevé une vive émotion en RFA. M. Lutz Stavenhagen, ministre à la Chancellerie, les a qualifiés de *« scandaleux »*. Le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a estimé qu'ils *« n'étaient pas appropriés pour un ministre d'un pays membre de la Communauté européenne »*. Certains responsables allemands ont préféré traiter l'affaire par le mépris. C'est le cas de M. Otto Lambsdorff, président du parti libéral FDP, qui a déclaré : *« Ou bien M. Ridley était soûl au moment de l'interview, ou bien il n'a pas digéré la défaite de l'Angleterre face aux Allemands en Coupe du monde de football... »* – (AFP, Reuter).

PAYS-BAS : une expérience sur autoroute

Un joint, ça va deux joints, bonjour les dégâts

AMSTERDAM

de notre correspondant

Saint-Christophe et marie-jeanne peuvent-ils faire bon ménage en voiture ? Voilà le mystère que veut éclaircir une étude inédite, lancée lundi 9 juillet par l'IGVG, institut tout ce qu'il y a de sérieux, dépendant de l'université de Maastricht, dans le sud des Pays-Bas. Les chercheurs néerlandais ont entrepris de mesurer l'influence de la consommation de marijuana sur le comportement des automobilistes.

Fumer un joint ou conduire, faudrait-il donc choisir ? La question a été posée aux Pays-Bas par les responsables de la sécurité routière américains. Alors que les jeunes des Etats-Unis peuvent se présenter au permis de conduire dès l'âge de seize ans, le quart des écoliers consommeraient au moins une fois par mois de la marijuana. Or, celle-ci serait *« accidentogène »*, selon la statistique néerlandaise : à Rotterdam, en 1985, des traces de drogue ont été repérées dans l'urine de 6 % de 176 victimes d'accidents de la route.

Butant sur des problèmes d'assurance – et peut-être d'opinion publique – pour étudier à domicile le lien drogue-conduite, les Américains ont confié cette étude à l'IVGV, qui a choisi de suivre une démarche scientifique. Pendant un mois, vingt-quatre cobayes humains prennent à tour de rôle le volant d'une voiture transformée en laboratoire, après avoir fumé une cigarette dosée à 33 %, 66 % et 100 % de marijuana ou un placebo.

Les expériences se déroulent sur un tronçon d'autoroute fermé à la circulation. Autre précaution : la police néerlandaise a épluché les dossiers de candidatures reçus par l'IVGV. C'eût été un comble qu'un toxicomane ou un alcoolique notoire, voire un trafiquant de drogue, obtînt gratuitement de la marijuana pour, ensuite, se comporter en éventuel chauffard. Les candidats devraient être ce que l'on appelle ici des *« fumeurs récréatifs »*, c'est-à-dire consommant des drogues douces plus d'une fois par mois, mais ne célébrant pas le culte du « joint » quotidien.

Les résultats de l'enquête devraient être connus en octobre.

CHRISTIAN CHARTIER

ALBANIE : alors que le transfert des réfugiés se poursuit

La RFA, la France et l'Italie envisagent de fermer leur ambassade à Tirana

Le premier des cinq navires assurant le transfert à l'Ouest des quelque quatre mille ressortissants albanais qui avaient été conduits, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juillet, des ambassades de RFA et d'Italie à Tirana vers le port albanais de Durres, est arrivé vendredi à 9 heures du matin à Brindisi, port du sud-est de l'Italie, sur l'Adriatique, d'où est déjà parti un premier train ouest-allemand transportant mille deux cents réfugiés.

Des échauffourées auraient eu lieu à Durrës lorsque d'autres candidats au départ ont tenté de monter sur les bateaux. Dès jeudi soir, les cinq cent quarante Albanais réfugiés dans l'ambassade de France avaient pris place à bord du car-ferry maltais *Orient Star*, qui a immédiatement mis le cap sur Marseille, où il devrait arriver dans la journée de dimanche.

Les dirigeants albanais avaient exigé que l'évacuation des réfugiés se fasse de nuit et sans la présence d'observateurs étrangers à l'exception de quelques représentants de l'ONU, pour empêcher une éventuelle ruée vers les bateaux. Entassés dans cinq autocars, les réfugiés de l'ambassade de France ont été amenés à quelques mètres du navire qui arborait pour la circonstance le pavillon bleu de l'ONU. Aucune force de police n'était visible sur les quais déserts et mal éclairés.

Tous jeunes, pour la plupart des hommes, très pauvrement habillés, parfois pieds nus, avec, au mieux, un petit sac de sport à la main, les réfugiés ont attendu que les portes du bateau se referment pour laisser éclater leur joie. *« Merci la France ! », « liberté ! »*, criaient ceux, rares, qui parlent quelques mots de français ou d'italien, tandis que tout le monde s'interpellait, s'embrassait, exhibant et parfois embrassant le passeport rouge tout neuf qui leur avait été remis quelques instants plus tôt par les autorités albanaises.

La douzaine de médecins et d'infirmiers présents n'ont eu à intervenir que pour soigner quelques malaises dus au stress, à la faim ou à la chaleur. *« Nous nous attendions à pire »*, a déclaré un médecin en estimant que, durant la traversée de deux jours jusqu'à Marseille, l'équipe médicale allait surtout se consacrer aux problèmes d'hygiène à l'origine de la plupart des affections constatées chez les réfugiés. Pour la plupart d'entre eux, l'exil s'ouvre sur une expérience inédite : ils n'avaient jamais vu la mer.

A Brindisi, où sont attendus les navires affrétés par l'Italie, un service d'ordre impressionnant et de nombreux volontaires de la Croix-Rouge italienne se sont préparés à accueillir les Albanais réfugiés dans les ambassades de RFA et d'Italie. Le comité central de la Croix-Rouge italienne a précisé, jeudi soir, que *« des enfants grippés, en état fébrile, trois femmes sur le point d'accoucher et des réfugiés en état de profonde dépression »* se trouvaient à bord des navires.

Par ailleurs, les chemins de fer ouest-allemands ont annoncé le départ de trois trains spéciaux pour Brindisi, où ils prendront en charge les quelque trois mille deux cents réfugiés évacués de l'ambassade de Bonn à Tirana. Ces derniers pourront rester en RFA pendant six mois avant d'y demander l'asile ou de demander leur départ pour d'autres pays. Quant aux quarante Albanais réfugiés dans l'ambassade de Hongrie à Tirana, ils devront attendre un jour de plus pour être évacués, puisqu'un avion spécial de la compagnie hongroise MALEV, qui devait transporter les réfugiés vers Budapest, n'a pas obtenu l'autorisation de se poser jeudi soir dans la capitale albanaise. *« On reporte l'opération de vingt-quatre heures »*, a déclaré un responsable de l'aéroport.

Prévenir un nouvel afflux

La RFA a fermé, pour une période indéterminée, pour cause de nettoyage, son ambassade à Tirana. Elle avait proposé que les missions française et italienne dans la capitale albanaise, soit aussi fermées afin de prévenir tout nouvel afflux de transfuges albanais, a déclaré, jeudi à Rome, M. Alessandro Grafini, sous-directeur de cabinet au ministère italien des affaires étrangères. *« La RFA presse la France et l'Italie de fermer leurs ambassades à Tirana. Nous discutons d'une fermeture des ambassades parce que la situation pourrait se répéter. Mais cela ne signifierait pas une rupture des relations diplomatiques »*, a-t-il ajouté.

Cette question a fait l'objet de discussions, jeudi à Rome, entre des représentants des douze pays de la CEE. *« La proposition fait l'objet de discussions, en tant que moyen d'éviter un nouvel afflux. Peut-être le prétexte sera-t-il la nécessité de nettoyer les ambassades, qui pourraient être fermées pendant plusieurs semaines »*, a ajouté M. Grafini. – (AFP, Reuter.)

Un nouvel afflux cinq siècles après...

ROME

de notre correspondant

Croient-ils en Dieu ? Ont-ils été soumis à l'athéisme d'Etat ? Sont-ils encore religieux ? Appartiennent-ils à la majorité musulmane ? Quel est leur métier ? Certains sont-ils encore catholiques ? De quel rite ? Latin ou grec ? Réunion « au sommet » jeudi 12 juillet dans la commune de San Demetrio Corone, petit patelin de Calabre. Huit cents *ulasere*, 800 « frères » d'Albanie ne vont pas tarder à débarquer pour toujours en Italie, et personne ne sait rien d'eux.

Antonio Basile, le maire, fut le premier, dès la semaine dernière, à offrir aux « réfugiés des ambassades » une belle et généreuse hospitalité. Il lui revenait donc d'organiser chez lui la grande réunion des magistrats et des notables des communes *arberesh*, c'est à dire d'origine albanaise, qui survivent encore à travers le Mezzogiorno italien, depuis cinq siècles.

San Giorgio Albanese, Piana dei Greci, Spezzano Albanese, Piana degli Albanese, etc. Les noms de ces villages du Sud parlent d'eux-mêmes. Au total, entre la Basilicate, les Pouilles, la Sicile et surtout la Calabre, trente communes au moins abritent une majorité ou une forte minorité d'Albanais de souche. Rarement répertoriés comme tels dans les recensements, ces derniers seraient entre cent mille et deux cent mille à travers tout le pays. Leurs ancêtres, tout comme les réfugiés attendus à Brindisi, sont arrivés sur la côte adriatique italienne par bateaux. Mais ceux-là fuyaient les Turcs qui avaient conquis leur patrie et s'employaient à les convertir de force à l'islam. C'était entre 1460 et 1465.

Plus d'un demi-millénaire plus tard, la majorité des *arberesh* a encore sa langue, ses coutumes et ses rites religieux. Elle a aussi son archevêque, Mgr Ercole Lupinacci, dont le diocèse, de rite grec, englobe les trente communes albanophones du pays.

Ruban bleu

Mgr Lupinacci avait décidé d'envoyer vendredi à Brindisi *« une petite délégation pour accueillir »* les nouveaux réfugiés *« à bras ouverts »*. Mais il n'est guère optimiste sur leur avenir au « bel paese ». *« Nous avons déjà tellement de chômeurs dans cette région que je ne vois pas comment ces pauvres gens pourront trouver un moyen de subsistance par ici. »* D'ailleurs, se souvient le prélat, *« j'ai moi-même aidé quelques réfugiés d'Albanie miraculeusement parvenus ici il y a deux ans à émigrer au Canada et en Australie ».*

Le temps, pas si lointain, où les contrebandiers albanais de Durazzo (Durrës pour les Albanais) pouvaient faire fortune, sous le nez d'Enver Hodja, en écoulant directement leur tabac et leurs cargaisons de cigarettes en Italie, ce temps-là est bien fini. Aujourd'hui, les *ulasere* viennent le cœur plein mais les mains vides. Pour l'Italie, toujours sensible à la *bella figura*, pas question de perdre la face vis-à-vis du monde entier, qui regarde.

Certes le Mezzogiorno compte en moyenne un bon 20 % de chômeurs et détient par contrecoup le ruban bleu de la criminalité maficuse. Certes encore, l'Etat italien a investi depuis trente ans des sommes colossales pour ramener le Midi à l'heure de Milan ou de Turin. En pure perte, bien sûr. Mais là, foi d'italo-albanais, Rome va mettre le paquet. C'est le sens du grand *« pow-wow »* de San Demetrio Corone et c'est aussi celui de l'interpellation du député social-démocrate de San Marzano di San Giuseppe (près de Brindisi).

« Ma ville, a rappelé l'honorable Antonio Bruno, *a souvent accueilli dans le passé des délégations de Tirana. Nous avons toujours eu d'excellents rapports avec eux. Mais là, c'est la liberté et la solidarité qui sont en cause. Nous devons absolument faire quelque chose ». « D'accord »*, a renchéri Giuseppe Galasso, sous-secrétaire au ministère... du Mezzogiorno justement. *« On se préoccupe beaucoup des immigrés de couleur. Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas la même chose pour des réfugiés politiques, qui sont par ailleurs si proches de nous ».* Reste à mettre en place un plan d'action et ce n'est pas le plus simple.

Des idées circulent bien sûr. Des familles ont proposé d'accueillir les fuyards du *« pays des aigles »* en échange de quelques subsides. Des communes fouillent leurs tiroirs à la recherche de vieux projets, enterrés faute de financement. D'autres, comme le bon maire de San Demetrio, espèrent simplement qu'il y aura des agriculteurs parmi les réfugiés. *« L'exode vers les villes*, déclarait Antonio Basile jeudi, *a laissé beaucoup de bonnes terres à l'abandon. Avec un bon plan d'investissement financé par l'Etat »* et les bras solides des Albanais, *« on pourrait faire un grand geste de solidarité »...*

PATRICE CLAUDE

Images Berlusconi

ROME

de notre correspondant

« Des filles splendides, robes-paillettes et décapotables de luxe sur fond de musique rock. » Selon M. Damiano Guagliardi, directeur de la Ligue italienne des minorités *« arberesh »*, c'est ainsi que les jeunes Albanais, branchés vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur les réseaux de la télévision transalpine grâce à des antennes trafiquées, imaginent la vie au *« bel paese ».*

Chargé de maintenir les liens culturels avec le *« pays des aigles »*, M. Guagliardi sait de quoi il parle puisqu'il était encore en visite à Tirana la semaine dernière. *« Ce n'est pas de leur faute*, poursuit il, *mais la seule idée qu'ils ont de l'Italie, c'est celle qui leur est fournie par Berlusconi. »* Les émissions érotico-nocturnes des chaînes privées, notamment *Colpo grosso*, l'une des retransmissions les plus vulgaires du paysage audiovisuel italien où de fausses ménagères se déshabillent chaque soir en musique, ont énormément de succès de l'autre côté de l'Adriatique.

« Moi, reprend le directeur de la Ligue à propos des réfugiés, *je ne discute pas la raison profonde de leur fuite. Je me demande simplement si leurs attentes ne sont pas un peu irréelles. »* Grosses désillusions en perspective...

P. C.

Débat sur l'unification allemande à Strasbourg

L'intégration de la RDA dans la Communauté préoccupe les parlementaires européens

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

SK.3 L'inquiétude grandit à propos de l'unité allemande dans les rangs du Parlement européen. L'Assemblée de la CEE a adopté à une large majorité, jeudi 12 juillet, un rapport de M. Alan Donnelly, travailliste britannique, qui demande *« aux deux gouvernements allemands de s'engager fermement à tenir compte des intérêts de la Communauté ».* Le texte recense les difficultés que chaque volet de l'intégration de la RDA à la RFA entraîne pour la construction européenne : *« Le processus d'édification de l'Allemagne pose des problèmes considérables à court et à moyen terme aux plans économique, social et écologique ».*

Les députés des Douze manifestent aussi leurs craintes au sujet de l'aide financière qui sera accordée par le budget européen à la RDA (sept milliards de francs annuels pendant trois ans, selon les estimations de la Commission de Bruxelles). Ils exigent que cet effort ne porte pas préjudice aux engagements pris à l'égard des régions défavorisées et des pays en voie de développement.

L'Assemblée est d'autant plus préoccupée qu'elle considère que les institutions européennes ne sont pas suffisamment associées au processus d'unification. Aussi souhaite-t-elle la mise en place de procédures de concertation afin que les décisions des autorités allemandes soient conformes à la législation européenne. Le rapport recommande *« la plus grande transparence possible »* sur le soutien financier accordé par la RFA à la RDA et souligne que les produits est-allemands ne répondant pas aux règles de la CEE doivent *« s'aligner rapidement sur les normes communautaires ».*

MARCEL SCOTTO

EUROPE

URSS : la fin du 28e congrès du Parti communiste

De la stratégie à la tactique

Suite de la première page

La rupture est fondamentale et s'accompagne d'un grand coup de balai, puisqu'il semble qu'en dehors de MM. Gorbatchev et Ivachko qui y siégeront de droit, seuls deux membres du bureau politique sortant – le patron du KGB, M. Krioutchkov et le ministre de la défense, le maréchal Iazov – figuraient sur la liste des candidats au comité central.

La balkanisation du comité central

Le vote ne devait avoir lieu que ce vendredi. Ne serait-ce qu'à cause de la démission de M. Eltsine qui y figurait, cette liste aura certainement été modifiée, mais la tendance est d'autant plus nette que le nouveau comité central ne sera plus ce qu'il était. Avant-hier, c'était une chambre d'enregistrement des décisions du bureau politique. Hier, c'était une force politique, le centre de la résistance à la perestroïka. Demain, ce sera la représentation des Partis communistes des quinze Républiques, qui y disposeront chacune de cinq sièges, plus un par cent mille membres.

Lundi déjà, la composition statutaire du bureau politique avait été totalement repensée de manière qu'y siègent les quinze premiers secrétaires des Partis républicains. Officiellement, il s'agit de souligner l'importance et l'autonomie nouvelle des différents PC qui sont, au demeurant, très sensibles à cette démarche. En réalité, on fait d'une pierre deux coups, puisque cette fédéralisation du Parti assure, en pratique, sa balkanisation – c'est-à-dire l'affaiblissement de l'ensemble de ses organes dirigeants.

Et comme il l'avait fait pour le bureau politique, M. Gorbatchev s'est réservé d'ajouter à la masse des membres de droit du comité central un contingent d'«élus». Si ceux du bureau politique (qui sont à désigner par le comité central) pourront, éventuellement, ne pas totalement répondre aux vœux du secrétaire général, ceux du comité central (au nombre de 85 sur un total de 398) ne réserveront pas de grande suprise. C'est, en effet, l'équipe de M. Gorbatchev qui en a établi la liste en laissant, histoire d'arrondir les angles *«entre un tiers et un quart»*, des places aux conservateurs. La victoire ne doit cependant pas faire oublier que le secrétaire général a dû changer de cheval au milieu du gué.

Son projet initial était, en effet, de suffisamment transformer le parti pour en faire, avant qu'il ne devienne totalement impopulaire, le parti de la perestroïka, le relais organisationnel et politique dont a besoin tout chef d'Etat, particulièrement quand son Etat n'existe pas encore. Cette stratégie était jouable, mais il y a eu la crise lituanienne, en mars, au moment du passage au présidentialisme, les gages qu'il a fallu donner à l'appareil, le temps perdu et aussitôt utilisé par les conservateurs à préparer à leur façon le congrès du parti de Russie. M. Gorbatchev occupé ailleurs, ils ont pu élire les délégués de leur choix et lancer leur offensive. Dès lors, le secrétaire général a dû, c'est l'un de ses proches qui parle, *«passer de la stratégie à la tactique, se résigner à éviter le pire au congrès du parti soviétique au lieu de tenter d'en tirer le meilleur»*. Autrement dit, il n'était plus question de créer, à ce vingt-huitième congrès, le parti de la perestroïka mais d'éviter que ne s'y fonde le parti de la restauration.

Au milieu d'un incroyable tohu-bohu de son équipe qui, devant le danger, tirait dans tous les sens en même temps, M. Gorbatchev y est parvenu en faisant lancer une très brutale campagne de dénonciation des tentations de «coup d'État» des conservateurs et de certains militaires. Le congrès ouvert, il a, *pendant une semaine*, laissé les représentants de l'appareil s'enivrer de leur apparente victoire, finir par effrayer non seulement le marais mais jusqu'à certains de leurs partisans. Il a repris alors l'offensive, quand il fut net que l'opposition n'avait que sa rage à étaler.

Ce fut le discours de mardi, très radical (*le Monde* du 11 juillet), et dont le sens était implicite : si vous me réélisez, c'est mon programme et non pas un otage que vous choisirez, et c'est à prendre ou à laisser. Après une semaine de débandade et de divisions, le parti a retrouvé ce qu'il aime – un patron, – et s'est brutalement détourné des conservateurs, qui n'avaient même pas un candidat alternatif.

Ceux-ci se sont perdus eux-mêmes, mais ce qu'ils ont entraîné dans leur chute c'est le parti, qui, après ce mois de logorrhée revancharde, a achevé de se discréditer. Commentaire d'un conseiller présidentiel : *« Nous avions offert au parti une chance d'être un acteur de la perestroïka. Il a perdu cette chance, et il faudra maintenant compter sans lui. »*

M. Gorbatchev va donc utiliser *son pouvoir présidentiel, mais il* va devoir mener sa révolution pacifique sans appareil politique et sans institutions éprouvées. Ce ne sera pas des plus confortables, mais, après tout, cela ne l'a jamais été et son entourage semble aujourd'hui beaucoup moins inquiet des difficultés à venir que ravi d'avoir vu M. Gorbatchev briser les conservateurs et « brûler publiquement ses vaisseaux » dans le discours de mardi. Ce n'est pas dit, mais beaucoup des conseillers présidentiels sont clairement satisfaits que l'option « transformation du parti » n'en soit plus une.

Priorité à l'économie

Sur l'après-congrès, c'est donc le brouillard qui domine, mais deux repères balisent la route. Le premier est que le lancement d'une véritable réforme économique est désormais devenu la priorité des priorités. Sans elle, pas de véritable aide occidentale, pas de possibilité d'offrir, même à long terme, un espoir d'amélioration matérielle à une population qui ne peut éternellement se nourrir de politique, pas de possibilité d'enrayer ou de limiter la vague de mécontentement social dont la grève des mineurs n'a été, mercredi dernier, que le signe avant-coureur.

Or, la réforme économique, si décidé que M. Gorbatchev soit à la lancer, c'est le saut dans l'inconnu. Il n'y a pas de précédents qui compte, puisque aucun des pays d'Europe centrale qui ont amorcé leur passage au marché ne sortait de soixante-dix ans de gabegie et de destruction. Ici, il n'y a plus de paysans, plus de commerçants, peu de gestionnaires. C'est donc maintenant que commencent les choses sérieuses, maintenant que l'URSS entre dans la vraie zone des tempêtes.

Seconde certitude : le changement politique a d'ores et déjà créé l'embryon d'une nouvelle classe politique. Ainsi, en montant à la tribune, jeudi, pour annoncer qu'il ne pouvait être candidat au comité central puisqu'il quittait le parti, M. Eltsine a agi en politicien consommé.

Loin d'expliquer sa décision par la manière dont s'achevait le congrès, loin, en d'autres termes, de s'opposer à M. Gorbatchev, il l'a au contraire présentée comme une conséquence logique de la perestroïka et du changement politique : *« Dans le cadre du passage au multipartisme* [et] *en liaison avec mes obligations de président de la Fédération de Russie*, a-t-il déclaré d'une voix forte et tranquille, *j'annonce mon départ du Parti communiste afin d'avoir davantage de possibilités de mener une action efficace et de montrer ma disponibilité à travailler avec tous les partis et toutes les organisations sociales »*.

Une longueur d'avance

Infiniment plus libre de ses mouvements que M. Gorbatchev, le président russe a ainsi pris, dans la course à la future union soviétique, une longueur d'avance sur le président fédéral. Depuis mai, c'est devenu habituel, *mais les deux* hommes n'ont jamais semblé à la fois si bien jouer l'un de l'autre et si obligés de le faire. M. Eltsine a servi à M. Gorbatchev à faire peur au congrès. M. Gorbatchev sert à M. Eltsine à montrer qu'il est vraiment, lui, le radical des radicaux, et ni l'un ni l'autre ne pourront réaliser de réforme économique sans s'appuyer l'un sur l'autre.

Finiront-ils par se retrouver, un jour, dans le même parti ? Les faits et la dynamique en décideront, mais, en attendant, un quart environ des délégués de la tendance Plate-forme démocratique ont annoncé, jeudi aussi, devant le congrès, qu'ils se constituaient en fraction pour fonder à l'automne un parti. Ils ont avec eux l'influent maire de Leningrad, M. Sobtchak. C'est un atout de taille mais pas, tant s'en faut, décisif.

BERNARD GUETTA

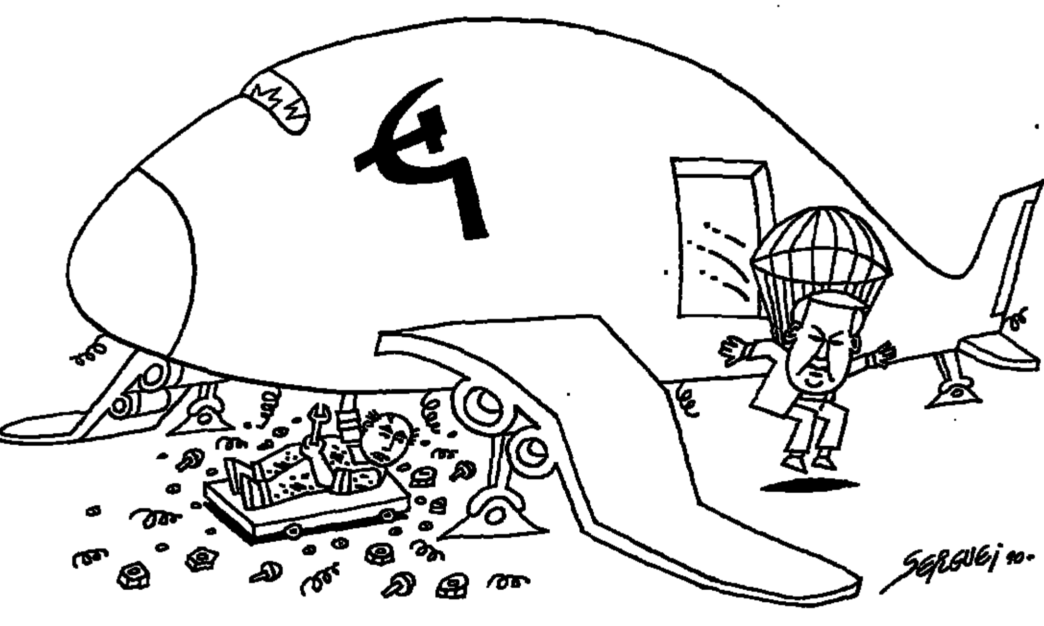

La revanche de Boris Eltsine

Suprême revanche pour Boris Eltsine. Depuis bientôt trois ans qu'il a été évincé avec fracas de *la direction* du parti à Moscou, puis du bureau politique, les caciques de l'appareil attendaient l'étape suivante, son élimination du comité central, où il siégeait depuis 1981. Ils furent *à deux doigts d'y parvenir*, notamment au printemps de 1989, lorsque divers plénums constituèrent des *« commissions d'enquête »* chargées d'éplucher ses déclarations anticonformistes, d'autant plus scandaleuses qu'elles étaient faites à la *« presse bourgeoise »*.

C'était presque le bon vieux temps pour l'appareil, l'époque où tout le monde faisait encore semblant de jouer le jeu. Boris Eltsine lui-même n'avait-il pas demandé, fort humblement et pourtant sans succès, sa *« réhabilitation »* aux cinq mille délégués de la conférence du parti de juillet 1988 ?

La fin d'une époque

Tout cela s'est écroulé avec les élections de 1989 et de 1990. En plébiscitant par deux fois Boris Eltsine, les citoyens soviétiques ont sanctionné précisément les champions du *« rouleau-compresseur »*, les organisateurs de ces règlements de comptes unilatéraux. Et aujourd'hui non seulement il n'était plus question de tenir le président de Russie à l'écart du *nouveau comité central, mais* c'est le proscrit de 1987 qui s'est payé le luxe de repousser ce siège offert sur un plateau. Tout cela se produisant le jour même où Egor Ligatchev, le *plus féroce procureur de Boris* Eltsine ces dernières années, mord la poussière, c'est bien la fin d'une époque...

Le président russe est en même temps le plus illustre des communistes qui décident de rendre leur carte. Certes, des centaines de milliers de membres l'ont fait depuis deux ans, mais même les plus connus, par exemple l'historien radical Iouri Afanasiev ou encore Mme Prunskiene, l'actuel chef du gouvernement lituanien, n'avaient aucune fonction dans la hiérarchie du parti.

Or le geste est une sorte de sacrilège : en vertu de la conception très militaire de l'organisation *créée par Lénine et* Staline, toute démission s'apparentait à une désertion. Ainsi, tous les statuts du parti successivement en vigueur jusqu'à présent comportent de longs passages sur les procédures d'exclusion, sur les recours et appels possibles, mais on n'y trouve pas un mot sur l'hypothèse d'une sortie volontaire.

Les autres radicaux de la plate-forme démocratique n'ont pas tout à fait choisi cette voie, puisqu'ils annoncent leur intention, a dit leur porte-parole M. Chostakovski, de s'organiser en *« structure économique et politique indépendante au sein du parti »*. Par un distinguo subtil, il y aurait non pas *« scission »*, mais *« division »* d'un parti où figureraient côte à côte, selon un autre porte-parole, *« le PCUS de Gorbatchev et notre PCUS »*. Mais, comme les *« fractions »* devraient rester interdites au sein d'un parti qui se réclame toujours (il devrait le confirmer par un vote ce vendredi) du *« centralisme démocratique »*, c'est bien évidemment une étape vers la scission.

Au demeurant, n'est-ce pas le bureau politique sortant qui a le *premier provoqué cette* démarche en demandant, dans un appel retentissant lancé en avril, l'exclusion du parti des adeptes de cette même plate-forme démocratique ? Un appel qui aura été entendu au moins sur un point : ces adeptes ont été sinon exclus, du moins écartés massivement des listes de délégués. Ce qui explique à son tour la tonalité revancharde du congrès du PC russe et les ennuis, il est vrai en partie surmontés, rencontrés par M. Gorbatchev au présent congrès.

MICHEL TATU

□ **Un ministre lituanien à Washington.** – M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, a reçu, jeudi 12 juillet à Washington, M. Algirdas Saudargas, ministre des affaires étrangères de la Lituanie, pour la première fois depuis la proclamation d'indépendance de *cette République. Le porte-parole* du département d'Etat a souligné que le ministre était en visite privée et que M. Baker le recevait pour *« un échange de vue informel »*. M. Saudargas a demandé *notamment une « aide humanitaire »* pour faire face aux effets du blocus de la Lituanie, que Moscou n'a que partiellement levé le 30 juin. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA

Western autour d'un terrain de golf

MONTRÉAL

de notre correspondant

Les scènes dignes d'un western qui se déroulent à Oka, localité de trois mille habitants située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Montréal, auraient paru tout à fait burlesques si les affrontements entre Indiens et policiers n'avaient pas déjà fait un mort. Et tout cela parce que le maire du village, Jean Ouellette, s'est mis en tête d'agrandir le golf municipal à neuf trous pour en faire un vrai « dix-huit trous », susceptible d'attirer les meilleures crosses de Montréal.

Il n'en fallait pas plus pour que les Indiens Mohawks, autrefois appelés Iroquois, s'arment jusqu'aux dents pour défendre un petit bois dans lequel certains de leurs ancêtres sont enterrés et que le maire veut raser pour étendre le golf, dont il est membre.

Après plusieurs semaines de vaines négociations, le maire a fait appel aux forces de l'ordre pour déblayer les barricades indiennes. L'assaut brutal lancé à l'aube du mercredi 11 juillet par une escouade tactique de la police provinciale du Québec a rapidement dégénéré en bataille rangée, à l'issue de laquelle un policier trouvait la mort, dans des circonstances encore mal éclaircies.

Depuis, les Mohawks, camouflés en tenue de combat dans le bosquet, et les forces de l'ordre, dont les effectifs ont été renforcés, sont face à face aux abords du village, tandis que le maire se terre, estimant que ses jours sont en danger.

Le ministre québécois des affaires autochtones, M. John Ciaccia, qui avait imploré dès lundi le maire de suspendre indéfiniment son projet d'agrandissement du golf pour calmer les esprits, tente de s'interposer en médiateur dans une affaire qui remonte à la colonisation française.

Un décret de Louis XV

Venus pour évangéliser les Mohawks, les représentants de l'ordre catholique de Saint-Sulpice ont obtenu en 1741, par un décret royal de Louis XV, une vaste « seigneurerie » dans la région d'Oka, à la condition qu'ils veillent au *« bien-être spirituel et matériel »* des Indiens qui y vivaient depuis des siècles. Ces derniers n'ont cessé de réclamer leurs terres mais ils n'ont jamais obtenu gain de cause.

A partir de 1911, les sulpiciens ont vendu l'ancienne seigneurerie par petites parcelles à des Blancs. Le gouvernement fédéral canadien en a acheté plus de neuf cents hectares pour y loger les Mohawks. Aujourd'hui, les plus extrémistes des quelque mille cinq cents Mohawks restés sur place défendent comme un symbole leur petit bois, encouragés par leurs frères Iroquois de la rive sud du Saint-Laurent, qui en signe de solidarité bloquent l'accès d'un des quatre ponts enjambant le fleuve vers Montréal.

MARTINE JACOT

HAITI : la polémique sur la présence d'anciens duvaliéristes

Le Conseil d'Etat appuie un ultimatum à la présidente Ertha Pascal Trouillot

Le Conseil d'Etat haïtien a apporté jeudi 12 juillet son soutien à un ultimatum lancé la veille par les principaux partis du pays à la présidente par intérim Ertha Pascal Trouillot pour qu'elle fasse arrêter avant lundi midi deux ex-responsables politiques des précédents régimes dont la présence a été signalée dans la capitale haïtienne, faute de quoi ils demanderaient sa *démission*.

Ces deux personnes dont la majorité de la classe politique réclame depuis plusieurs jours l'arrestation ou l'expulsion sont le docteur Roger Lafontant, ex-homme fort de Jean-Claude Duvalier, revenu samedi à Port-au-Prince et l'ex-général Williams Regala, ancien numéro deux du général Henri Namphy. L'annonce de ce soutien du Conseil *d'Etat a été faite* par son *président*, le docteur Louis Roy, qui s'exprimait devant les responsables des principaux partis du pays. Le docteur Roy n'a pas écarté l'éventualité d'*« arriver à un divorce »* avec Mme Ertha Pascal Trouillot, avec laquelle le Conseil d'Etat est en conflit ouvert. La controverse sur la présence en Haïti de MM. Regala et Lafontant qui a déjà suscité mercredi une grève générale largement suivie, s'inscrit dans un contexte politique difficile où s'affrontent depuis plusieurs semaines les partisans d'une collaboration avec Mme Pascal Trouillot et ceux qui estiment que la présidente par intérim a définitivement rompu le dialogue en refusant la formule de compromis d'un exécutif encadré par un Conseil d'Etat avec l'aval de l'armée et des principales formations politiques.

Pour sa part, l'état-major de l'armée haïtienne a fait savoir jeudi qu'il avait donné l'ordre à ses unités d'assister la police en vue d'arrêter Roger Lafontant. Enfin, le Conseil de sécurité de l'ONU a été officiellement saisi de la demande haïtienne formulée par Mme Pascal Trouillot d'envoi d'une mission de surveillance des Nations unies pour assurer *« le caractère libre et honnête »* des futures élections du 4 novembre. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Trente-neuf immigrants clandestins haïtiens se noient aux Bahamas.** – Trente-neuf haïtiens qui tentaient d'entrer clandestinement aux Bahamas sont morts noyés après le naufrage de leur bateau, mardi, au large de l'île de Great Exuma (nord des Bahamas), à environ 200 milles marins au sud-est de la pointe de la Floride, a annoncé, jeudi 12 juillet, la télévision des Bahamas. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Signature d'un accord sur la fin de la grève

Un accord finalement conclu au terme d'une longue nuit de négociations a mis fin, jeudi 12 juillet, à une grève de dix jours des ouvriers sandinistes. Cette grève, marquée par de violentes manifestations de rue qui ont fait quatre morts et plusieurs dizaines de blessés, a constitué le premier grand test pour le gouvernement de la présidente Violeta Chamorro.

Aux termes de l'accord annoncé par la radio officielle, les grévistes ont accepté de reprendre le travail dès jeudi. Ils ont obtenu une augmentation de salaire de 43 % (ils en demandaient 200 %) et la promesse du gouvernement qu'aucune sanction ne serait prise. Cet accord, qui semble représenter une victoire politique pour Mme Chamorro, n'introduit pas de grands changements dans la politique économique du gouvernement mise en cause par les grévistes. Les syndicats sandinistes dénonçaient les efforts faits par le gouvernement pour privatiser les entreprises et les terres cultivées appartenant à l'Etat. Ils s'opposaient également à la politique monétaire du nouveau gouvernement qui a provoqué de fréquentes dévaluations.

Des responsables du gouvernement ont estimé que cette grève était une tentative des sandinistes pour saboter le gouvernement Chamorro, qui leur a succédé en avril dernier. Pour sa part, l'ancien président Daniel Ortega a souligné au cours d'une conférence de presse, jeudi, *« l'attachement des sandinistes à la paix »* en affirmant que, s'il l'avait vraiment voulu *« lors de la grève, les conditions avaient été réunies pour renverser Mme Chamorro »* – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

KÉNYA : après les manifestations pour le multipartisme

Montée de colères tribales contre le pouvoir

Le journal officiel a publié, jeudi 12 juillet, le décret officialisant la détention de trois avocats et de M. Raila Odinga, fils du premier vice-président du Kénya. D'autre part, Mᵉ Gibson Kamau Kuria, un défenseur très en vue des droits de l'homme, qui avait trouvé refuge à l'ambassade des Etats-Unis, a quitté Nairobi, mercredi soir, pour Londres.

Selon des sources proches du gouvernement, vingt-deux personnes ont trouvé la mort depuis le début des troubles qui ont commencé le 7 juillet et se sont étendus à plusieurs villes de province. D'après le quotidien *The Nation*, 1 499 personnes ont déjà été inculpées et 400 ont comparu devant les tribunaux pour leur participation à ces émeutes.

Bien que le slogan favori du chef de l'Etat, *«Amour, Paix, Unité»*, n'ait jamais convaincu aucun *wananchi* (citoyen de base), la relative stabilité politique dont a joui le pays depuis l'indépendance, a longtemps été citée en exemple. Comparé à ses voisins ougandais, éthiopien et somalien, déchirés par des guerres civiles, le Kénya faisait encore figure d'oasis de tranquillité. Ni les hommes d'affaires, ni les Nations unies – qui ont installé à Nairobi le Programme pour l'environnement, – ni les nombreux correspondants de la presse étrangère, ni les quelque 400 000 touristes qui viennent, chaque année, visiter le pays, ne s'y sont trompés. Cette image de stabilité est pourtant en passe de disparaître : les deux vagues d'émeutes, qui ont secoué le Kénya depuis le début de l'année constituent des signaux d'alarme sans précédent.

La première explosion de violence s'est produite en février, après le mystérieux assassinat de M. Robert Ouko, ministre des affaires étrangères et membre de l'ethnie luo, la seconde tribu du Kénya. La seconde a éclaté après l'arrestation de deux anciens ministres de la tribu kikuyu, la plus nombreuse (elle représenterait entre 10 et 20 % de la population) et la plus influente du pays. D'un point de vue ethnique – et donc forcément politique, – ce coup de colère des Kikuyus constitue un avertissement très sérieux pour le régime. Le président Daniel Arap Moi, s'il fait ses comptes, a de quoi se sentir nerveux : il appartient, lui, à la tribu archi-marginale des Kalenjins et jamais, depuis son accession au pouvoir en octobre 1978, il n'avait été ainsi contesté par les deux tribus majoritaires.

Jamais non plus, il est vrai, on n'avait vu des Kikuyus de si haut rang arrêtés et emprisonnés comme de vulgaires intellectuels contestataires ! Au lendemain du coup d'Etat manqué d'août 1982, le ministre (kikuyu) des affaires constitutionnelles, M. Charles Njonjo, soupçonné d'avoir trempé dans la tentative de putsch, avait, certes, été limogé et prié de répondre de ses actes devant une commission d'enquête. Mais il n'avait pas eu à subir l'affront d'un procès, et pas même celui d'une nuit en prison : on avait réglé l'affaire à l'amiable.

L'ombre du « Père de l'indépendance »

Cette époque « soft » est révolue. MM. Matiba, ancien ministre des transports, et Charles Rubia, ancien ministre du logement, dont le seul «crime» est d'avoir fait campagne pour le multipartisme, payent, aujourd'hui, leur audace par une mise en détention à durée indéterminée. Dès l'annonce des arrestations, Nairobi s'embrasait, suivie par tous les fiefs kikuyus des provinces centrales et même par certains fiefs luos dans l'ouest du pays.

A l'évidence, porter atteinte, de cette manière brutale, à deux personnalités kikuyus relève encore du sacrilège pour de nombreux Kényans. C'est que l'ombre de Jomo Kenyatta, le «Père de l'indépendance», le «Mzee» (l'Ancien) comme on l'appelait en signe de respect, pèse toujours sur les consciences. La mort du vieux dirigeant kikuyu, en août 1978, n'aura pas diminué sa gloire. Le long des grands boulevards de la capitale, on continue à vendre des posters qui le représentent, sceptre en main et sourire aux lèvres, en train de haranguer les foules. Si tous les magasins et les lieux publics s'ornent obligatoirement du portrait de M. Moi, son successeur, c'est celui du «Mzee» qui honore le mur du living de bien des foyers kikuyus.

«Dans les pas du maître»

Ce culte de Kenyatta ne va pas sans enjolivures. Ainsi, la création du parti unique, dont on attribue parfois un peu vite la paternité à M. Moi, remonte, dans les faits, à 1969. Cette année-là, après le (déjà) mystérieux assassinat du politicien luo Tom Mboya et les émeutes qui s'ensuivirent, le président Kenyatta décida d'interdire tous les partis qui lui faisaient de l'ombre. Et, de fait, il n'en resta plus qu'un : la KANU, aujourd'hui dirigée par M. Moi. Ce n'est qu'en juin 1982 que l'abolition du multipartisme fut officiellement décrétée. Et c'est en 1985 que les fonctionnaires furent publiquement conviés à adhérer à la KANU, sous peine de mise à pied.

D'une certaine manière, l'actuel chef de l'Etat, dont la «doctrine» se résume en un mot : *«Nyayo»* («marcher dans les pas du maître», c'est à dire de Kenyatta), s'est comporté en «bon fils». A ce détail près, capital, qu'il est né kalenjin et non pas kikuyu. En attendant le jour où il aura sans doute à payer ce «défaut d'origine», le président Moi tente, de plus en plus laborieusement, d'appliquer la tactique de la carotte tribale, en favorisant tour à tour certaines ethnies, et celle du bâton de la répression. L'usage de la carotte s'avérant de moins en moins payant, reste le bâton.

Ainsi, la mise à l'écart des Luos, entamée dès 1967 par Kenyatta, sera parachevée sans douceur par son successeur. Au lendemain du coup d'Etat manqué d'août 1982, douze membres de l'armée de l'air seront pendus : dix étaient luos. Traditionnels rivaux des Kikuyus, les Luos ont fait, à plusieurs reprises, les frais des crises du régime. Un de leurs principaux dirigeants, M. Oginga Odinga, sera exclu du parti en 1982 tandis que son fils, Raila, ne sort de prison que pour y être jeté à nouveau. Et le nombre de responsables luos qui ont péri de mort violente, est, comparé aux autres tribus, impressionnant.

Silences coupables

Dernier meurtre en date, celui de M. Ouko – dont les assassins continuent de courir. Un meurtre de trop. Pour les émeutiers de février et, plus largement, pour la communauté luo, le responsable de ce meurtre ne pouvait être que le président Moi en personne.

Le fait que Kikuyus et Luos se retrouvent dans les rues pour réclamer le multipartisme ne constitue pourtant pas un gage d'unité entre les deux communautés. MM. Matiba et Rubia, qui ont sans aucun doute fait preuve de courage en plaidant pour la démocratie, n'avaient pas dit un mot pour saluer les victimes de février.

Pas un mot, non plus pour dénoncer les vagues d'arrestations de 1982 ou protester contre les rafles de *«dissidents»* (supposés appartenir au mouvement d'opposition clandestin Mwakenya) en 1986 et 1987 notamment. Parmi les cibles du gouvernement de l'époque figuraient pourtant, outre des Luos, bon nombre d'intellectuels d'origine kikuyu – dont l'écrivain Ngugi Wa Thiongo, exilé aux Etats-Unis, et l'historien Maina Wa Kinyatti, emprisonné au Kénya pendant six ans et qui vit aujourd'hui, lui aussi, outre-Atlantique.

Qu'une partie de la classe politique se mette, enfin...à faire de la politique et qu'elle en paye le prix imposé d'ordinaire à des *wananchis* plus obscurs n'est peut-être pas si mauvais signe. L'autoritarisme grandissant du régime n'a pas peu contribué au mécontentement qui s'exprime aujourd'hui à visage découvert.

La colère de la puissante tribu kikuyu, inquiète devant la rapide montée en grade des Kalenjins au sein de l'appareil d'Etat, sera difficile à apaiser. Se sentant évincés du pouvoir (l'exemple le plus spectaculaire restant le limogeage de l'ancien vice-président, Mwa Kibaki, en mars 1988), les descendants de Jomo Kenyatta rêvent-ils de prendre leur revanche ? Si oui, ils devront épouser un semblant d'idéal national. Celui, peut-être, de la démocratie : celle pour laquelle se sont battus, dans l'ombre, depuis de longues années, des religieux, des enseignants, des étudiants, des syndicalistes et des avocats.

CATHERINE SIMON

Pour l'Algérie, le Mali et le Niger

Les Touaregs posent de « sérieux problèmes de sécurité »

Les ministres de l'intérieur de l'Algérie, du Mali et du Niger se sont rencontrés, jeudi 12 juillet, à Tamanrasset, dans l'extrême Sud algérien, pour étudier les *« sérieux problèmes de sécurité »* que posent les déplacements des nomades touaregs entre ces trois pays frontaliers.

En mai, un groupe de Touaregs avait attaqué la sous-préfecture de Tchin-Tabaradene au Niger pour voler des armes. Le bilan officiel avait fait état de *« soixante-trois morts parmi les assaillants et de neuf parmi les forces de l'ordre et la population civile »*. Lancée à la poursuite des *« agresseurs »*, l'armée s'était alors livrée à de sanglantes représailles qui avait coûté la vie à plusieurs centaines de nomades. (*le Monde* du 15 juin).

Le 29 juin, ce fut au tour de la sous-préfecture de Ménaka, à l'est du Mali, d'être la cible d'un commando de Touaregs. Il y eut quatorze morts dont le sous-préfet et son épouse. Les bâtiments qu'occupait World Vision, une organisation humanitaire américaine, furent détruits et un important matériel fut volé à la société privée italienne Zooconsult, engagée dans un projet de développement rural. Tous les techniciens étrangers qui travaillaient sur place, ont été rapatriés tandis que l'armée s'est lancée dans une vaste opération de *« ratissage »* dont on veut espérer qu'elle ne dégénérera pas en ratonnades.

Qui sont ces mystérieux Touaregs qui jouent ainsi les hors-la-loi ? Certains, dans les cercles officiels de Bamako et de Niamey, les soupçonnent d'appartenir à la « Légion islamique » mise sur pied par le colonel Kadhafi pour *« libérer »*, entre autres, le Tchad. Quoi qu'il en soit, les démêlés des « hommes bleus » avec les pouvoirs en place, pour le moins méfiants et maladroits, ne datent pas d'hier tant ces nomades passe-frontières, jaloux de leur culture et de leur mode de vie, ont du mal à s'adapter aux vicissitudes économiques et à s'intégrer aux structures d'un état moderne.

J. de B.

LIBÉRIA

Les rebelles refusent un cessez-le-feu immédiat

Des négociations de paix ont commencé, jeudi 12 juillet à Freetown, en Sierra Leone, entre les médiateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL). Ceux-ci n'entendent pas accepter la proposition gouvernementale de cessez-le-feu immédiat tant que le président Samuel Doe n'aura pas quitté le pouvoir et s'opposeront à l'envoi, sur place, d'une force multinationale d'interposition.

Les maquisards qui encerclent Monrovia et se battent, dans ses faubourgs, avec les soldats « loyalistes », se seraient emparés de la petite marine de guerre gouvernementale. Ils contrôleraient les approches des ports libériens et ont arraisonné plusieurs navires. D'autre part, de retour du Libéria, des membres de Médecins sans frontières-Belgique ont dénoncé les atrocités commises contre les civils par toutes les parties du conflit. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : manifestation en faveur de M. Ben Bella.** – Selon les organisateurs de la manifestation, quelque 5 000 partisans de M. Ahmed Ben Bella se sont rassemblés, jeudi 12 juillet, à Annaba, dans l'Est algérien. Le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), parti créé en faveur de l'ancien président, a demandé *« la levée de tous les obstacles entravant le retour »* de M. Ben Bella qui vit en exil en Suisse.

D'autre part, quatre militants du MDA ont cessé, mercredi, la grève de la faim qu'ils avaient commencée à Alger, une semaine auparavant, pour protester contre la *« saisie arbitraire »* de documents leur appartenant. L'affaire a été portée devant la justice. – *(AFP.)*

□ **MALI : interpellation d'un journaliste.** – Les autorités de Bamako ont fait appréhender, lundi 9 juillet M. Bassirou Diarra, ressortissant malien, journaliste du quotidien français *l'Humanité* et délégué du Secours populaire français. M. Diarra, présenté comme responsable d'un mouvement d'opposition, aurait été interpellé pour distribution de tracts et déclarations hostiles à son pays lors du récent sommet franco-africain à La Baule. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : deux morts dans une attaque en Casamance.** – Une *« bande armée »* composée d'une *« dizaine de rebelles »* a attaqué, mercredi 11 juillet, dans la région de Bignona en Casamance, un véhicule de transport en commun, a annoncé la radio sénégalaise. Deux personnes ont été tuées. Six autres, dont un ressortissant français, ont été blessées. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : rapatriement des coopérants militaires italiens.** – Le gouvernement italien a décidé de rapatrier les militaires coopérants en Somalie, en raison des *« graves retards dans la démocratisation et de l'absence d'un processus réel de réconciliation nationale »*. Cette réaction du ministère italien des affaires étrangères fait allusion au récent assassinat à Mogadiscio d'un chercheur italien, et à la fusillade, le 6 juillet, dans un stade de Mogadiscio, qui a fait une soixantaine de morts. – *(AFP.)*

ASIE

Le report d'une conférence à Genève sur le problème des rapatriements forcés

Aucun accord ne se dessine sur le sort des « boat people » vietnamiens

La conférence qui devait réunir à Genève, les lundi 16 et mardi 17 juillet, vingt-huit pays pour discuter du sort des « boat people » vietnamiens, notamment du problème des rapatriements forcés, a été de nouveau reportée. Un porte-parole du HCR (Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés), organisateur de la conférence, a annoncé, mercredi 11 juillet, que des consultations supplémentaires étaient nécessaires avant une nouvelle réunion. M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, s'est déclaré « très préoccupé » par ce report.

De l'Australie à Hongkong en passant par les pays de l'ASEAN (1), plus de cent trente mille « boat people » vietnamiens sont encore regroupés dans les camps de la région. Même s'il est plus réduit, leur afflux se poursuit en dépit de tout ce qui est entrepris pour décourager les candidats au départ : piraterie dans le golfe de Thaïlande, refoulement sur les côtes, refus qui se généralise d'accorder le statut de réfugié et, depuis l'an dernier, menace de rapatriement forcé.

Le Vietnam accepte les rapatriements volontaires organisés sous l'égide du HCR (3 160 à ce jour, en provenance de Hongkong), mais s'oppose toujours aux rapatriements forcés ; cinquante et un Vietnamiens ont été, en décembre 1989, rapatriés contre leur gré de Hongkong, mais dans des conditions assez odieuses pour que Londres renonce, provisoirement, à cette méthode pour débarrasser sa colonie de la présence de « boat people » classés « migrants économiques ».

L'an dernier, à la même époque, une conférence réunie à Genève avait déjà tenté d'aboutir à un accord global sur les rapatriements forcés mais deux pays, le Vietnam et les Etats-Unis, s'y étaient opposés.

Décourager le refoulement

Hanoï maintient sa position et Washington semble en faire autant tout en envisageant davantage de souplesse pour peu que le principe du volontariat au rapatriement soit respecté. En d'autres termes, il s'agirait de fermer les yeux sur le renvoi des « boat people » qui ne font pas fermement objection à leur rapatriement. L'objectif serait de décourager le refoulement par les pays de la région, dits de premier accueil, des « boat people » vietnamiens. Faute de la garantie qu'ils soient acceptés par les pays dits d'accueil définitif, pour l'essentiel occidentaux, ces pays menacent de rejeter systématiquement à la mer les « boat people » en cas de refus du rapatriement forcé. Déjà, les réfugiés qui ont pu mettre pied à terre, après être passés entre les mailles de pirates, sont classés « immigrants illégaux » et enfermés dans des camps-prisons.

Les « boat people » sont, du coup, tentés de rejoindre des rivages plus lointain. Huit mille d'entre eux auraient été, l'an dernier, refoulés de Malaisie et l'Indonésie se plaint d'un afflux important cette année (près de dix mille arrivées, en comprenant une minorité de « boat people » cambodgiens). Entre-temps, les départs légaux du Vietnam, organisés par le HCR, se multiplient. Quarante mille personnes ont ainsi quitté le pays en 1989 et près de soixante-dix mille devraient en faire autant cette année.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

□ **PHILIPPINES : attentats à Manille.** – Plusieurs bombes ont explosé au ministère de l'éducation et dans cinq établissements privés de Manille, très tôt vendredi 13 juillet, endommageant des immeubles et des automobiles mais sans faire de blessés, a annoncé la police. Aucune organisation n'a encore revendiqué ces attentats. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : dans la bataille pour la direction du Parti travailliste

M. Rabin marque un point contre M. Pérès

JÉRUSALEM

de notre correspondant

M. Itzhak Rabin, ancien ministre israélien de la défense, vient de marquer un point dans la campagne qu'il mène pour ravir la direction de l'opposition travailliste à M. Shimon Pérès, ancien premier ministre. A une confortable majorité, le bureau du parti – une centaine de membres – a recommandé, jeudi 12 juillet, qu'une confrontation ait lieu le plus vite possible. C'est exactement ce que demandait M. Rabin, qui entend que le parti ait d'ici à la fin du mois un nouveau *« leader »*.

Les travaillistes en ont besoin, dit-il, pour mener l'opposition au gouvernement de droite constitué par M. Shamir après l'éclatement de « l'union nationale » Likoud-travailliste et l'échec de la tentative de M. Pérès de réunir une majorité avec les partis religieux.

M. Pérès, qui se refuse à porter seul la responsabilité du fiasco, a vainement fait valoir que le moment était mal choisi pour une lutte interne et qu'une compétition pour la direction du parti ne devait pas avoir lieu avant l'année prochaine, lors de l'échéance normale de son mandat.

Que le bureau politique ait suivi M. Rabin est sans doute une indication des tendances dominantes dans le parti, mais il ne s'agit encore que d'une recommandation. La décision finale, sur la date exacte de la confrontation décisive et sur ses modalités, devrait être acquise le 22 juillet devant les 1 400 membres du comité central – auprès desquels les amis de M. Pérès vont, d'ici là, mener une active campagne. Ils auront fort à faire. Un nouveau sondage a encore confirmé cette semaine la popularité de M. Rabin dans l'opinion : il devance largement tous les autres hommes politiques du pays, notamment ceux de la droite. Il vient, en outre, d'échapper à une demande d'enquête parlementaire déposée par deux députés, un de droite et un de gauche. Ces parlementaires entendaient passer au crible les déclarations faites par l'ancien ministre de la défense au début de l'intifada et qui auraient incité les soldats à multiplier les passages à tabac de détenus palestiniens.

ALAIN FRACHON

□ **IRAN : les autonomistes kurdes affirment avoir tué 179 soldats.** – Le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) a affirmé, jeudi 12 juillet, que ses militants avaient tué, durant la période du 6 au 10 juillet, 179 soldats iraniens pour venger la mort de son ancien secrétaire général, Abdul Rahman Ghassemlou, assassiné à Vienne, le 13 juillet 1989, alors qu'il négociait avec le régime de Téhéran.

Les autonomistes kurdes – qui disent avoir perdu 7 des leurs dans les combats – assurent avoir également fait plus de 100 prisonniers. – *(AFP.)*

IRAK

Exécution d'un Suédois pour espionnage

Un ressortissant suédois d'origine irakienne, Jalil Mehdi Saleh El-Neamy, a été exécuté par pendaison, mercredi 11 juillet à Bagdad, pour espionnage, a annoncé le ministère suédois des affaires étrangères.

Marié à une Suédoise dont il avait acquis la nationalité en 1985, il a été arrêté en Irak, le 9 août 1989, alors qu'il rendait visite à des membres de sa famille. Accusé de collaboration avec des services secrets étrangers, il a été condamné, le 30 avril dernier, à la peine de mort par un tribunal révolutionnaire irakien. Selon M. Sten Andersson, ministre suédois des affaires étrangères, Saleh El-Neamy aurait reconnu qu'il travaillait pour le Mossad israélien. M. Andersson a précisé lors d'une conférence de presse que l'ambassadeur de Suède en Irak avait été rappelé pour consultations à Stockholm après que le premier ministre eut vainement fait appel au président Saddam Hussein pour lui demander de gracier le ressortissant suédois. Condamné lui aussi pour espionnage en Irak, le collaborateur de l'*Observer*, Farzad Bazoft, d'origine iranienne avait été exécuté le 15 mars dernier. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Réformes institutionnelles, réunification de l'Allemagne

L'union de la droite en difficulté au Parlement européen

L'Europe, une fois encore, sème la zizanie dans les familles politiques françaises. La semaine de session du Parlement européen qui vient de s'achever le démontre clairement. Les sujets à l'ordre du jour étaient il est vrai d'importance : les réformes institutionnelles impliquées par l'union économique et monétaire et par l'union politique, les conséquences de l'unification allemande. Or, sur l'un comme sur l'autre, la droite s'est divisée, et le PS est loin d'avoir achevé sa réflexion interne.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

L'Union pour la France existe peut être à Paris, *mais certainement* pas à Strasbourg : sur tous les votes importants les députés RPR et UDF se sont divisés. Quatre rapporteurs étaient chargés de faire savoir dans quel sens le Parlement européen souhaite *qu'évoluent* les institutions de la Communauté européenne.

Le *premier* expliquait quel devrait être la Constitution future de l'Europe : le deuxième indiquait dans quel sens devraient travailler les conférences intergouvernementales dont le sommet de Dublin a décidé la réunion ; le troisième, confié à M. Valéry Giscard d'Estaing, analysait comment le principe de « subsidiarité » devait commander les rapports entre la *Communauté* et les Etats membres ; le quatrième, rédigé par M. Maurice Duverger, élu sur une liste des communistes italiens, recherchait comment associer les Parlements nationaux à la construction européenne.

Les élus UDF, qu'ils siègent au groupe libéral ou à celui des *démocrates-chrétiens*, comme ceux du PS, ont approuvé ces quatre rapports. En revanche, les députés du RPR ont voté contre *les deux premiers*, estimant, selon l'expression de leur porte-parole, M. François Musso, que les réformes qu'ils proposent risquent de *« dénaturer »* la Communauté.

Ils leurs reprochent particuliè*rement de souhaiter que* la Commission européenne devienne compétente en matière de politique étrangère et de sécurité : *« En aucun cas, elle n'a été conçue pour exercer . de tels pouvoirs. »* Cela revient en fait à refuser qu'elle devienne petit à petit un véritable gouvernement fédéral, ce qui est le souhait des européens les plus déterminés.

La lente réflexion du PS

M. Giscard d'Estaing est de *ceux-là, même s*'il a su habilement manœuvrer en présentant un rapport qui insiste sur la nécessité de laisser aux Etats-nations les compétences qu'ils assument mieux que la Communauté. Il a pu, ainsi, faire approuver son rapport par une très large majorité de l'Assemblée comprenant aussi bien les socialistes, pourtant réticents devant le principe de « subsidiarité », que le RPR. Seuls les députés du Front national, qui tout au long de ce débat se sont présentés en farouches défenseurs du fait national, s'y sont opposés, M. Jean-Claude Martinez comparant l'ancien président de la République à *« un épicier auvergnat »*, et M. Bernard Antony la thèse de M. Giscard d'Estaing à *« une pommade orléaniste sur une réalité jacobine »*.

La position du RPR a été aussi divergente sur la réunification allemande. Le RPR a refusé, contrairement à l'UDF, d'approuver le rapport analysant ses répercussions sur la Communauté. Il est vrai que le sujet ne le passionne peut-être pas, puisque aucun de ses représentants n'a participé à sa discussion.

Les divergences d'approche des socialistes ne sont pas apparues seulement parce que les représentants du PS se sont contentés de coller d'assez près aux positions de M. François Mitterrand. Mais le parti lui-même n'en est qu'au début de sa réflexion sur les évo*lutions institutionnelles qu'il sou*haite.

Le groupe de travail, constitué autour de M. Gérard Fuchs, secrétaire national adjoint chargé des affaires européenns, et réunissant des représentants de tous les courants, ainsi que *MM.* Jean-Pierre Cot et Claude Cheysson, n'a encore tenu qu'une *seule réunion. Or, si les amis de* M. Jean-Pierre Chevènement *sont fort discrets à Strasbourg* – c'est le cas de M. Max Gallo – ils *ne le sont pas à Paris.*

THIERRY BRÊHIER

□ **Une proposition de loi sur la publicité du patrimoine.** – Le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche ont décidé de *« travailler dès la rentrée parlementaire à une proposition de loi sur la publicité du patrimoine des hommes politiques »*, lors d'une rencontre entre les deux formations, jeudi 12 juillet, au siège du MRG. Les délégations du PS et du MRG, conduites respectivement par MM. Pierre Mauroy et Emile Zuccarelli, *« ont constaté la convergence de leur analyse, leur volonté commune de renforcer et développer la majorité présidentielle »*, et *« affirmé leur souci d'agir pour restaurer la confiance des Français dans le politique »*.

POINT DE VUE

Pour réussir le plan Joxe sur la Corse

par Emile Arrighi de Casanova

M. PIERRE JOXE a eu le mérite de comprendre que la Corse ne pouvait s'accommoder longtemps de l'attentisme et que sa situation réclamait une solution d'ensemble. D'où sa lettre du 28 mai dernier aux élus insulaires et sa récente interview au « Monde » (*le Monde* du 28 juin), manifestant son inten*tion de réformer* le *statut* de l'île pour permettre aux instances régionales et, à travers elles, aux Corses eux-mêmes de mieux exprimer leur spécificité et d'être *mis à même de définir et de* conduire le développement de leur économie.

Ces objectifs correspondent, sans conteste, à l'attente de l'opinion. Comme d'autres régions à fort particularisme, mais avec la *vigueur accrue, que l'insularité* donne aux aspirations longtemps refoulées, la Corse veut secouer le jacobinisme en ce qu'il a de niveleur. Elle veut parallèlement épouser son temps et, telle que la géographie et les vicissitudes de *l'histoire l'ont formée, tirer partie* de ce qu'elle est pour valoriser toutes ses potentialités.

Il n'est pour s'en convaincre que de constater l'attrait croissant qu'exercent les carrières de l'entreprise sur ceux qui se sentent des *tempéraments de décideurs* et la revendication des jeunes de bâtir leur avenir sur place. En témoignent les effectifs croissants d'étudiants fréquentant la jeune université de Corte dont un récent sondage a placé la création en tête *des événements ayant marqué* la vie insulaire, au cours des dix années écoulées.

Un scrutin régional à la proportionnelle intégrale

Après avoir soulevé l'espoir, le statut particulier a engendré la désillusion. L'Assemblée de Corse *qui devait en être l'aiguillon* en est devenue l'anesthésiant. Renouvelée, totalement ou partiellement à trois reprises, en moins de sept ans, elle n'a pu maîtriser de manière décisive aucune des questions politiques culturelles, écono*miques dont dépend l'avenir* de l'île. Elle a vécu. Elle a à peine administré.

Avant d'envisager de la doter, dans l'espoir de la stimuler, de pouvoirs accrus, mieux eût valu s'interroger sur les raisons pour *lesquelles disposant, dans le cadre* de son statut actuel, de compétences non négligeables elle les avait peu ou pas exercées.

La conclusion eût été sans doute qu'elle avait surtout manqué de volonté. S'il est certes plus facile *d'appeler de ses vœux un nouvel* état d'esprit que d'en décréter l'avènement, il n'est cependant pas interdit de réfléchir aux voies et moyens, propres à le susciter. Dans cette perspective, trois pistes pourraient être explorées, *semble-t-il avec succès.* La première conduirait pour l'élection de l'Assemblée de Corse à substituer au scrutin départemental un scrutin régional. Il est bien connu que le département par *les moyens* financiers et d'influence dont il dispose, vis-à-vis des communes comme des citoyens, conduit ceux de ses élus qui siègent à la région à considérer cette dernière non comme une institution majeure *mais comme une structure de* compensation et de complément.

La deuxième amènerait à l'instauration, pour ce type d'élection, de la proportionnelle intégrale. Une telle proposition ne manquera pas de soulever l'objection de *l'impossibilité de dégager une* majorité et d'accroître en consé*quence l'impuissance* au lieu de la combattre.

Cet argument n'est pas sans réplique. D'abord, en considération de la situation actuelle, maintenue depuis sept ans en dépit de trois scrutins de renouvellement *qui ont mis chaque fois la majorité* à la merci, voire au chantage, d'une ou deux défections.

Mais, surtout, en raison des avantages que présenterait la proportionnelle intégrale. Celle-ci permettrait une représentation de tous les courants d'opinions. *Elle* éviterait que, marginalisés électo*ralement, certains ne cherchent* la rue comme lieu d'expression. Elle offrirait à des personnalités politiques ou de la société civile, porteuses de projets qui bousculent les schémas *établis*, l'occasion de les soumettre au jugement de *l'opinion, sans être préalablement* tributaires de l'aval des appareils insulaires ou parisiens. Elle obligerait d'ailleurs les uns et les autres à modifier en conséquence, pour limiter les risques d'évasions, les critères de choix, le plus souvent *campanilistes, de leurs candidats.* Elle serait probablement le meilleur moyen, en bousculant le rituel électoral, de provoquer le changement de mentalités dont la Corse a *besoin pour que l'ardeur et la lucidité* de ses élus correspondent à l'attente de ses habitants.

Ce changement serait encore accentué si le dialogue entre l'assemblée politique et les conseils consultatifs cessait de n'être qu'une apparence pour devenir une réalité. Il importerait, à cet *effet, que les deux conseils, éco*nomique et de la culture, allégés de toute duplication, soient fondus en un seul, assuré d'être obligatoirement consulté avant toute délibération de l'autre assemblée. Le pouvoir des politiques n'en serait *nullement amoindri. Mais les* forces vives, dès lors qu'elles s'exprimeraient les premières et seraient rassemblées, au lieu d'être comme aujourd'hui artificiellement *compartimentées, auraient* une chance accrue de sensibiliser l'opinion et donc d'amener l'assemblée régionale à s'interroger sur le bien-fondé de leurs propositions avant d'arrêter ses propres décisions.

Sous l'effet combiné de ces diverses influences, une situation politique *jusqu'ici figée pourrait* enfin se dégeler. Ceux qui ambi*tionnent* de *s'imposer par* leur dynamisme et leur compétence pourraient saisir la chance qui passera à portée de leur *main.* Il serait, dès lors, inutile de constituer un *mini-gouvernement insu*laire qui risque d'inquiéter sans *convaincre de son utilité.* La Corse n'a nul besoin d'excellences en quête d'honneurs. Ce à quoi elle aspire c'est à être gérée par une équipe déterminée, qui sera d'autant plus efficace que conduisant simultanément les débats de l'Assemblée et *les affaires de* la région, elle créera entre l'exécutif et le délibérant la cohérence que ne manquerait pas de mettre en péril tout exercice séparé des deux compétences.

A cette condition, de nouveaux pouvoirs pourront être utilement transférés : qu'il s'agisse, comme le prévoit le plan Joxe, de langue, de culture, de transport et de pro*motion économique. Loin de servir* de prétexte au schéma classique insatisfaction-inaction, ils permettront tout au contraire à la Corse d'aller de l'avant.

Faute de quoi les réformes projetées loin de guérir le mal ne feront que l'aggraver.

► **Emile Arrighi de Casanova est ancien président du Comité économique et social de la Corse.**

Les difficultés du FN à organiser ses meetings

Refuser des salles à M. Le Pen est une « erreur », estime le président de la Licra

Le FN a protesté, jeudi 12 juillet, contre le refus de la direction de l'hippodrome d'Auteuil d'ac*cueillir sur* ses *terrains* sa fête annuelle « bleu, blanc, rouge », les 15 et 16 septembre (*le Monde* du 12 juillet). Le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen juge *qu'« ainsi s'allonge la liste des persécutions dont sont victimes le FN et ses électeurs de la part du pouvoir socialiste et de ses complices »*.

A propos des refus, qui se multiplient, d'accueillir les manifestations de M. Le Pen, M. Jean Pierre-Bloch, président de la Licra, a notamment affirmé, jeudi sur Radio-Shalom : *« Je ne vois pas pourquoi on lui refuserait des salles si l'ordre public n'est pas troublé. Il ne faut pas en faire un martyr.* (...)*Par exemple, c'était une erreur, pendant la campagne électorale de Villeurbanne, de lui refuser une salle. Par contre, le jour où ils font des manifestations, il faut en organiser pour montrer qu'on ne laissera pas M. Le Pen et ses amis être maîtres de la rue.»*

M. Jean Germain, conseiller municipal de Tours et premier secrétaire de la fédération socialiste d'Indre-et-Loire, juge que l'organisation à Tours (après le refus de M. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux), de l'Université d'été du FN est une *« provocation »*. Il ajoute que, *« si cette initiative était confirmée, le PS serait au premier rang des démocrates de toutes sensibilités pour la préparation d'un immense rassemblement d'ampleur nationale pour s'opposer sur place, le jour même, aux hordes du Front national »*.

Au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Pierre Roux, conseiller régional RPR et ancien maire d'Avignon, a été privé jeudi de sa délégation de rapporteur du département du Vaucluse par M. Max Baéza, élu du FN et président de la commission foncière. M. Baéza justifie ce retrait par l'attitude vis-à-vis du FN de M. Roux, qui, avec le soutien du PS et contre les orientations définies par le président UDF de la région, M. Jean-Claude Gaudin, avait été candidat à la succession de Gabriel Domenech, élu FN décédé, ancien vice-président du conseil régional.

Enfin, *Mme Monique Pelletier*, ancien ministre, membre de la coordination nationale du mouvement France unie de M. Jean-Pierre Soisson, a reproché jeudi à l'opposition d'avoir au plan national, à propos du FN, *« un langage en contradiction avec certaines de ses pratiques locales ». « Halte à l'hypocrisie,* ajoute Mme Pelletier. *Disons-le clairement, il n'y a aucune différence entre alliance électorale et alliance de gestion. »* L'ancien ministre rappelle que *« les hommes et les femmes du centre, pour rester fidèles à* [leurs] *convictions* (...) [ne peuvent] *qu'être contre le Front national »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, jeudi 12 juillet, au palais de l'Elysée. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

• Convention internationale

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de *loi autorisant l'approbation* d'une convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Cette convention, signée à Bâle le 22 mars 1989, donne aux Etats des moyens supplémentaires de lutte contre les importations clandestines de déchets dangereux, qui menacent la qualité de l'environne*ment à l'insu du public* comme des autorités nationales.

Elle *prévoit un régime* d'interdiction, d'autorisation ou de surveillance des transports de déchets dangereux, à l'initiative ou à la charge des autorités de chacun des Etats intéressés. Ce régime est déjà appliqué par la France depuis l'en*trée en vigueur* de la loi du 30 décembre 1988.

• Le renouveau du service public au ministère de l'agriculture et de la forêt

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres une communication sur le renouveau du service public au ministère de l'agriculture et de la forêt.

• Les technologies des procédés industriels, chimiques ou biologiques

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur les technologies des procédés industriels, chimiques ou biologiques *(lire page 20).*

• Protection des consommateurs

Mme Neiertz, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation, a *présenté* au *conseil* des ministres une communication sur la protection des *consommateurs* pendant la saison touristique d'été.

SOCIÉTÉ

Un rapport du Conseil d'Etat

Les inconvénients de la décentralisation sur la protection de l'enfance

Manque de coordination entre les services sociaux des départements, les autorités judiciaires et les associations qui ont en charge la protection de l'enfance, absence d'outils pour mesurer l'efficacité des interventions à quelque niveau que ce soit, disparités entre les dispositifs de protection des départements, tel est le tableau peu reluisant décrit dans un rapport du Conseil d'Etat sur la protection et le statut de l'enfant, donné au premier ministre et rendu public, mardi 10 juin, en présence de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille.

Le Conseil d'Etat n'est certes pas le premier à mettre à jour ces disfonctionnements de la protection de l'enfance, mais on aurait pu penser que la décentralisation amènerait des remèdes. En fait c'est loin d'être le cas. Le rapport montre que bien souvent celle-ci n'a fait qu'accentuer les faiblesses du système, même si certains départements ont fait de réels efforts d'amélioration. Le conseil d'Etat souligne l'importance de la loi du 10 juillet 1989 qui a permis de clarifier les compétences des conseils généraux en matière de protection de l'enfant. Il regrette que les « Conseils départementaux de développement social » qui avaient été prévus pour coordonner les politiques sociales soient encore beaucoup trop rares ou n'aient été mis en place que *« pour satisfaire à l'obligation légale »* sans avoir d'existence réelle.

Une méconnaissance des autres institutions

Parmi les causes des maux dont souffre la protection de l'enfance, le rapport cite la méconnaissance par le personnel de chacune des institutions, du rôle et des modalités d'intervention des autres : *« Cela est tout particulièrement vrai du personnel éducatif, dans l'ignorance le plus souvent totale des circuits administratifs, qu'ils soient sociaux ou judiciaires et donc de ses possibilités de recours, voire de ses obligations face à un enfant victime soit de difficultés économiques et sociales graves, soit de sévices. A cette ignorance s'ajoute une propension très forte de chaque institution à traiter seule les situations dont elle a connaissance »*. Cette tendance est largement facilitée par la *« très grande autonomie »* juridique dont disposent les différents acteurs. Enfin, les auteurs du rapport notent les difficultés qu'engendre la multiplicité des textes portant sur le secret professionnel des multiples acteurs travaillant auprès des enfants. L'harmonisation de ceux-ci figure d'ailleurs en bonne place parmi les suggestions des conseillers d'Etat pour l'amélioration du système de protection de l'enfance.

La création d'un observatoire

Alors qu'un nombre croissant de spécialistes de l'enfance, s'interrogent sur la décentralisation et ses effets pervers pour une véritable politique sociale, les conseillers estiment qu'il ne serait pas souhaitable de remettre en cause celle-ci. Ils pensent toutefois que l'Etat devrait adapter les textes et les circuits administratifs afin d'éviter les disparités injustifiées dans les politiques locales. Le rapport suggère que l'Etat donne plus de moyens à la justice afin qu'elle soit disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre par le biais de permanences.

De même, les services extérieurs du ministère de la santé de la solidarité et de la protection sociale devraient servir *« d'appui logistique à l'Etat et à son représentant dans le département pour la coordination interministérielle et l'impulsion des politiques »*. Formation des différents spécialistes de l'enfance et meilleure intégration du système éducatif et des institutions hospitalières dans le dispositif de prévention et de protection de l'enfance figurent également parmi les propositions d'amélioration du système.

Au sujet de l'indispensable évaluation des actions de protection, les auteurs du rapport proposent de créer un *« observatoire des politiques de protection de l'enfance »* qui pourrait être soit paritaire (cogéré et cofinancé par l'Etat et les départements), soit tripartite, avec des représentants de l'Etat, des départements, et des associations gestionnaires de services ou d'établissements de soins. Ses missions seraient d'élaborer des outils statistiques et de mener des missions d'évaluation. Cet observatoire pourrait être un établissement public nouveau, mais les conseillers préféreraient qu'il dépende d'un organisme existant comme l'Institut de l'enfance et de la famille, ou qu'il soit rattaché au Parlement.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Le bilan d'un numéro vert

Quatre cents appels par jour

Avec cinquante mille appels pour six mois d'existence, soit quatre cents par jour, le service téléphonique d'écoute, national et gratuit, mis en place au début de l'annnée pour venir en aide aux victimes et témoins de mauvais traitements à enfants démontre son utilité. Une surprise toutefois : l'importance des appels (20 %) concernant les droits de garde et de visite lors de séparation des parents.

« Cinquante mille appels ne veulent pas dire cinquante mille enfants maltraités », souligne le docteur Marie-Claude Brachet, directrice de ce service cogéré par l'Etat, les départements et des associations. Beaucoup de personnes appellent plusieurs fois et un certain nombre de communications sont des demandes de renseignements. 50 % des appels sont des demandes de conseils ou des signalement de cas de maltraitance (physique ou psychologique). 25 % concernent des abus sexuels *« actuels ou passés »*, 20 % des contestations de droit de garde ou de visite (renseignements juridiques) et 5 % des violences institutionnelles.

Un grand nombre d'enfants appellent eux-mêmes (28 %), parfois ce sont les frères, sœurs ou camarades (6,5 %), fréquemment les parents, et surtout la mère (20 %), mais les voisins aussi se sentent impliqués, puisqu'ils représentent 9 % des appels. Les appels concernent surtout des filles (55 %) et des plus de 12 ans (33 %), mais un quart des appelants ont entre 6 et 12 ans. 93 % des personnes qui appellent le 05-05-41-41 refusent de décliner leur identité.

Un médecin ausculte les victimes du 14 juillet

Les dégâts des pétards

La préfecture de police de Paris a interdit les tirs de pétards sur la voie publique vendredi 13 et samedi 14 juillet. L'an passé, à l'occasion de la fête nationale, ces « jouets pyrotechniques » avaient conduits, en quatre jours, 253 personnes dans les hôpitaux parisiens, comme le montre le travail d'un médecin généraliste de l'hôpital Saint-Antoine, M. Harrié Maarek.

Ils sont des milliers, chaque année, à faire éclater leurs petits cylindres rouges au milieu de la foule. Par tradition ou par amusement, ils violent la loi sans le savoir. *« Le tir de pétards est interdit du 10 au 17 juillet inclus »* : l'arrêté préfectoral du 29 juin 1989 réglementant les festivités de l'année du bicentenaire de la Révolution n'a pas plus été respecté que l'ordonnance du 2 juillet 1963, qui interdit les jets de pétards sur la voie publique et leur vente aux mineurs, ou celle du 9 août 1973 qui prohibe purement et simplement leur commerce les 13 et 14 juillet. Deux jours pendant lesquels, de la Bastille à la République, on se serait pourtant cru à Valmy.

De garde à l'hôpital Saint-Antoine dans la nuit du 13 au 14 juillet, M. Harrié Maarek n'a pas manqué grand-chose de la bataille qui se déroulait à quelques centaines de mètres de là. Des heures durant, il a vu descendre des camions du SAMU et de la Croix-Rouge, brûlés et éclopés, temporairement borgnes ou à moitié sourds, utilisateurs ou simples victimes de ces « jouets » d'un genre un peu particulier aux noms de guerre évocateurs : Mammouth, Bison, Mitraillette, Clac doigt... Cette nuit-là et les trois jours suivants, ils furent 253 répertoriés dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris. En cette année 1989, les importations de pétards (Taïwan, Corée du Sud, Brésil...) avaient été multipliées par 5,3 et le nombre des blessés accompagnait le mouvement.

L'étude de M. Maarek permet de mieux connaître les victimes de cette invention chinoise qui s'attaque de préférence aux hommes (54 %), jeunes (73 % ont entre dix-huit et trente-cinq ans), actifs (63 %) et célibataires (66 %). Dans 11 % des cas, ils s'avouent eux-mêmes utilisateurs et sont généralement satisfaits des services d'urgence (78 %). Très exposés, les yeux sont souvents touchés (28 cas recensés).

Les études réalisées à l'étranger révèlent qu'à 2 mètres, nombre de pétards dépassent largement le niveau de bruit supportable sans risque de dommage auditif. Or 82 % des victimes étaient à proximité immédiate de l'explosion (moins de 20 centimètres). C'est donc sans surprise que l'on dénombre 42 traumatismes aigus dont 7 tympans perforés, 5 hospitalisations et une incapacité de travail de 35 jours.

« Attention explosif, danger ! »

Le détail des autres blessures, essentiellement des brûlures, apporte de nouvelles précisions sur les us et coutumes des lanceurs de pétards : les femmes sont beaucoup plus touchées aux jambes (60 %) et les hommes à la main (83 %), droite de préférence, ces messieurs visant sans doute les jambes de ces dames. Arrêts de travail (29 au total), séquelles inesthétiques (71 %) et même une amputation de phalange viennent parfaire le tableau.

Alors que l'Organisation mondiale de la santé s'est déjà prononcée pour l'interdiction complète de la fabrication des pétards, M. Maarek se déclare *« défavorable à une telle mesure répressive »* estimant que *« par une prévension efficace, le nombre de blessés régressera »*. Il propose de réviser la composition et de limiter la puissance de certains de ces *« mini-artifices »*, d'en effectuer une véritable classification – ce que l'AFNOR est en train de réaliser, – de lancer des campagnes de sensibilisation dans les médias, et enfin d'accompagner les paquets d'une notice d'instruction : *« Attention explosif, danger ! Le pétard que vous allez utiliser peut être source de surdité, cécité, brûlure ou plaie grave. (...) N'allumez pas de pétards en présence d'enfants. (...) Ne trans-portez pas de pétards dans votre poche. (...) N'allumez qu'un seul pétard à la fois. (...) Ne jetez pas le pétard sur une autre personne »*.

Une longue mise en garde qui se résume à cet avertissement : *« Cet artifice n'est pas un jouet »*.

NATHANIEL HERZBERG

SCIENCES

A la fin des années 40

Des produits radioactifs ont été libérés volontairement par une usine américaine de plutonium

WASHINGTON

de notre correspondant

Au terme de très longs calculs, une étude parrainée par le gouvernement fédéral a confirmé ce dont les habitants de la région de Hanford (Etat de Washington) se doutaient depuis longtemps : à la fin des années 40, une usine de fabrication de plutonium destiné à l'arme atomique a libéré dans la nature, notamment sous forme d'iode, des produits radioactifs.

Les chiffres publiés ont surpris par leur énormité : selon l'étude réalisée par un groupe de scientifiques, treize mille cinq cents personnes habitant dans les districts situés sous le vent de l'usine, répartis sur les Etats de Washington et de l'Oregon, ont pu recevoir des doses supérieures à 33 rads (les normes sanitaires actuelles limitent l'exposition à 1 rad par an pour les personnes travaillant dans une centrale nucléaire, et à 5 rads par an pour celles employées dans les usines d'armement atomique).

Plus grave, les quantités de radiations absorbées ont pu être considérablement plus élevées chez les nourrissons que chez les adultes (l'iode radioactif déposé dans les fourrages étant fortement concentré dans le lait des vaches).

Selon l'étude, un petit groupe d'une douzaine de nourrissons auraient ainsi reçu pas moins de 2 900 rads – soit près de deux fois plus que ce qu'ont reçu les habitants des environs de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl, – tandis que 1 200 autres auraient reçu des doses comprises entre 15 et 650 rads. L'étude n'indique pas combien d'enfants ou d'adultes ont pu subir les conséquences de cette exposition prolongée aux radiations : malformations à la naissance, cancers de la thyroïde, par exemple. Mais une habitante de la région parle de 27 bébés morts dans sa seule famille, certains atteints de malformations.

Ce n'est pas la première fois que sont révélées aux Etats-Unis certaines pratiques datant des débuts de l'ère atomique ou même d'une période plus récente, et qui témoignaient d'une surprenante indifférence aux risques encourus par les populations.

C'est ainsi que des Indiens Navajos (ainsi que des Blancs) ont été employés à l'extraction d'uranium au Nouveau-Mexique dans des conditions extrêmement dangereuses pour leur santé, alors que des spécialistes avaient plaidé en vain pour qu'on prenne des précautions (ventilation adéquate des mines).

L'affaire de Hanford est particulièrement choquante, d'abord parce que le taux des radiations émises atteint des valeurs qu'aucun autre site nucléaire américain n'a connues, pas même les régions situées sous le vent des polygones de tir où ont été effectués nombre d'essais d'armes atomiques.

Ensuite, et surtout, parce qu'une partie importante des substances radioactives présentes dans l'environnement a été libérée volontairement à partir de l'usine de production de plutonium, pour tester des instruments de détection... La réaction des fermiers de la région est, comme on pouvait s'y attendre, à mi-chemin de la rage et de la stupeur.

JAN KRAUZE

De véritables passoires

Ce n'est pas la première fois, hélas, que le centre de Hanford, spécialisé dans la production de matières fissiles destinées aux armes nucléaires, est accusé d'avoir failli aux règles les plus élémentaires de la sûreté. Déjà en 1978, Hanford avait été sous le feu des projecteurs en raison de la publication d'une étude controversée conduite par Thomas F. Mancuso sur les causes de mortalité chez les travailleurs de l'usine.

L'affaire, qui fit grand bruit à l'époque, résonne encore aujourd'hui dans la mesure où elle traite du sujet très difficile des effets des faibles doses de rayonnement sur l'homme. Un thème qui garde toute son actualité lorsque l'on songe aux conséquences à long terme des retombées radioactives de Tchernobyl sur les populations.

Toute cette agitation autour du centre de Hanford, confortée par les interrogations d'un certain nombre d'experts sur les mesures de sûreté trop floues prises dans d'autres sites nucléaires américains qualifiés de passoires (Rocky Flats, Savannah River), fait que les langues se délient et que les évidences les plus désagréables finissent par transpirer (*le Monde* du 19 octobre 1988).

Au point que les autorités gouvernementales n'hésitent plus à reconnaître que le complexe de Hanford – l'un des 17 que possèdent les Etats-Unis pour la production d'armes nucléaires – a bien relâché au cours de ses premières années d'existence de 500 000 à 1 million de curies d'iode et des kilos de plutonium dans l'environnement ! Depuis, le centre, qui accueille deux unités de fabrication de plutonium, a vu ses neuf réacteurs encore en service fermés par précaution en attendant d'être nettoyés.

Une opération difficile, compte tenu de l'état de « saleté nucléaire » du site, et qui, selon les autorités gouvernementales, pourrait coûter la somme astronomique de 2 milliards de dollars par an pendant trente ans...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Selon des spécialistes soviétiques de l'énergie

En URSS un réacteur sur cinq devrait être arrêté

Quatre ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, les experts internationaux de l'énergie continuent de se pencher sur la sécurité nucléaire en URSS. Au cours d'une rencontre organisée à Paris les mardi 10 et mercredi 11 juillet par le club international énergétique de Moscou, M. Makarov, membre correspondant de l'académie des sciences de l'URSS, a estimé que 20 % de la quarantaine de réacteurs nucléaires actuellement en service en URSS devraient être arrêtés. Jusqu'à présent, les Soviétiques étaient très réticents lorsqu'il s'agissait de communiquer des estimations des risques nucléaires dans leur pays.

Le club, créé en mars 1989 et regroupant des experts occidentaux et soviétiques, demande que des *« statistiques fiables »* relatives à Tchernobyl soient enfin communiquées, et qu'une mission se charge d'évaluer l'état de la sécurité nucléaire en URSS. Un tel travail pourrait être confié à l'agence internationale de l'énergie atomique de Vienne. Des critères plus stricts, et conformes à ceux en vigueur dans les pays industrialisés, pourraient alors être appliqués en Union soviétique.

□ **Lancement d'un satellite soviétique.** – L'Union soviétique a lancé avec succès, mercredi 11 juillet, un satellite d'observation astronomique, Gamma-1, destiné à l'étude des sources de rayonnement gamma de l'univers. L'un des premiers objectifs de cet observatoire est d'observer le Grand Nuage de Magellan, cette région du ciel dans laquelle est apparue en février 1987 une supernova (SN 1987 A). Grâce à ce nouveau satellite, à la construction duquel plusieurs organismes français ont participé (CEA, CESR, CNRS et CNES), les scientifiques espèrent améliorer par dix les données déjà recueillies sur ce thème entre 1975 et 1982 par le satellite européen Cos-B.

EN BREF

□ **La Cour européenne de justice se prononcera sur la législation irlandaise en matière d'avortement.** – La Cour européenne de justice se prononcera au début de 1991 pour définir si la législation irlandaise sur l'avortement doit être assouplie, en considération du marché européen sans frontière. L'Irlande est le dernier pays du Marché commun à interdire totalement l'avortement. Le traité de Rome de 1957, qui a fondé la Communauté économique européenne, impose aux Etats membres de supprimer *« les restrictions à la libre prestation des services »* à l'intérieur du Marché commun. La première question sera donc d'établir si l'avortement constitue un *« service »*. Ensuite, il faudra déterminer si *« sa libéralisation ne portera pas atteinte à la moralité publique en Irlande »*. – *(AFP.)*

□ **La Nouvelle-Zélande interdit les punitions corporelles à l'école.** – Une petite majorité de parlementaires néo-zélandais (42 voix pour et 37 contre) a voté, mardi 11 juillet, l'abolition de la punition corporelle à l'école à l'issue d'un débat passionné. En Nouvelle-Zélande, qui avait hérité cette tradition du Royaume-Uni, les enseignants bénéficiaient d'une clause légale spéciale qui les autorisait à frapper leurs élèves. Désormais, ils tombent sous le coup de la loi réprimant les coups et blessures. – *(AFP.)*

JUSTICE

Exercice illégal de la médecine et escroquerie

L'Eglise de scientologie vacille sur ses bases lyonnaises

La présidente et le trésorier de l'Eglise de scientologie pour la France resteront en prison. Ainsi en a décidé, jeudi 12 juillet, M. Georges Fenech, juge d'instruction à Lyon, qui les avait inculpés, *au début de la semaine*, de complicité d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine. Le magistrat a également décidé de geler, à Paris comme à Lyon, les comptes bancaires *de l'association* et de ses responsables. Sept personnes au total sont aujourd'hui inculpées dans le dossier instruit par le juge Fenech à partir de la plainte déposée par la veuve d'un adepte de la Scientologie au lendemain du suicide de son époux.

LYON

de notre bureau régional

Dès lundi après-midi *9 juillet*, le Centre de dianétique créé, au début de 1987, par l'Eglise de scientologie, dans un immeuble cossu du centre de Lyon, avait porte close. Jusque-là, la branche locale de la secte ne celait pourtant pas son activité. Tout au contraire, elle avait pignon sur rue, renouant tranquillement avec un passé glorieux, éminemment lucratif aussi, et possédant un autre local situé dans le quartier populaire des pentes de la Croix-Rousse, dans un immeuble pimpant et bien entretenu.

Dans la métropole régionale, nul ne pouvait ignorer que la scientologie soutire des fonds à des adeptes fragiles, en leur promettant une forme d'épanouissement personnel. Mais, face à des activités menées par des adultes majeurs et consentants, et en l'absence de crime ou de délit, les policiers des renseignements généraux s'en tenaient à une « surveillance rapprochée ». Il en fut ainsi, notamment, en 1989, lors de l'inauguration, à Lyon, du siège international d'Interpol, ennemi juré des scientologues dont l'organisation internationale de police criminelle gêne les agissements.

Le suicide d'un adepte

La justice est cependant intervenue après la plainte déposée par Mme Nelly Vick, dont le mari, Patrice, père de trois enfants, s'est suicidé le 24 mars 1988, à l'âge de trente-trois ans. Dépressif, Patrice Vick avait parfois absorbé des médicaments remis par l'encadrement lyonnais de l'Eglise de scientologie. Or certains de ces produits ne sont disponibles que sur ordonnance. Aussi l'instruction confiée au juge Fenech vise-t-elle le délit d'exercice illégal de la médecine.

De surcroît, le magistrat s'est vu délivrer un réquisitoire supplétif sur l'ensemble des activités courantes de la scientologie, qu'il s'agisse de la vente de livres propageant les « théories » de son fondateur, L. R. Hubbard, ou de la commercialisation d'appareils de mesure du degré d'avancement des adeptes dans la « connaissance », cédés à des prix excédant de dix ou vingt fois leur coût de fabrication.

Le 26 juin, les policiers de la brigade des stupéfiants du SRPJ de Lyon effectuaient une première perquisition au siège local de l'Eglise de scientologie, afin de saisir matériel et documents démontrant l'escroquerie. Ses responsables locaux – Mlle Corinne Medalin, âgée de vingt-cinq ans, MM. Alain Barou, vingt-cinq ans *également, et Jean-Jacques Mazier*, quarante-sept ans, président du Centre de dianétique – étaient placés en garde à vue, puis inculpés et laissés en liberté.

Vendredi 6 juillet, des mandats d'amener étaient délivrés à l'en*contre de trois membres influents* de la direction parisienne : MM. Yves Beau, trente-six ans, président d'un « Celebrity Center », un des nombreux satellites de l'Eglise de scientologie comptant dans ses rangs la cantatrice Julia Migenes Johnson, le pianiste Chick Corea ou l'acteur John Travolta ; Mme Danièle Gounord, quarante-neuf ans, présidente de l'Eglise de scientologie pour la France ; M. Jean-Paul Chapellet, trente-six ans, son trésorier. Deux jours plus tard, M. Fenech devait prononcer leur inculpation. Seuls Mme Gounord et M. Chapellet étaient incarcérés, en l'attente d'un débat contradictoire sur leur éventuelle mise en liberté. Enfin une septième inculpation était prononcée contre un médecin lyonnais, Mme Claude Morand, trente-trois ans.

Deux millions de francs de recettes annuelles

Manifestement, l'Eglise de scientologie vacille sur ses bases. Déjà, à Saint-Etienne, en 1986, la secte avait eu maille à partir avec la justice, l'administration fiscale et l'inspection du travail, à propos de certaines dissimulations de recettes et infractions diverses à la législation du travail. L'action de la justice n'avait pas été étendue à Lyon, où l'Eglise de scientologie, formée sous le statut d'une association départementale distincte, était protégée par une étanche cloison juridique. C'est précisément cette structure que le juge Fenech tente aujourd'hui de jeter bas, convaincu qu'elle sert à alimenter un réseau d'exportation de fonds en direction du Danemark et des Etats-Unis, vers lesquels il serait disposé à délivrer des commissions rogatoires. Il est évident que, aux yeux du magistrat lyonnais, un lien de subordination existe entre les associations de base et le siège parisien. Ce dernier est considéré comme complice par fourniture de biens – livres, médicaments, appareils – et *de services, comme l'assistance* comptable.

L'enjeu n'est pas mince. L'Eglise de scientologie avait déjà tenté de s'implanter dans la région lyonnaise, entre 1976 et 1982. Selon son responsable de l'époque, *M. Roger Gonnet – « repenti » et* auteur d'un témoignage accablant de cinquante-sept feuillets dactylographiés, – la secte réalisait des recettes de 2 millions de francs par an, dont la moitié au moins étaient expédiés à l'étranger. Le *« chemin de la vérité »* pouvait coûter jusqu'à 1 million de francs aux adeptes fortunés, y compris le coût de stages outre-Atlantique. En 1982, le local de la secte avait accueilli près de six cents fidèles. Selon les militants régionaux de l'Association de défense de la *famille et de l'individu (ADFI)*, qui s'est constituée partie civile, comme quatre personnes physiques – victimes ou anciens adeptes de l'Eglise de scientologie, – une vingtaine d'autres groupes et sectes se manifestent en région Rhône-Alpes, qui constitue un bon marché en raison du niveau moyen de revenus de sa population et de sa proximité avec la Suisse.

Le dépouillement de la comptabilité, actuellement couverte par le secret de l'instruction, devrait permettre de mesurer si l'Eglise de scientologie avait réussi, ces derniers mois, à retrouver à Lyon sa splendeur et sa munificence. Le vibrant plaidoyer de Mlle Julia Migenes Johnson, prononcé vendredi 6 juillet, juste avant un récital dans la cour de l'hôtel de ville, ne changera sans doute rien à l'affaire.

GÉRARD BUÉTAS

Au tribunal de Paris

Mgr Lefebvre condamné pour « diffamation religieuse » envers la communauté musulmane

Mgr Marcel Lefebvre, évêque intégriste, a été condamné, jeudi 12 juillet, à une amende de 5 000 francs par la 17e chambre correctionnelle de Paris, qui l'a déclaré coupable du délit de « diffamation religieuse » envers la communauté musulmane. Malgré la vigueur de propos litigieux *dénoncés* par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), l'évêque a été relaxé du délit de « provocation à la discrimination religieuse ».

Lors d'une conférence de presse tenue le 14 novembre 1989 à l'hôtel Crillon à Paris, Mgr Lefebvre avait notamment déclaré en évoquant sa crainte de l'islamisation de la France : *« Ce sont vos femmes, vos filles, vos enfants qui seront kidnappés et emmenés dans des quartiers réservés comme il en existe à Casablanca. »* Dans son jugement, le tribunal observe que l'évêque *« prête à la communauté musulmane dans son ensemble l'intention de commettre des crimes, celui de rapt, et celui de la séquestration »*. Les juges précisent que l'emploi du verbe « kidnapper » constitue une imputation à l'évidence diffamatoire envers la communauté religieuse musulmane. Aussi, ils considèrent que le délit de diffamation est constitué et la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) a *obtenu* le franc symbolique de dommages et intérêts.

En revanche, le tribunal n'a pas sanctionné un autre extrait de la conférence de presse où Mgr Lefebvre déclarait : *« Le mieux pour les musulmans serait qu'ils rentrent chez eux. »* Il avait ensuite donné un sens plus précis à son propos en ajoutant : *« Les musulmans vont petit à petit imposer leurs lois. Le droit chrétien ne peut s'accorder avec le droit islamique. Les musulmans ne peuvent pas être catholiques. Ils ne peuvent pas vraiment être français. Il ne faut pas leur permettre de s'organiser ni sur le plan politique ni sur le plan religieux. »* L'évêque jugeait en outre que la construction de mosquées en France était *« une catastrophe »*.

Ces affirmations étaient considérées par la LICRA comme *« une provocation à la discrimination raciale et religieuse »*. Mais le tribunal, présidé par M. Claude Grellier, n'a pas eu la même lecture. Selon les juges, il ne s'agit que de *« recommandations »* s'inscrivant dans *« un vaste débat politique et culturel »* ou encore dans *« un débat d'idées »*. Le jugement soutient notamment : *« Affirmer que les musulmans ne peuvent pas être vraiment français, qu'il ne faut pas leur permettre de s'organiser sur le plan politique et religieux est l'expression d'un discours tendant à nier le principe de la laïcité et de séparation de l'Eglise et de l'Etat »* Le tribunal considère qu'il n'a pas à en apprécier la *« pertinence »* et refuse de voir une provocation dans les propos du prélat tout en admettant *« qu'ils tentent d'inquiéter le lecteur et l'auditeur »*. Pour les magistrats, il ne faut voir là *« aucun appel explicite et direct à une discrimination »*. Il ne s'agit là que d'une *« opinion »* inspirée par *« les sources théologiques du droit »*.

MAURICE PEYROT

REPÈRES

PUNITION

Deux élèves japonais enterrés vivants

Deux élèves japonais, âgés de treize et quatorze ans, ont été enterrés vivants sur une plage à l'automne dernier par leurs enseignants qui entendaient les punir ainsi pour avoir racketté leurs camarades. Ils ont passé plus de vingt minutes enfouis dans le sable jusqu'au menton, la tête balayée par les vagues qui venaient s'échouer sur la plage de Fukuoka, une ville située dans le sud du Japon. *« Nous pensions que nous allions mourir »*, a déclaré l'un d'entre eux, en précisant que lorsqu'il avait essayé de s'extirper du sable, un enseignant était arrivé aussitôt pour l'en empêcher. Sept enseignants au total auraient participé à l'incident. Le directeur de l'école les a réprimandé pour avoir agi « de façon excessive », mais aucune sanction n'a été prise par les autorités scolaires locales. – *(AFP.)*

SÉISME

Ni victime ni dégâts en Martinique

Trois secousses ont été ressenties en Martinique peu après 19 heures, le jeudi 12 juillet (1 heure, le 13 juillet, heure de Paris). Le plus fort de ces séismes avait probablement une magnitude de 5,5 sur l'échelle de Richter. Mais on ne signale ni victime ni dégât. A ceci près que les communications téléphoniques ont été très perturbées pendant plusieurs heures. Selon l'observatoire volcanologique de Martinique, l'épicentre du séisme était situé à 26 kilomètres de profondeur, et à 80 kilomètres au sud-ouest de ce laboratoire. – *(AFP.)*

HANDICAPÉS

Vol à la roulette

Un paraplégique est entré, jeudi 12 juillet, dans un magasin spécia*lisé situé dans le centre de Lyon* assis dans un fauteuil roulant fort usagé. Avec l'assistance du commerçant, il a pris place dans un engin très perfectionné, vendu 9 000 francs. Tandis que le com*merçant préparait la facture*, le handicapé a pris la fuite à bord de l'appareil roulant neuf. Le commerçant a déposé plainte. Vendredi dans la matinée ni le fugitif ni le fauteuil n'avaient été retrouvés.

URBANISME

Permis de construire suspendu à Nancy

Nouvel épisode dans le feuilleton juridico-politique de l'aménagement de la ZAC Stanislas-Meurthe, à Nancy. Jeudi 12 juillet, le tribunal administratif de Nancy a décidé de surseoir à l'exécution de l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire de l'hôtel du département. Effet immédiat de cette décision : le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, M. Jacques Baudot, a annoncé son intention de renoncer à s'installer sur cette zone à laquelle M. André Rossinot, le maire, est très attaché. – *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

Commando contre le train Vintimille-Bordeaux

Plusieurs malfaiteurs ont dévalisé, jeudi 12 juillet, près de Jonquières-Saint-Vincent (Gard), les wagons postaux du rapide Vintimille-Bordeaux. Le commando – trois hommes armés cachés dans une des motrices depuis Marseille, semble-t-il – a fait irruption dans la cabine du conducteur à 23 h 45, le forçant à arrêter le train en rase campagne.

POLICE MUNICIPALE

Deux policiers inculpés à Bayeux

La municipalité de Bayeux (Calvados) envisage de suspendre deux policiers municipaux qui avaient été inculpés, le 6 juillet, d'arrestation et de séquestration arbitraire, ainsi que de complicité pour coups et blessures volontaires.

Alors que les policiers municipaux ne sont pas habilités à procéder à des interpellations, le brigadier Guy Besset et le gardien Sébastien Cholet avaient arrêté, le 26 juin, M. Bernard Onfroy, à qui un commerçant de la ville reprochait d'importuner sa fille. Ils avaient remis le jeune marginal à ce commerçant, M. Max Bossard, qui l'avait alors conduit dans un bois, avec l'aide de l'un de ses employés, et sérieusement maltraité. Le commerçant, son employé et les deux policiers, tous inculpés, avaient été laissés en liberté.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Cercles

LES vacances sont un plaisir triste. Certes, c'est le temps du loisir, de la découverte, de la liberté, la fin de la contrainte pour la plupart, au profit – si l'on y réfléchit tant soit peu – d'autres contraintes, *mais paraît-il, consenties ; en un mot*, la libre disposition de soi-même.

Mais les vacances pour un adulte, puisqu'elles sont aussi un éparpillement, c'est le temps de la séparation ; d'avec une famille, qu'il n'est pas interdit d'aimer, d'avec les amis, aussi chers, lorsque ce nom n'est pas accordé à tort et à travers, que des parents. Ce sont les cercles affectifs qui se rompent, à commencer par le premier d'entre eux, où se mêlent, égaux dans l'affection, ceux que la nature nous a donnés et ceux que la vie a choisis.

Il *n'est pas jusqu'aux relations* plus légères des cercles plus lointains, auxquelles suffisent pour prospérer quelques bonjours, quelques sourires au détour d'une coursive, qui ne vont faire défaut. Même les ennemis qui prennent des allures familières.

Même pour ceux qui ont le goût (avec l'accent) *de la solitude* ou qui, plus platement, éprouvent parfois le besoin d' « être tranquilles », il devient affectivement coûteux, ce droit au repos qui fut pourtant si dur à conquérir.

Que sommes-nous sans amour ? Et l'amour semble abstrait et presque incertain quand il n'y a plus ces visages et ces voix dont la présence et le son donnent à l'existence sa signification.

La séparation est d'autant plus rude que, lorsqu'elle intervient, la molécule affective a toujours un défaut. Un trop long silence avec *celui-ci, un mot malheureux avec celui-là et* qu'il n'a pas été possible de corriger ou de se faire pardonner, une inquiétude qui n'a pas su s'exprimer ou qui n'en a pas trouvé l'occasion, la santé d'un troisième, les soucis d'un autre : quel désordre on laisse derrière soi pour aller ne penser qu'à soi !

∴

BIEN sûr, les esprits forts soutiendront que les séparations n'en donnent que plus de saveur aux retrouvailles. Ce n'est là qu'un paradoxe pour faire frémir un salon de sous-préfecture. La valeur expiatoire, rédemptrice et conjuratoire de la souffrance et de la privation, merci beaucoup, on a déjà donné. Le religieux a beau faire le retour en force que l'on sait (ou que l'on devrait savoir), il ne va tout de même pas, aussi, vouloir nous faire encore manger de cette mixture, même *s'il en fit si longtemps le bouclier qui permet*tait aux puissants de le demeurer sans partage.

C'est pourtant au moment de se retirer du monde, fût-ce à titre provisoire, que l'on se demande, alors qu'il est trop tard, irrémédia*blement trop tard, puisque les vacances vont* jouer leur office de grand nettoyeur de remords, si l'on a bien tenu sa place, s'il n'en a pas été fait un mauvais usage, si l'on n'a pas, d'un métier privilégié – le journalisme en est un assurément – retenu les agréments plutôt que les charges, les compliments de préférence aux reproches. S'agit-il de se faire plaisir ou de servir à quelque chose ?

Les choix, les inévitables choix, ont-ils été les bons ? Ainsi, ceci dit sur la suggestion d'un lecteur de Paris, fallait-il, la semaine passée, épingler M. Olivier Stirn, et surtout ses pareils ? Ou bien continuer de se faire l'écho de ce qui ne va pas, de ce qui ne change pas, de ce qui s'aggrave (avec deux g, bien entendu), du malheur, qui ne recule pas, du fric, qui ne cesse d'avancer ; bref, de l'immense déception qu'engendre la gauche gouvernante avant qu'il ne soit temps de parler de duperie ?

Non pas, n'en déplaise à ce lecteur, que ces sujets soient négligés ici, mais peut-on, sur ce terrain, un instant (c'est-à-dire une semaine) relâcher son attention, cesser un instant de *vivre comme le recommandait Emile Zola : « indigné »*, mais en sachant qu'il y a des causes qui ne le méritent même pas ?

∴

C'EST en effet presque vrai que se scandaliser de M. Stirn et de ses clones en politique, c'est leur faire bien de l'honneur. C'est aussi perdre son temps, puisque le teneur de plume ne peut ignorer que sa colère sera sans conséquence profonde. Mais, adopter une telle... politique, ne serait-ce pas laisser libre cours à des pratiques honteuses, donner carte blanche à ceux qui, avec elles, se bâtissent une carrière ; accepter, au nom de l'impunité et du mépris silencieux, qu'ils aient des imitateurs ? Si l'on ne peut changer, faut-il renoncer à dire ?

L'excuse du commentateur, c'est en quelque sorte de savoir qu'il ne sert à rien, ou du moins d'être pénétré de cette conviction, de savoir qu'il n'est pas dans l'ordre de « l'utile » ; de savoir qu'il critique (ou qu'il loue) en n'attendant rien de ce qu'il écrit, ni le repentir du fautif ni la reconnaissance de l'autre ; de savoir que des félicitations ne sont pas un blanc-seing et que les critiques sont une invitation à mieux faire.

Mais ce n'est pas s'élever que de laisser passer sans mot dire un manquement à l'honnêteté au motif que celle d'un secrétaire d'Etat est d'un intérêt nul. Ce jour-là, parce qu'il avait à voir avec une certaine conception de la vie publique, et donc de la République, ce sujet, subalterne si l'on veut, certes inexistant au regard de l'Histoire, incommensurable avec d'autres scandales, était celui qui s'imposait. Il n'était pas de second ordre tant il révélait de dégradation des affaires publiques, pour ne pas parler, se gardant des grands mots, de dégradation du civisme.

Ce lecteur de Paris, qui décidément prend bien de la place, devrait aussi considérer que ce dérapage qu'il juge vain de dénoncer est aussi l'indice d'une indifférence absolue à l'idée de vérité qui devrait être pourtant l'un des piliers de la démocratie ; que, de cette indifférence, si l'on y cédait, sortirait inévitablement la certitude que les gouvernements sont en droit de faire n'importe quoi, notamment à l'égard des gouvernés, autrement dit des citoyens.

∴

LES quelques paragraphes qui précèdent sont là *pour montrer, en forme d'aveu*, que la séparation vacancière s'apparente aussi au regret de laisser à lui-même (cela dit avec toute la modestie requise) un univers politique qui, de droite comme de gauche, n'aime pas trop qu'on aille soulever *le couvercle de ses ragoûts (sans oublier l'accent)*.

Que ne vont-ils pas mijoter, pourtant, se croyant moins observés ? Quelles alliances, à droite ? Quelle nouvelle ouverture, à gauche (c'est-à-dire sur la droite) ? Que vont-ils *concocter, unis dans l'art d'utiliser le brouillard*, qu'il faudra avaler tout rond, pour n'en subir ni le goût ni l'odeur ? Et il faudrait, dans ces conditions, prendre des vacances sans inquiétude ni regret !

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Claudio Chiappucci le quatrième mousquetaire

VILLARD-DE-LANS

de notre envoyé spécial

Décidément, l'échappée de quatre coureurs, lors de la première étape du Tour de France à Poitiers, continue d'imprimer sa marque à l'épreuve. Ce jour-là, quatre garçons audacieux avaient faussé compagnie au reste du peloton, qui avait sous-estimé ce coup d'éclat (*le Monde* du 3 juillet). Onze étapes plus tard, ces quatre-là vivent toujours sur le bénéfice des dix minutes «volées» en se repassant le maillot jaune.

Le Canadien Steve Bauer a été le plus persévérant à porter l'uniforme. Lors des longues étapes de plaine, il a su préserver son trésor. Mais les premières pentes des Alpes lui ont été fatales. *« Dix jours en jaune, cela restera comme le meilleur souvenir de ma carrière »*, confiait-il à Saint-Gervais-les-Bains en entamant sa longue chute vers la trentième place au classement général qu'il occupe actuellement.

Le tombeur du Canadien n'était autre que le deuxième protagoniste de cette cavale de Poitiers. Ronan Pensec, plus à l'aise dans la montagne, et surtout brillant lors de la première étape contre la montre à Vittel, prit ensuite les commandes. Profitant de son capital temps, il put se hisser en tête du classement général et conserver son avance à L'Alpe-d'Huez grâce au dévouement de son camarade d'équipe Robert Millar.

Mais dès cette étape il savait que son heure de gloire pouvait être de courte durée. Certes, le Néerlandais Frans Maassen, le troisième homme de l'aventure poitevine, avait disparu de son environnement, attardé là-bas dans quelques lacets de la pente du col du Glandon, mais il restait la quatrième carte, la plus dangereuse. Celle où s'inscrivait le gentil profil d'enfant de Madone de l'Italien Claudio Chiappucci.

Ce petit coureur au visage souriant n'inquiète personne par son palmarès, plutôt menu. Mais son insistance à passer à l'attaque en perturbe beaucoup. Il avait été l'instigateur de la fameuse échappée de Poitiers, six kilomètres après le départ. C'était lui qui avait estimé que le premier accident de terrain venu pourrait permettre de faire la différence. Lui encore qui racontait, quelques jours plus tard qu'il *« offrirait le champagne à Vittel pour fêter la victoire sur les trois autres »*.

Jeu de massacre

Présomptueux, il aura dû garder les bouteilles au frais en attendant d'être dans son domaine de prédilection : la montagne. Sur les parcours accidentés il a deviné qu'il n'aurait plus que le Breton comme adversaire. Dans l'assaut de L'Alpe-d'Huez, il a pu tester ses forces. *« Lors de l'ascension j'ai eu la confirmation de ma bonne forme physique car je n'ai perdu qu'une minute et demie par rapport au vainqueur »*, assure le petit Italien. Et il ajoute, petite pique à l'égard du coureur de la formation Z : *« Moi j'ai fait la course tout seul, alors que Ronan Pensec avait Robert Millar pour l'aider. »*

Voilà qui donnait une motivation supplémentaire à Claudio Chiappucci à l'aube de ce jeudi 12 juillet. Dans cette courte étape contre la montre, entre Fontaine et Villard-de-Lans, il lui suffisait de grignoter une minute et demie à Ronan Pensec pour lui voler le maillot jaune. Alors, le coureur de vingt-sept ans a jeté toutes ses forces dans cet ultime challenge, dans ce jeu de massacre qui, comme dans les fêtes foraines, doit faire tomber la dernière tête du quatuor de Poitiers.

Il a attaqué la côte d'Engins, situé à trois kilomètres du départ, avec une conviction étonnante, rappelant à cette occasion qu'il s'était classé meilleur grimpeur au cours du dernier Tour d'Italie. *« Lors d'un contre-la-montre du Giro, j'ai battu Greg LeMond de cinq secondes »*, annonçait-il avant le départ, comme pour se persuader lui-même qu'il pourrait réaliser son rêve. Une fois encore ses propos étaient un peu trop marqués par ses origines latines. Il a réalisé un bon temps, le huitième après l'étonnant Néerlandais Eric Breukink, vainqueur de l'étape, mais il n'a pu distancer Greg LeMond.

L'objectif de Claudio Chiappucci n'était pas tant le champion du monde que son compagnon de la formation Z, Ronan Pensec. Là, il a réussi, ou plutôt Ronan Pensec a perdu. Le Breton, bien mal en point tout au long du parcours, exténué, incapable de relancer sa machine sur le plat, a terminé à la quarante-neuvième place, loin, très loin derrière l'Italien.

Le quatrième mousquetaire de Poitiers triomphe donc. Onze jours plus tard, il touche les dividendes de son action d'éclat. A vingt-sept ans, le citoyen d'Uboldo, une petite commune proche de Varèse, dans le nord de la péninsule, réalise son rêve. Une joie immense envahit son visage au teint mat. Lui, le «petit Italien» de l'équipe Carrera, atteint le bonheur trois ans seulement après être passé coureur professionnel. Il oublie sa quatre-vingt-unième place dans le Tour de l'an dernier pour ne montrer que son sourire aux photographes excités de la presse italienne.

Lui qui a longtemps couru dans l'ombre, qui n'est même pas le chef de file de son équipe, devient brusquement important. Il pense à Felice Gimondi et se dit que peut-être les Italiens peuvent renouer avec le succès dans une épreuve où ils n'ont pas brillé depuis fort longtemps.

Il affirme pouvoir garder son maillot jaune jusqu'aux Pyrénées mais redoute l'étape de Luz Ardiden. *« Dans notre équipe il y a de bons rouleurs, mais pas de grimpeurs. Je devrai donc résister seul aux attaques du peloton. »* Une perspective qui l'inquiète. Il sait que son avance, moins de dix minutes, sur Greg LeMond et Pedro Delgado n'est qu'un léger avantage face à des coureurs qui montrent chaque jour un peu plus leurs ambitions et leurs qualités.

Le dernier des mousquetaires parviendra-t-il à maintenir le capital acquis le premier jour jusqu'aux Champs-Elysées ? C'est l'enjeu d'un Tour où les vedettes se sont fait piéger par le gang des petits malins.

SERGE BOLLOCH

Les classements

Douzième étape :
Fontaine-Villard-de-Lans
(CLM : 33,5 km)

1. Erik Breukink (P-B) en 56 min 52 s; 2. Pedro Delgado (Esp) à 30 s; 3. Miguel Indurain (Esp) à 43 s; 4. Marino Lejarreta (Esp) à 54 s; 5. Greg LeMond (E-U) à 56 s; 6. Fabio Parra (Col) à 58 s; 7. William Palacio (Col) à 59 s; 8. Claudio Chiappucci (Ita) à 1 min 05 s; 9. Johan Bruyneel, (Bel) à 1 min 17 s; 10. Reynel Montoya (Col) à 1 min 17 s.

Classement général

1. Claudio Chiappucci (Ita) 49 h 24 min 08 s; 2. Ronan Pensec (Fra) à 1 min 17 s; 3. Erik Breukink (P-B) à 6 min 55 s; 4. Greg LeMond (E-U) à 7 min 27 s; 5. Pedro Delgado (Esp) à 9 min 02 s; 6. Raul Alcala (Mex) à 10 min 44 s; 7. Gianni Bugno (Ita) à 10 min 48 s; 8. Claude Criquielion (Bel) à 11 min 23 s; 9. Marino Lejarreta (Esp) à 12 min 46 s; 10. Andrew Hampsten (E-U) à 13 min 58 s.

Les championnats du monde handisport

Handicapés et sportifs

Du 4 au 11 juillet, Saint-Etienne a vécu au rythme des cannes blanches et des chaises roulantes. Mille deux cents athlètes venus de trente-sept pays ont participé aux championnats du monde handisport.

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Comme dans tout championnat du monde, il y a ici des médailles, des titres, des podiums et des hymnes. Mais l'attirail du sport s'efface quand un gamin des Seychelles rate le podium et pleure. Le lendemain, il aura droit à une cérémonie protocolaire pour lui tout seul. Certes, ce n'est pas l'école des fans, tous les athlètes ne repartiront pas médaillés. Pourtant, la classification des handicaps (jusqu'à neuf catégories en athlétisme), cette justice dans l'injustice, réduit fortement le nombre des malheureux quatrièmes.

Comme dans tout championnat du monde, il y a des larmes de joie et de tristesse, de la sueur et des records. Mais quand Philippe Maloberti, homme-tronc de 52 kilos, soulève 142,5 kilos de fonte, le soir il va danser – oui, danser – avec ses amis de tous les pays dans la discothèque aménagée sur la plaine Achille de Saint-Etienne.

Il y a aussi des gradins fournis, des spectateurs exubérants, des drapeaux. Et l'impressionnant silence du public du tor-ball, sorte de handball des aveugles. Les joueurs, trois par équipe, se situent dans l'espace grâce à trois tapis placés près des buts et perçoivent la trajectoire du ballon grâce à des grelots placés à l'intérieur. Comme dans tout championnat du monde, il y a des matinées d'entraînement et des chefs de délégation qui pinaillent sur le règlement. Mais il y a également l'équipe tchèque de tor-ball qui sympathise avec les habitants de Villars (Loire), où a lieu la compétition, pour sentir et toucher l'Ouest qu'elle découvre. En guise d'adieu, les cinq Tchèques recevront chacun un survêtement neuf. A Villars, on ne regardera plus jamais les aveugles (et les Tchèques) comme avant.

Les championnats du monde handisport de Saint-Etienne, les premiers à intégrer les compétiteurs de moins de dix-huit ans, ont ainsi oscillé cette année entre la cause humanitaire et l'événement sportif. *« C'est un championnat du monde et non un jamboree ou une kermesse*, affirme M. Max Rieu, chef de la délégation française. *Nous avons des athlètes exceptionnels, mais différents. Certains sprinters ont des potentialités musculaires et toniques égales à celles de Sangouma et Marie-Rose. Pourtant, ils ne courront jamais le 100 mètres sur deux jambes. »*

La petite sirène

La Fédération handisport met l'accent sur la performance, espérant qu'une élite drainera la masse. C'est le cas aux Etats-Unis, où des athlètes en chaise roulante tournent des spots publicitaires pour des équipements sportifs et où les universités offrent des bourses aux handicapés comme aux autres sportifs. Le président du comité organisateur de la manifestation stéphanoise, M. Yves Nayme, préfère le thème du *« sport pour tous »*. *« L'étiquette championnat du monde attire les sportifs, les sponsors et les médias*, précise-t-il. *Nous essayons d'y ajouter le «plus» de la rencontre, de la chaleur. Pour certains, ces championnats sont l'unique occasion de voyager. »*

La délégation des Seychelles illustre bien cette ambivalence. Ses athlètes, âgés de douze à quinze ans, ont été soigneusement préparés à ces championnats. Un camp d'entraînement les a habitués à la nourriture européenne et à l'éloignement des parents. Ils sont arrivés à Saint-Etienne une semaine avant l'ouverture de la compétition et se sont entraînés deux fois par jour. En même temps, ils ont découvert la France des supermarchés, des escalators (*«des balcons électriques»*), des punks (*«ils ont des chaînes donc ce sont des esclaves»*) et des incroyables échangeurs d'autoroute *« où les voitures roulent les unes sur les autres »*.

Anne-Cécile, elle, vient de Dijon. Un virus lui dévorait les membres et elle n'avait que deux ans lorsqu'on dut l'amputer. Alors, elle s'est mise à jouer au poisson. Dans l'eau, elle a retrouvé la joie des mouvements libres. Elle flotte, elle file, elle sourit. Et gagne. A Saint-Etienne, Anne-Cécile a fêté son douzième anniversaire en remportant les titres mondiaux sur 50 et 200 mètres nage libre et la médaille d'argent sur 25 mètres papillon et 100 mètres quatre nages. Chaque jour, elle lutte pour conquérir son autonomie, pour aller à l'école avec les filles de son âge, pour manger et écrire seule alors qu'il n'y a plus de mains au bout de ses bras.

Lorsque la petite sirène quitte la piscine, elle trépigne, et s'excuse au bout de dix minutes. Elle veut rejoindre son élément, l'eau. Anne-Cécile Lequien n'a qu'un regret : elle ne pourra jamais plonger.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

ESCRIME : les championnats du monde

Enfin de l'or pour l'Italie

Avec trois médailles d'argent pour cinq finales, l'Italie semblait condamnée à jouer les seconds rôles dans ces championnats du monde. L'épreuve de fleuret par équipe lui a finalement permis de décrocher un premier titre, jeudi 12 juillet.

Emmenée par Andrea Borella, deuxième derrière Philippe Omnès en individuel, la squadra a pris d'emblée les devants face aux surprenants Polonais (4-1). Plus solidaires que brillants – ils n'avaient placé aucun tireur dans le tableau final de l'individuel, – les Polonais ont fait trembler leurs adversaires en revenant à 5-3 avant de mener 6-5. Andrea Borella et son jeune complice Alessandro Puccini ont alors repris toute leur concentration pour conduire leur équipe vers la victoire 8-7.

Dans le match pour la troisième place, les Soviétiques ont battu une décevante équipe allemande par 9 victoires à 4. Au cours de la matinée, l'équipe de France de fleuret féminin s'était qualifiée pour les quarts de finale en s'imposant face à la Hongrie (8-5) et la Bulgarie (9-0).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 12 juillet :

UNE LOI

– Nº 90-600 du 6 juillet 1990 relative aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 juillet :

DES LOIS

– Nº 90-602 du 12 juillet 1990 relative à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap.

– Nº 90-603 du 12 juillet 1990 modifiant le code du travail et relative aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequins.

DES DÉCRETS

– Nº 90-606 du 9 juillet 1990 pris pour l'application de la loi nº 90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

– Nº 90-607 du 12 juillet 1990 pris en application de l'article 121 de la loi de finances pour 1990 et relatif au crédit d'impôt pour accroissement de la durée d'utilisation des équipements et réduction de la durée hebdomadaire du travail.

RÉGIONS

L'avenir de l'Ile-de-France

Une sixième Ville nouvelle en projet autour de Roissy

Une sixième Ville nouvelle dans la région parisienne, deux rocades de voies ferrées autour de Paris et un quatrième « périphérique » routier, une meilleure protection de l'environnement, un fonds d'action logement pour aider les communes qui construisent : ce sont les propositions formulées par le président du Conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg (RPR) auprès de M. Michel Rocard, jeudi 12 juillet (nos dernières éditions du 13 juillet).

Le chef du gouvernement avait invité le président du Conseil régional ainsi que deux vice-présidents, MM. Jean-Pierre Fourcade (UDF) et Ceccaldi-Raynaud (RPR) alors que commence la préparation du schéma directeur de la région parisienne. A l'issue de la rencontre, les interlocuteurs du premier ministre ont déclaré qu'il *« n'y a pas de désaccords fondamentaux entre l'Etat et la région sur les points essentiels »*. Ce ton quelque peu nouveau s'explique par l'ampleur des problèmes qui se profilent à l'horizon, et qui se trouvent accentués par les effets pourtant positifs de la croissance retrouvée – dont l'Ile-de-France profite largement plus que les autres régions françaises – et par la reprise démographique.

Le recensement a fait apparaître une augmentation de la population qui, si la courbe se prolonge, bouleversera les prévisions. Le Livre Blanc tablait sur un accroissement de 500 000 habitants en vingt-cinq ans. Au rythme actuel, ce pourrait être deux millions ! Ce qui veut dire qu'il faudrait construire non plus 55 000 logements par an, mais 80 000. Déjà les élus socialistes de la région, reçus la veille par M. Rocard, avaient tiré la sonnette d'alarme et réclamé des mesures d'urgence pour accélérer la construction de logements.

Ce surcroît de population risque d'entrainer une localisation anarchique de l'habitat. Un plan est nécessaire . C'est là qu'intervient la suggestion du président régional : la création d'une sixième Ville nouvelle apporterait la cohérence souhaitée.

Le premier ministre s'est montré intéressé par l'idée. Le projet est d'autant moins aberrant qu'à l'origine, en 1965, l'implantation de huit Villes nouvelles était envisagée. La «nouvelle Ville nouvelle» devrait être localisée dans le quart nord-est de l'agglomération, c'est-à-dire autour du pôle de Roissy déjà appelé, quoiqu'il en soit, à un formidable développement.

Des investissements massifs

La reprise économique, comme l'essor démographique, rendent encore plus urgents des investissements massifs en matière de transports. Le président du Conseil régional estime que deux rocades ferrées sont nécessaires, l'une dans la petite couronne toute proche de Paris : elle est déjà amorcée par la construction du tramway Saint-Denis-Bobigny, l'autre dans la grande couronne. Il préconise aussi la construction d'un quatrième « périphérique » routier au-delà de la Francilienne qui reliera les Villes nouvelles.

Le projet de réseau souterrain à péage dans la zone centrale de l'agglomération est, lui aussi, jugé digne d'être remis à l'étude. Enfin, la création d'une troisième interconnexion des TGV, après celles de Marne-la-Vallée à l'est et Massy au sud semble s'imposer à l'ouest, entre les TGV Nord et Atlantique sur le site de la Défense.

Les élus de droite au Conseil régional avaient exprimé les plus grandes réserves sur la décision récente du gouvernement de «zader» des terrains en Ile-de-France, c'est-à-dire de les geler en les classant zones d'aménagement différé et en se réservant ainsi le droit de préemption. Par la voix de M. Ceccaldi-Raynaud, les élus de droite dénonçaient une atteinte au pouvoir des maires. Leur suggestion de donner à un fonds commun Etat-Région le droit de préempter, l'Etat ne prenant le dessus qu'en cas de défaillance du maire, a reçu l'approbation du premier ministre pour être mise à l'étude.

Si l'on ajoute que la revendication souvent exprimée par M. Fourcade de ne pas alourdir la fiscalité des collectivités locales a été écoutée avec bienveillance par le chef du gouvernement, au dire de ses interlocuteurs, on comprendra qu'un climat nouveau semble s'installer. Du côté du premier ministre, on notait avoir rencontré des *« élus responsables, plus disposés à parler de l'avenir de leur région que d'afficher un esprit partisan »*.

CHARLES VIAL

CARNET DU Monde

Naissances

– Edouard et Barbara MARIENBACH,
ainsi que leur fils
Matthieu,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Chloé Elisabeth,

le 6 juillet 1990, à Fontainebleau.

– Xavier et Rosemary BÉZU-NAVARRO,
Candice et Tamara,
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Naomi,

née le 15 mars 1990, à Perth, Australie.

42 Cowston Rd,
6056 Boya W.A. Western Australia.

Décès

– *La famille*
Et les amis du

docteur Marie-Claude BELLOT,
psychiatre,

ont la grande tristesse de faire part de son décès, survenu le 2 juillet 1990.

Clinique de Vontes,
37320 Esvres-sur-Indre.

– Alain Casabona,
son fils,
a la douleur de faire part du décès de

M. André CASABONA,
avocat honoraire,

survenu à Paris, le 10 juillet 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans *la plus stricte intimité, le 13 juillet.*

8, place de la République,
75011 Paris.

– David,
son fils,
Jacqueline et Max Costa,
ses parents,
Fabienne,
sa sœur,
Muriel,
sa compagne,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'infinie douleur de faire part de la *disparition brutale de*

Rémi COSTA,

survenue le *10 juillet 1990*, à l'âge de trente-trois ans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte *intimité.*

78, rue Gabriel-Péri,
92120 Montrouge.

– Christine et Mustapha Chelbi *(le Courrier des galeries)*, Paris,
Khadija et Abdou Chelbi (Sotému), Tunis,
Hédia et Abdessatar Chelbi (pharmacie Ce Tunisie),
Moumira et J.-Hervé Alix (*Institut de biochimie*), Paris,
Sihem et Abderrazak Fehri (*La Goulette*),
Les familles Chelbi, Alix, Allouche, Fehri, *Ben Brahim, Ben Chaabane*, Cherif, Annabi, Farhat,
Et le docteur Franck Bachschmidt,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur très cher et bien-aimé

Ahmed CHELBI,
retraité de la Sûreté nationale (Tunisie).

La cérémonie du quarantième jour aura lieu le 3 août 1990, au 74, avenue Roosevelt , La Goulette (Tunisie).

La famille Chelbi remercie ceux qui se sont associés à sa grande peine et en particulier le ministère de l'intérieur (Tunis), M. Ben Ammar (maire de La Goulette), Tahar Fellous, Hamadi Snadli (Az-Zohra), Patricia Bailly, la galerie Charles et André Bailly, la galerie *Katia Granoff, Frédéric Menguy*, Pierre Larock, Robert Guiot, la galerie Anne et Jean-François Apesteguy (Deauville), Fernand Herbo (Honfleur), *la galerie Alain Daune, Mme Darrieux*, la galerie Jacques Melki, la galerie Le *Minotaure, M. et Mme H. Claude Pissarro*, Franck Van Wilder, Faouzi Ché*rif, Fethi Laribi et le personnel* de Tunis Air (aéroport d'Orly), Noureddine Annabi, Kmar Zelfani, Bassam Tahane, Kemal Sabbagh et la galerie Maig-Davaud.

« Je ne conjugue pas le verbe aimer à la forme négative. »
Ahmed Chelbi.

– M. Pierre-André Gaulon
et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Demouy de Kergrist
et leurs enfants,
Mme Edith Gaulon,
M. Yoska Godo,
et leurs enfants,
M. et Mme Michael Cox
et leur fille,
Les familles Gaulon, Meillassoux, *Wibaux et Droulers,*
Mme Thérèse Lemaire
et Charlotte Fabrega,
Tous ses anciens collaborateurs et collaboratrices,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu, survenu le 2 juillet 1990, dans sa* quatre-vingt-neuvième année, muni des *sacrements de l'Église*, de

M. Roger-Jean GAULON,
officier de la Légion d'honneur.

Selon la volonté du défunt, les obsèques *religieuses, en l'église Saint-Pierre* du Gros-Caillou (Paris-7e) et l'inhumation dans le caveau de famille à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne) ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 6 juillet.

On rappelle que
Roger-Jean GAULON
fut :
fondateur et directeur général
des Industries réunies
de la région de Fourmies (1928-1932),
secrétaire général adjoint
de l'Union française
des industries exportatrices
(1932-1936),
secrétaire général
du Comité international des échanges
(1934-1936),
fondateur et délégué général
du comité central
de l'Organisation professionnelle
(1936-1940),
secrétaire général
de l'École des secrétaires
de syndicats patronaux (1937-1940),
cofondateur
et premier secrétaire général
du Centre des jeunes patrons
(1938-1940),
président fondateur
de l'École nouvelle d'organisation
économique et sociale
depuis 1937,
secrétaire général
du Comité général
de l'industrie du cuir
et de la section de répartition du cuir
(1940-1945),
fondateur et secrétaire général
de la Société industrielle et financière
de l'industrie du cuir (1942-1945),
cofondateur et directeur général
de la Semaine économique
et financière (1945-1946),
cofondateur,
président et directeur général
de l'agence de presse SDE (1946-1977),
président fondateur
et directeur général (1953-1981),
puis président d'honneur (1982)
de la SDE
Conseils en formation.

9, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

– M. et Mme Jean-Claude Païx
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Païx
et leurs enfants,
M. et Mme Rambaud,
Les familles Païx et Richard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise PAÏX
née Rambaud,
assistante sociale
chef de santé scolaire du Var (ER),
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa soixante-treizième année, le 11 juillet 1990, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

Mme Païx avait fait don de son corps à la médecine.

Une messe est célébrée le vendredi 13 juillet, à Toulon.

– La famille du

docteur Paul-Conrad DUBÉ,
ancien directeur du service médical de l'ambassade du Canada à Paris,

a la douleur de faire part de son décès, *survenu le 11 juillet 1990. Il avait* soixante-huit ans.

En des circonstances difficiles, il sut *demeurer un homme libre*. Il n'aurait pas voulu quitter ce monde sans réaffirmer sa foi en l'avenir d'une nation québécoise maîtresse de son propre destin.

Une messe sera célébrée le samedi 21 juillet, en l'église de Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à la Recherche contre le cancer.

34, rue Charles-Péguy,
28190 Fontaine-la-Guyon.

– *M. Antoine Gallimard,*
La direction
Et le personnel de la Librairie Gallimard
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond POULIN,
directeur de la Librairie Gallimard
de 1946 à 1983,

survenu le 6 juillet 1990, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le *mercredi 11 juillet*, en l'église Notre-Dame d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise).

15, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Soings-en-Sologne.

Les familles Vitali, Braconnier, Parvillers
Et alliées,
font part du décès en son domicile de

Mariette
VITALI-BRACONNIER.

L'office religieux aura lieu en l'église de Soings-en-Sologne, le lundi 16 juillet 1990, à 10 heures.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques, tel était le vœu de Mariette.

– Lyon. Gilly-lès-Citeaux. Nicosie. Grenoble. *Saint-Jean-d'Avelanne.*

Mme Bernard Sotty,
née Martine Tissot
et ses enfants,
Pascal, Eric, Damien, Marie,
M. et Mme François Sotty,
M. et Mme Daniel Husson,
Le docteur et Mme Robert Tissot,
Les familles Rang, Sotty, Robin, Husson, Tissot, Rérolle, Bourgeat et Aussedat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SOTTY,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Saint-Jean-d'Avelanne, dans l'Isère, le samedi 14 juillet, à 15 heures.

Erratum

- *Dans l'avis de décès de la*

générale **PÉNETTE,**

il fallait lire aussi

De la part de :
M. et Mme Marcel Tricou.leurs *enfants et petits-enfants.*

(Le Monde du 12 juillet.)

Anniversaires

– Au cours d'un combat livré contre la division Das Reich, le 14 juillet 1944, mourait pour la France

André LANGLADE,
dix-huit ans,
FTP.

Donnez-lui une pensée ainsi qu'à ses camarades engagés volontaires morts au maquis.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Anthony ROWLEY,
née Laetitia Laurent-Mazerolle,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Concours d'agrégation 1990

• *PHILOSOPHIE :*

Isabelle Albert (46e), Vincent Aubin (15e), Christophe Bardyn (80e), Bernard Barsotti (58e), Thierry Bedouelle (32e), Florence Begel (43e), Jean-Marc Besse (48e), Pascal Blanchard (48e), Emmanuel Blondel (22e), Serge Boarini (9e), Christophe Bouriau (74e), Christelle Cadet (58e), Florence Calvo (35e), Pascal Chantier (80e), Eric Chaux (63e), Ines Chavet (80e), Nathalie Cheix (25e), Jean-Marc Colrat (41e), Eric Combet (63e), Bernadette Cucciniello (15e), Dominique Damarzit (46e), Emmanuel de Saint-Aubert (37e), Béatrice Decossas (37e), Jean-Jacques Delfour (48e), Jean-Philippe Deranty (3e), Anne-Claire Desesquelles (25e), Hélène Devissaguet (55e), Jean Devos (63e), Farid-Mohamed Dhifallah (14e), Jean-Marc Durantel (80e), Bernard Dusseaux (80e), Roland Echinard (21e), Yvan Elissalde (15e), Jean Falculete (76e), Pascale Farago (6e), Jean-Paul Ferrand (67e), Jean-Jacques Forte (58e), Walter Galvani (31e), Didier Gil (48e), Alain Graf (19e), Frédéric Gros (55e), Nathalie Gueroult (67e), Laurence Guerraud (35e), Didier Guimbail (86e), Stéphane Haber (12e), Alain-Charles Hazan (80e), Olivier Imbert (13e), Laurent Joumier (8e), Jean Kahn (28e), Gérard Kaiser (63e), Bruno Karsenti (9e), Mathieu Kessler (67e), Souad Kettani (76e), Jean Khalfa (70e), René Lacroix (41e), Guillaume Le Blanc (30e), Véronique Lechartier, ép. Meloche (70e), David Lefebvre (2e), Jean-Bernard Mauduit (28e), Thierry Menissier (70e), Isabelle Millon de Villeroy, ép. Talmon (58e), Denis Moreau (1er), Danielle Moyse (58e), Jean-François Paques (70e), Isabelle Pariente (5e), Muriel Patillon (44e), Franck Petit (23e), Christine Pralong (86e), Judith Revel (32e), Jean-François Rey (48e), Gildas Richard (48e), Stéphane Robilliard (7e), Claude Romano (4e), Sylvie Ruaux (76e), Pierre Sauvanet (20e), Guillemette Schauer (48e), François Sebbah (27e), Ariel Suhamy (11e), Bruno Tackels (74e), Olivier Tardieux (18e), Pierre Temkine (44e), François Thomas (32e), Karine Tordo Rombaut (39e), Alain Vallee (23e), Bernard Vandewalle (55e), Olivier Wotling (39e), Simon Zavadil (76e).

• BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE :

Nathalie Bonnefoy (17e), Damien Botton (22e), Jean-Luc Bret-Dibat (13e), Claire Clouette (19e), Olivier DGandria (5e), Laurence Declerck (11e), Stéphane Dieudonne (7e), Frédéric Gomel (14e), Anne Grapin (8e), Françoise Kaercher, ép. Vincent (9e), Anne Kastner (23e), Cécile Laugier (1re), Elisabeth Leboue (17e), Yseult Lehoucq (2e), Aude Levasseur, ép. Hurtrez (6e), Jean-Philippe Lievremont (20e), Bruno Lucas (10e), Eric Meffre (15e), Pierre Mintz (12e), Valérie Monchot (24e), Anne-Hélène Monsoro (3e), Emmanuelle Muller (15e), Maria Santavicca (4e), Isabelle Uhl (21e).

• ARTS PLASTIQUES :

Isabelle Ardouin (12e), Isabelle Asmussen (1re), Joël Auxenfans (42e), Eric Barthelemy (28e), Corinne Beaumont (36e), Hélène Benzacar (26e), Richard Besse (48e), Laurent Boisselier (8e), Serge Boularot (35e), Jean-Luc Bresson (26e), Laurent Brunet (3e), Jean Clerc (24e), Anne-Gabrielle Colace (17e), Nathalie Cossenot (43e), Laurence Day (13e), Gilles Debrus (15e), Sylvie Descoins, ép. Maylin (17e), Chafi Dziri (45e), Aline Fargeot, ép. Mori (45e), Marie Fel, ép. Malvolti (44e), Philippe Filliot (7e), Mireille Fonty (30e), Jean Froment (47e), Pierre Giner (2e), Frédérique Goepfert (32e), Catherine Grasse (20e), Geneviève Guetemme (14e), Jacques Guillemer (11e), Colette Henry (39e), Marie-José Lassus, ép. Julvecourt (20e), Armelle Maguer (39e), Manuel Meier (40e), Stéphane Mendelssohn (40e), Caroline Meyer (6e), Jean Mialon (6e), Roland Minaud (37e), Philippe Mussatto (32e), Nina Omari, ép. Blondet (29e), Jean-Jacques Pigeon (23e), Daniel Pilloni (3e), Jean Pyat (8e), Marianne Quenot (38e), Marianne Roth, ép. Lang (16e), Claude Schaeffer (25e), Hervé Thibon (22e), François Tourneur (5e), Christophe Vigouroux (30e), Jean Vincot (17e).

• EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE :

Hervé Assadi (33e), Francis Berge (4e), Alain Billat (31e), Philippe Boiron (44e), Jean-Paul Brayer (28e), Claude Brignon (10e), Corinne Brocard (30e), Cécile Calmès (35e), Jean Canal (36e), Luc Collard (39e), Isabelle De Saintilan, ép. Jovet (3e), Valérie Donnio, ép. Chapuis (15e), Benoît Duquesne (2e), Frédéric Dutheil (28e), Jean-Pierre Escriva (14e), Sylvie Faure (1re), Norbert Fougerand (31e), Vincent Galaup (22e), William Gasparini (18e), Philippe Gastaud (38e), Cathy Gieck (11e), Fabienne Guenoun (9e), Danièle Guy (27e), Véronique Housset, ép. Mourier (7e), Henri Humbert (45e), Catherine Huot (45e), Philippe Lacombe (24e), Muriel Lanteri (42e), Robert Lerda (21e), Jérôme Louvet (33e), Christelle Marsault (7e), Christine Mennesson (11e), Tessa Meyer, ép. Ades (16e), Christian Molaro (20e), Yves Morales (6e), Marie-Laure Moriceau (41e), Anne-Colette Paban (23e), Michel Pernet (39e), Marie Piu (42e), Marc Poncet (24e), Luc Ria (17e), Caroline Rumeau (26e), Philippe Sarrazin (36e), Jean-Paul Stephan (18e), Hugues Thircuir (5e), Gilles Vieille Marchiset (13e).

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du jeudi 12 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant :

• **Savoie :** *M. Jacques Lambert*

M. Jacques Lambert, préfet de la Nièvre, est nommé préfet de la Savoie.

[M. Jacques Lambert, né le 24 avril 1948, licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière administrative comme administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1976. Il a ensuite été, notamment, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Loir-et-Cher en 1976, directeur du préfet de la Loire en 1978, directeur du cabinet du haut-commissaire de la République en Polynésie française en 1980, chef de la subdivision administrative des îles du Vent en 1981. Devenu chef du cabinet du premier ministre, M. Pierre Mauroy en 1983, puis, en 1984, chef du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle M. Michel Delebarre, il avait été nommé directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement en 1985. Il avait été nommé préfet de la Nièvre il y a deux ans.]

• **Nièvre :** *M. Cyrille Schott*

M. Cyrille Schott, préfet du Territoire de Belfort, est nommé préfet de la Nièvre.

[Né le 27 octobre 1950 à Drusenheim (Bas-Rhin), M. Cyrille Schott, ancien élève de l'ENA, est nommé directeur de cabinet du préfet de la Charente en 1976. Après avoir occupé les mêmes fonctions auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne à partir de 1978, il devient secrétaire général de la Nièvre en 1980. Il est appelé au cabinet du président de la République en tant que conseiller technique en 1982. Il avait été nommé préfet de Belfort le 14 octobre 1987.]

CULTURE

Christian Dupavillon directeur du patrimoine

Le conseil des ministres du 12 juillet a nommé Christian Dupavillon directeur du patrimoine. Il succède à Jean-Pierre Bady qui sera nommé directeur de l'Ecole nationale du patrimoine dans les prochains jours.

[Né le 20 mai 1940 à Chambéry, en Savoie, Christian Dupavillon, architecte de formation, a été le principal collaborateur de Jack Lang au Festival du théâtre de Nancy, en 1967, avant d'assumer, en 1973, les fonctions de directeur artistique du Théâtre national de Chaillot quand l'actuel ministre de la culture en était le directeur.

Rédacteur à la revue Architectures d'aujourd'hui de 1978 à 1981, il entre au cabinet du ministère de la culture, comme chargé de mission, quand Jack Lang s'installe Rue de Valois en 1981. Christian Dupavillon jouera un rôle déterminant dans l'organisation des grands concours d'architecture qui ont marqué le premier septennat (Opéra de la Bastille, Grande Arche de la Défense, Cité de la musique de La Villette...). Il est également l'ordonnateur des grandes fêtes mitterrandiennes (de la cérémonie du Panthéon en 1981 au défilé de Jean-Paul Goude sur les Champs-Elysées en 1989).

Il est nommé inspecteur général de l'administration des affaires culturelles en 1985 et retrouve sa place au ministère de la culture, avec le retour de Jack Lang en 1988.

La direction du patrimoine, a pour mission d'inventorier, de protéger et de faire connaître le patrimoine artistique et culturel de la France dans les domaines de l'archéologie, l'architecture, l'ethnologie et la photographie. La Caisse nationale des monuments historiques est placée sous sa tutelle.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du jeudi 12 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Dominique Chavanat.

Sont promus : général de brigade, le colonel Bernard Maret ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jean Faivre, nommé directeur du commissariat de l'armée de terre pour le IIIe région militaire.

Sont nommés : gouverneur militaire de Metz, commandant la VIe région militaire, le général de corps d'armée Michel Sevrin ; inspecteur des transmissions, le général de corps d'armée Marc Anglard ; major régional de la Ire région militaire, le général de division Jean Vaujour ; major régional de la Ve région militaire, le général de division Jean Pincemin ; major régional de la IIIe région militaire, le général de brigade Jean-Gabriel Collignon ; directeur du cours supérieur interarmées et commandant l'Ecole supérieure de guerre interarmées, le général de brigade Maurice Rozier de Linage ; chef du centre d'exploitation du renseignement militaire, le général de brigade Jean Susini ; inspecteur du cadre spécial, le général de brigade Anne-Marie Meunier.

• **Armement.** – Sont nommés : directeur des constructions et armes navales de Toulon, l'ingénieur général de1re classe Jacques Roger ; directeur du Service hydrographique et océanographique de la marine, l'ingénieur général de 1re classe Jean Pasquay ; chargé de la sous-direction de la défense nucléaire, biologique et chimique de la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de 1RE classe Georges Fulachier.

Avignon 90

CULTURE

de nos envoyés spéciaux

MARC ENGUERAND

Les murs de solitude

Un homme seul contre un mur de pierres usées : un acteur pour Jean-Marie Patte, le plus solitaire, le plus insolite des hommes de théâtre, qui travaille dans l'ombre, en silence et d'année en année poursuit son œuvre. Derrière un écran, un homme seul, maître d'une multitude de poupées en cuir, dont les ombres racontent l'inépuisable histoire du *Ramayana*.

Le Wayang Kulit, venu de Malaisie, est chargé d'ouvrir cette grande saga. Avant de se laisser couler dans la solitude de la mort, une femme un peu folle, une femme trop seule se délivre de la vie, se confie à un jeune homme, image de sa jeunesse. Avec sa pièce *Rencontre*, Peter Nadas ouvre le cycle des auteurs hongrois, enfin désencerclés, que le festival va faire découvrir.

Face au vide de la page blanche, un écrivain s'invente mille visages. Il est suisse et s'appelle Ramuz, le spectacle s'appelle *Un prénom d'archiduc*.

La vitalité d'une scène méconnue

Avignon après Paris se met à l'heure du théâtre hongrois qui fête cette année son bicentenaire

La première troupe de langue hongroise est née en 1790. La vitalité du théâtre, la force de son humour, de son grotesque et de son absurdité, sa présence dans l'histoire n'ont jamais faibli depuis. Mettant à profit le mouvement de curiosité pour les cultures d'Europe centrale, la Société des auteurs dramatiques, la Comédie-Française, les Editions Théâtrales et la Bibliothèque nationale se sont associés ce printemps avec l'Institut du théâtre de Budapest et l'agence littéraire Artisjus pour organiser, à Paris, une Semaine du théâtre hongrois. Elle a permis de découvrir un univers peu connu. Initiative reprise par le Festival d'Avignon.

La compagnie, dirigée par Alain Timar, propose un cycle de lectures en français d'auteurs contemporains de différentes générations et de courants très divers. Mais tous doivent beaucoup à une figure étrange, attirante, celle de Milan Füst (1888-1967), dont le grand roman est *l'Histoire de ma femme* (Gallimard). Füst a toujours pensé que *« le malheur nous poussait à bouger. Dans l'art, le tragique a toujours été un facteur de mouvement »*.

Réflexion qui prend tout son sens avec *Catullus*, présenté il y a deux ans par le Théâtre de l'Europe à l'Odéon, dans la mise en scène de Gabor Szekely, comme dans *les Malheureux* (Editions Théâtrales) qui sera lu à Avignon. Influencé par le naturalisme, Füst décrit des exclus, personnages sans illusions, victimes d'eux-mêmes et de la société.

Miklos Hubay, né en 1918, est peut-être l'auteur hongrois le plus joué à l'étranger. Plusieurs de ses pièces – *le Coq d'Escopale, Néronissime* – sont traduites en français. Mais la nouvelle dramaturgie hongroise commence indiscutablement avec *la Famille Tot*, d'Istvan Orkeny, pièce créée en 1967 (Gallimard).

Nouvelle dramaturgie

Il est l'autre figure pivot des scènes hongroises. Il a influencé deux générations : celle des années 30 arrivée en littérature quand il était à son sommet ; celle de l'immédiat après-guerre qui a pris la parole dans les années 70 et 80, en pleine période de désillusion d'une société qui découvrait pourtant Ionesco, Genet et Beckett.

Ces deux générations ont été influencées également par les dramaturges polonais Wyspianski, Rozewicz et Witkiewicz. Même si les œuvres sont très diverses, toutes ont une caractéristique commune : leurs héros savent que leur rôle est limité, qu'ils sont sans perspectives, mais ils essaient malgré tout de se révolter contre les pères. Les lectures d'Avignon permettent de faire connaissance avec les représentants les plus importants de cette génération : Peter Nadas, György Spiro, Mihaly Kornis et György Schwajda.

Peter Nadas, né en 1942, s'est d'abord fait connaître par ses romans et ses essais poétiques. Sa trilogie théâtrale – *le Ménage, la Rencontre* et *l'Enterrement* – écrite à la fin des années 70, n'a été jouée que dix ans plus tard. Son univers est celui de Kafka et de Gombrowicz, même humour aigre, même mélange du réel et de l'imaginaire.

György Schwajda, né en 1943, n'écrit que pour le théâtre, ce qui est exceptionnel en Hongrie. Dans ses pièces – *l'Hymne, la Sainte Famille, Miracle à la hongroise* – il met en scène le quotidien à la manière de Krœtz, l'humour en plus.

György Spiro est un homme aux multiples facettes. Né en 1946, il est romancier, poète, universitaire et conseiller littéraire du théâtre de Kaposvar, l'une des scènes les plus actives du pays. Il essaie d'utiliser à plein les effets dramaturgiques de l'opéra – démarche totalement étrangère à la tradition théâtrale hongroise, fondamentalement naturaliste. De la vingtaine de ses pièces, deux – *l'Imposteur* et *la Tête de poulet* – ont été jouées avec un grand succès par le Théâtre Katona. Son style balance entre réalisme aigu et hyperréalisme.

Les pièces de Mihaly Kornis, cinquante et un ans, romancier et metteur en scène – *Alléluia, Châtiments, Kozma* – sont fondées sur des stéréotypes linguistiques : slogans, anecdotes, bribes de chansons. Elles s'ordonnent autour d'un mélange extraordinaire des mythes et des trivialités apparus dans la Hongrie récente. En 1981, *Alleluia* a obtenu le Prix de la meilleure œuvre mais, les autorités de l'époque ont interdit qu'il lui fût remis. Il a fallu attendre 1989, et le retour à la démocratie, pour qu'il le reçoive enfin.

ANNA LAKOS

Le mystère de la dame en noir

Le premier auteur hongrois à découvrir est Peter Nadas, avec sa pièce « Rencontre », mise en scène par Alain Timar

Une femme en noir, assise dos courbé sur une chaise. Le sol est en carreaux très blancs et le plafond aussi. Mais les murs sont peints de traînées sombres, un couloir blanc semble flotter dans une nuit opaque. Au bout du couloir il y a une porte, et derrière la porte attend un jeune homme. La femme le fait entrer. Elle l'a rencontré dans la rue, il ressemble trait pour trait à un homme, le père de ce garçon, qu'elle avait aimé. Elle veut obstinément raconter son histoire. Et quand elle aura tout dit, affirme-t-elle, elle se suicidera.

Les fausses perspectives d'un trompe-l'œil

Ainsi commence *Rencontre*, pièce de l'auteur hongrois Peter Nadas mise en scène par Alain Timar – également auteur des décors – adaptée dans un langage clair, aigu et faussement simple par Ibolya Virag et Jean-Pierre Thibaudat. Le point de départ est romanesque, mais c'est comme les fausses perspectives d'un trompe-l'œil. On croit entendre la dérive d'une femme trop seule, un peu folle et puis on se rend compte qu'un autre discours s'est glissé sous le premier, et encore un autre sous le second, et ainsi de suite se met en place une suite de confidences – inutilement soulignées de traits de musique jouée en direct par François Mechali et Jean-Michel Collet – qui affleurent, s'égarent, tournoient, encerclent et puis dévoilent l'insupportable vérité.

La femme, Francine Bergé, joue avec la peur du jeune homme timide, Jérôme Rigaut. D'abord il demeure muet, rétif à tant de tendresse ambiguë, presque agressive. Quand à son tour il veut parler, exorciser l'aventure paternelle, la femme ne veut pas l'écouter. Elle reste sourde à la colère affolée qui le fait crier des obscénités puériles.

Elle attend qu'il ait fini pour distiller sa propre histoire, l'histoire de sa vie, sa vie même, trop longtemps retenue. Le jeune homme ne peut pas arrêter le flot d'une souffrance enfin délivrée. Les monologues parallèles auront fini par se briser l'un contre l'autre. L'enfant se blottit sur les genoux chaleureux. Vient alors le silence. L'oubli du sommeil. L'effacement définitif. *« La vieille femme se prépare à la mort, le jeune homme à la vie. »* Malgré son maquillage blafard et ses yeux cernés, Francine Bergé n'est pas vieille. Elle est lisse, comme cuirassée. Elle déborde de force, de fougue, d'un humour hargneux que dissimulent à peine ses manières maternelles. Elle est concrète et positive, ne s'attendrit pas sur elle-même. Ni sur rien. Elle a dépassé la tendresse, elle a dépassé l'horreur. Jérôme Rigaut demeure en retrait, c'est le rôle qui veut ça, sans doute aussi la mise en scène discrète d'Alain Timar, qui laisse au texte toute sa densité, son envoûtement.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre des Halles, à 22 heures. Jusqu'au 31 juillet. Relâche les 14 et 23 juillet. Le texte est publié aux Editions théâtrales. Les lectures en français de pièces hongroises ont lieu du 18 au 23 juillet, chaque jour, à 18 h 30.

Tous les visages de la simplicité

Martine Pascal adapte et joue des fragments de l'œuvre de Charles-Ferdinand Ramuz

Un pré, sous un ciel de montagne, un ciel menaçant. Mais est-ce vraiment un pré ? Si la réponse est oui, que viendrait faire là cette échelle de corde, un peu rutilante, comme l'échelle d'une trapéziste, qui s'en va loin au-delà du regard ? Et pourquoi l'herbe, l'herbe folle de ce pré, prend-elle de telles couleurs, vert quelquefois, jaune et plus tard safran ? Et pourquoi encore y a-t-il çà et là ces empilements de chaises pliantes ? Une main invisible a voulu dégager un espace qui devait être l'instant d'avant celui d'une piste de cirque. Le voilà devenu espace de vie, ardoise magique où va s'imprimer, et aussitôt disparaître, le parcours d'un homme du tournant du siècle sous le regard, entre tendresse et sévérité, réalisme et illusion, d'une femme aux mille visages, figure de son âme.

Une transparence incroyable

Cet homme est jeune, plutôt. Suisse, cela s'entend. Ecrivain, il nous l'apprend, et ce petit morceau de canton de Vaud sera très vite trop étriqué pour qu'il y mène ses rêves. Avant lui sont nés – et morts à peine nés – deux frères, Charles et Ferdinand. Lui est venu après et, pour conjurer le sort, ses parents – un commerçant de denrées coloniales et une fille de vigneron – lui ont donné le double prénom de ses frères, Charles-Ferdinand, *« un prénom d'archiduc »*.

Joli titre pour une pièce, obscur comme il sied au théâtre avant que le rideau ne se lève, romantique, juste comme il faut quand on veut raconter la vie d'un écrivain.

Martine Pascal s'est lancée avec faim et passion sur le parcours sinueux des écrits de Ramuz, que le grand public connaît surtout pour son *Histoire du soldat*, avec la musique de Stravinski. Elle a volé là, dans un recueil de nouvelles, ici dans son journal, plus loin dans sa correspondance, les saynètes, les épisodes d'une saga des mots et émotions essentiels du plus grand écrivain francophone suisse, *« une petite pièce un peu en dehors du courant qui aurait une chance d'être représentée »*, et qui l'est, heureusement.

Même si, quelquefois, telle ou telle intention de l'auteur, à peine esquissée, a paru trop tôt disparaître, le langage est bien celui de Ramuz, d'une simplicité et d'une transparence incroyable. Ses obsessions sont là rassemblées, austères, lyriques, tragiques parfois, flirtant avec la métaphysique mais sans ostentation, comme s'il avait peur de nous ennuyer, sinon de nous effrayer. Car, comme le donne très justement Claude Guyonnet sur la scène, Ramuz était timide, presque empêché avec son entourage – *« Il n'y a que la solitude qui vaille »* – mais aussi d'une détermination définitive face à l'écriture.

Un peu comme doit l'être dans son travail le metteur en scène de ce spectacle, le Suisse Michel Soutter. Nous ne le connaissions qu'à travers ses films (*les Arpenteurs, Repérages* ou plus récemment *Condorcet* pour la télévision), même s'il est un familier des planches et qu'il a écrit deux pièces de théâtre. Il paraît exercer son art avec discrétion et acharnement, difficulté et brio, simplicité et philosophie. Sa mise en scène d'*Un prénom d'archiduc* est d'une finesse et d'une intelligence constantes, attentive au geste, au rythme, à l'intonation.

Dans une telle main, les deux comédiens sont à leur affaire. Si Claude Guyonnet a une belle présence mais retient un peu sa voix dans un aigu timide, Martine Pascal est à la fête. La voilà tour à tour trapéziste, fille de ferme, papetier, éditeur, bonne femme et philosophe, bonimenteuse ou confectionneuse d'aphorismes. Elle endosse tous les habits, compose tous les visages, exprime toutes les humeurs. Cela s'appelle jouer.

OLIVIER SCHMITT

▶ Salle Benoît XII. Jusqu'au 17 juillet, à 21 h 30.

Ombres et légendes

Le Wayang Kulit de Malaisie raconte le « Ramayana » : on aimerait bien comprendre

C'est très joli de nous apporter sur un plateau d'argent des spectacles « authentiques » venus de la lointaine Asie : encore faudrait-il essayer de nous en faciliter un peu la compréhension, ce dont les organisateurs de festivals semblent peu se soucier. *« Laissez-vous prendre par la magie »*, disent-ils en substance. La magie n'agirait pas moins fort si nous savions qui sont les personnages et ce qu'ils se disent.

On a pu lire dans la presse, ces derniers temps, (*le Monde* du 5 juillet) des résumés de la grande légende indienne du *Ramayana* qui va être présentée sous diverses formes théâtrales au long du festival d'Avignon. C'est insuffisant pour déguster chaque spectacle dans sa singularité. Ainsi, le Wayang Kulit (théâtre d'ombres, ou plus exactement théâtre de figures de cuir) venu du sultanat de Kelantan, Malaisie, qui a ouvert le feu dans la petite chapelle des Pénitents gris de Villeneuve-lès-Avignon. Derrière un petit écran de toile blanche, un marionnettiste, le « dalang », anime les figurines de cuir découpé, dont l'ombre est projetée par une ampoule électrique. Modulant sa voix, il tient à lui seul tous les rôles ; un petit orchestre, le « gamelan », est placé derrière lui.

Primo, la visibilité, aux Pénitents gris, est médiocre : en fait d'ombres, ce sont surtout les têtes des spectateurs des premiers rangs que le reste du public voit se découper sur l'écran (les cous se tordaient désespérément pendant toute la représentation). Secundo, le synopsis distribué à l'entrée – encore faut-il avoir le temps de le lire – n'a que peu de rapports avec ce que nous voyons ou croyons voir, et nous sommes perdus, ne comprenant guère le malais et identifiant très difficilement les personnages. Pourquoi n'avoir pas prévu un sous-titrage, ou un surtitrage (la partie supérieure de l'écran, toujours vide, s'y fût prêtée) ? Ou, du moins, une brève présentation parlée des personnages et des épisodes représentés ?

Résultat : des spectateurs se sont éclipsés tout au long de la soirée, la « magie » faisant sans doute long feu une fois qu'on a admiré l'extrême beauté des figurines, ajourées comme de la dentelle, et leurs évolutions assez limitées.

Derrière l'écran

Elles ont une soixantaine de centimètres de haut ; un de leurs bras est articulé, de l'épaule au poignet, et pour certaines la mâchoire inférieure lorsqu'elles parlent ; leur ombre s'agrandit lorsqu'elles s'éloignent de l'écran. Pour notre part, nous n'avons reconnu Rama, le héros central du *Ramayana*, qu'à son visage vert (il faut le savoir) et Ravana, le roi des démons, qu'au moment où il enlève Sita, l'épouse de Rama. Nous n'avons vraiment savouré que l'épisode de la gazelle d'or, envoyée pour éloigner Rama de Sita, et le superbe combat de Ravana contre le vautour Jayatu qui tente de s'opposer au rapt.

Nonobstant, la poignée de curieux restés jusqu'au bout a été récompensée. Ils ont pu passer, une fois le spectacle achevé, derrière l'écran – ce qui se pratique couramment en Asie du Sud-Est *pendant* la représentation. Les artistes malais rejouant un épisode pour la télévision, on a pu voir comment opérait le dalang, assis en tailleur derrière l'ampoule électrique, piquant certaines figurines dans un tronc de bananier strié, placé devant lui, et faisant virevolter les autres ; on a pu admirer la virtuosité avec laquelle, tout en parlant, vociférant, ricanant, il fait son choix à toute vitesse parmi les poupées qui l'entourent et commande en même temps les interventions du gamelan. Les musiciens ont gentiment présenté leurs instruments : hautbois à la voix aigre, tambours, gongs, petites cymbales.

Bonne nouvelle : il paraît qu'à la chapelle des Pénitents blancs où se transporte le Wayang Kulit, le public pourra circuler autour de l'écran pendant la représentation. Il faut d'autant plus y aller que le Wayang Kulit, nous dit-on, est en voie de disparition. Il y a quinze ans, on comptait encore dans le sultanat de Kelantan près de quatre-vingt dalangs ; il en reste aujourd'hui moins d'une dizaine. Et le maître Hamzah, qui officie à Avignon, est le plus grand de tous

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Chapelle des Pénitents Blancs, du 13 au 20, à 19 heures, relâche le 14.

□ **Ronconi et Kraus.** – Luca Ronconi, qui dirige depuis un an le Théâtre Stable de Turin (équivalent d'un centre dramatique), se prépare à mettre en scène *les Derniers Jours de l'humanité*, le texte fleuve de Karl Kraus, polémiste viennois du début du siècle. Jouée dans sa continuité, la pièce durerait environ huit heures. Mais Luca Ronconi la présentera par fragments en même temps sur plusieurs scènes pour des groupes séparés de spectateurs. Et, pour chaque groupe, le spectacle durera, dit-il, deux heures et demie. Ce projet date du temps où il bousculait la scénographie traditionnelle avec les épisodes d'*Orlando Furioso* jouées simultanément sur des plates-formes mobiles, où, pour *XX*, vingt spectateurs à la fois parcouraient une par une les chambres d'une maison-piège...

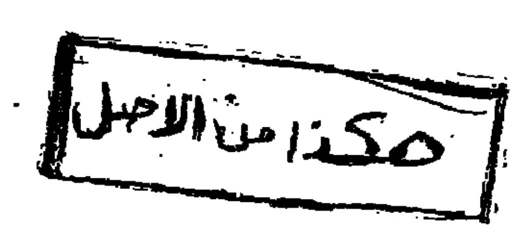

CULTURE

MUSIQUES

Le cirque Rameau

William Christie et Alfredo Arias renouvellent « les Indes Galantes », non sans provocation

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Données pour l'ouverture du Festival d'Aix-en-Provence, *jeudi* soir 12 juillet, *les Indes galantes* offrent une extraordinaire débauche de talents, une orgie d'imagination, de couleurs, de mouvements et de gags, déchaînée par Alfredo Arias (le metteur en scène), Ana Yepes (la chorégraphe) et la somptueuse troupe des Ris et Danceries, mais aussi un sommet musical dû, une nouvelle fois, à William Christie et à ses Arts florissants. A coup sûr, la tradition fastueuse de l'opéra-ballet, selon Rameau, trouve ici son expression la plus totale, bien que paradoxale, et l'on n'est pas décidé, comme certains, à bouder son plaisir.

Reste à savoir si « débauche » doit être pris dans son sens figuré ou péjoratif : maints spectateurs se sont montrés choqués par le détournement constant du texte, assez médiocre, de Fuzelier, persiflé et traité en parodie, au point que l'on côtoie sans cesse l'opéra-bouffe à la manière d'Offenbach. Et, dans la dernière entrée, celle des Sauvages, l'irruption des rockers et des punks dans une revue époustouflante à la manière des Folies Bergère, pouvait rappeler les mauvais souvenirs de *Don Giovanni* vu par Peter Sellars (voir *le Monde* du 15 novembre 1989).

Mais *les Indes Galantes* ne sont pas *Don Giovanni*, ni même *Hippolyte et Aricie* ; les contes amoureux, thèmes de chaque tableau, ne devaient guère émouvoir Rameau *qui n'y voyait qu'un prétexte* à fastueuses suites de danses. Arias a d'ailleurs respecté le caractère des plus grandes pages, « sérieuses » ou tragiques, comme la belle fête du soleil, avec les invocations de Huascar, ce qui ne l'empêche pas ensuite de se moquer de l'éruption du volcan déclenchée par le dépit du prêtre inca, en montrant l'envers du décor et le machiniste chargé du feu d'artifice... A chacun, donc, de décider à partir de quand ce spectacle va vraiment trop loin dans la dérision ou le mauvais goût !

Un vrai feu d'artifice

Sans doute pourrait-il mal tourner avec un chef moins souple, subtil et aigu que William Christie, qui magnifie cette œuvre (donnée intégralement). Il excelle à modeler le caractère fleuri, élégiaque, *humoristique ou lyrique d'une* danse, d'un air ou d'un chœur, avec une familiarité qui nous rend cet art tout proche. De son côté, le metteur en scène, même s'il fait un peu trop de corde raide sur le livret, nous ravit presque toujours et nous rattrape par quelque invention imprévue au moment où nous allons nous fâcher...

On est certes loin de l'atmosphère du dix-huitième siècle et d'ailleurs le metteur en scène a considéré ces entrées de ballet comme des entrées... de cirque, où il se sent très à l'aise, sous le beau chapiteau conçu par Roberto Platé, d'où sortent, comme un flot intarissable, les costumes de Françoise Tournafond, de la plus extrême bigarrure.

Outre les danseurs des Ris et Danceries, sans cesse sur la brèche, une troupe de chanteurs merveilleux (français pour la plupart et dont on ne perd pas une parole) a fourni à Arias des comiques virtuoses, dans des rôles contrastés, tels Jean-Paul Fouchécourt qui joue Figaro dans les montagnes *péruviennes* et le *prince persan* déguisé en femme, Nicolas Rivenq, émouvant prince turc et rocker plus vrai que nature, pratiquant l' « amour vache » avec la sauvagesse Claron McFadden, ex-déesse Hébé, la rayonnante Isabelle Poulenard, en princesse inca, aux danses sacrées pleines d'espièglerie, François Le Roux, éblouissant dans sa triple *métamorphose* (Bellone, Huascar et Alvar), Laurence Dale, d'une drôlerie insoupçonnée, la *délicieuse* Catherine Dubosc, Emilie et Zaïre, fraîche et touchante, et tous les autres, sans oublier six petits enfants exquis, comme leurs grands cousins de *la Flûte enchantée* et les chœurs des Arts florissants qui se mêlent avec entrain à la danse. Un feu d'artifice et un vrai spectacle de festival.

JACQUES LONCHAMPT

▶ Prochaines représentations les 16, 19, 22 et 26 juillet. Co-production avec l'Opéra de Montpellier, parrainé par Spie-Batignolles.

Jean-Michel Jarre : le musicien masqué

Suite de la première page

Il est vrai que Jean-Michel Jarre est le seul Français à pouvoir faire jeu égal avec les piliers de l'industrie phonographique mondiale. Mais la ressemblance s'arrête là. Jarre avance masqué, symboliquement par les lunettes noires qu'il arbore sur beaucoup de ses photos, mais aussi par le gigantisme de ses productions en public. Qui peut se vanter d'avoir vu Jean-Michel Jarre *jouer* de la *musique* ? Entendu, oui. Ebloui par les projecteurs, aveuglé par mille lasers, hypnotisé par les projections, un spectacteur de Jarre a tout vu sauf le musicien.

Quant à la musique, elle se dérobe face aux mots. Depuis le début de sa carrière en solo (avec *Oxygène*, en 1976) Jean-Michel Jarre fait des cercles autour de la voix humaine. Et quand on parle de cette musique muette, on n'arrive pas à lui trouver une traduction. Pour décrire *En attendant Cousteau*, le morceau à géométrie variable (sa durée va du simple au double selon que l'on passe du vinyle au CD) qui donne son titre à l'album, Jarre évoque *« une musique non répétitive à l'intérieur d'un certain cadre. Comme quand on s'asseoit au bord de la mer sans bouger et qu'on regarde l'océan évoluer »*. Ce plat de résistance est précédé de hors-d'œuvre réalisés en partie à Trinidad. Dans l'île, la *danse nationale* est le *calypso (voir Cousteau)*, joué par des *steel-bands*, orchestres de tambourinaires qui jouent sur des fûts de pétrole accordés. L'orchestre qui accompagne Jean-Michel Jarre (et qui sera à la Défense) s'appelle les Amoco Renegades, *du nom* de la compagnie pétrolière *(voir écologie, pollution marine et Cousteau)*, ce réseau de correspondances est développé ainsi par Jarre : *« Le synthétiseur et le* steel-drum *sont les deux seuls instruments produits par la société industrielle. Le synthétiseur est le résultat de la recherche, le steel-drum un sous-produit positif de l'accumulation des déchets industriels. »*

Mais on ne trouve pas trace de ce trop-plein de sens à l'écoute du disque. Le calypso, malgré une débauche rythmique, ne transcende pas sa condition (tout à fait honorable) de *danse tropicale*, bien au contraire, et le seul trouble que l'on peut ressentir est celui qui prend à l'entrée d'une galerie de miroirs : est-ce le synthétiseur ou le *steel-drum*, la puce ou la ferraille ?

Il est une interprétation très simple au succès de Jean-Michel Jarre. C'est Francis Dreyfus, PDG de la petite maison de disques qui édite Jarre depuis 1976, qui la donne quand il relate le succès d'*Oxygène*, son premier album : *« Nous avions organisé une journée sur Europe 1, mais une journée quand elle est passée... On me disait c'est de l'instrumental, on ne peut pas le programmer. Et puis, je me suis arrangé pour distribuer le disque dans les magasins hi-fi. Nous avons obtenu le prix Marantz, ce qui nous a fait connaître dans les points de vente de la marque. Et c'est là que le disque a commencé à se vendre. »* C'était au moment de l'apparition des premiers yuppies, des balbutiements du new-age, de l'accumulation technologique primitive (amplis, enceintes, auto-radio à affichage digital, en attendant la platine *CD et le DAT*). *Bon gré*, mal gré, Jean-Michel Jarre a trouvé sa place dans cet univers. *Oxygène* doit aussi en partie son succès à son utilisation dans le cadre d'une publicité radiodiffusée pour l'ouverture d'une autoroute.

Grandes célébrations collectives

En 1976, Jean-Michel Jarre avait déjà une longue route derrière lui. On ne s'en est pas forcément aperçu, ne serait-ce que parce qu'il avait l'air à peine pubère (en fait-il est *né en 1948*). *Il avait pourtant* étudié la composition sous la direction de Janine Rueff au Conservatoire de Paris, et participé (plus ou moins assidûment selon les versions Jarre ou Shaeffer) aux travaux du Groupe de recherches musicales de Pierre Shaeffer.

« Ce que je fais est proche de la musique concrète, selon le concept de Shaeffer », dit encore aujourd'hui Jean-Michel Jarre. Après s'être éloigné du GRM en 1968, il avait composé la musique du ballet AOR, chorégraphié par Norbert Schmucki, pour la réouverture du palais Garnier en 1971. *Puis*, après avoir rencontré Francis Dreyfus, il était devenu parolier (on notera au passage *la saveur du paradoxe*) pour Christophe. De cette collaboration étaient sortis *les Mots bleus* et *Paradis perdus* qui restent à ce jour à l'inventaire des monuments de la pop-music française. Après ces détours, Jean-Michel Jarre était retourné à son élément *naturel, le* studio meublé de synthétiseurs, pour y obtenir *Oxygène*.

Le succès de l'album, *qui reste à* ce jour sa meilleure vente, ne trouva pas sa prolongation logique *sur scène*. Normalement, un artiste qui vend autant de disques exploite ses résultats en public. Par manque de goût, par timidité, peut-être, Jean-Michel Jarre s'est épargné l'épreuve. Mais le 14 juillet 1979, il réunissait – gratuitement – un million de personnes autour de la Concorde pour une espèce de super soirée diapo, *« bricolée avec des bouts de ficelle »* selon Francis Dreyfus, mais qui marquait la naissance de ces grandes *célébrations collectives* dont la France s'est fait une habitude pendant la décennie passée.

Vinrent ensuite les concerts de Pékin (venus trop tôt, bien avant le « printemps »), de Houston (que l'explosion de Challenger quelques jours auparavant n'arriva pas à gâcher), de Lyon (à l'occasion de la venue de Jean-Paul II, autre expert en concentrations humaines) ou des Docklands de Londres (où le public naturel de Jarre, les yuppies, *se confondait* avec les autochtones, ce qui ne les empêcha pas de voir autorités municipales et éléments se liguer – sans succès – pour les priver du plaisir de voir et d'entendre leur musicien).

L'an passé, à l'occasion des fêtes du Bicentenaire, Jean-Michel Jarre avait prévu d'apporter sa contribution. Les rivalités entre la mairie de Paris, soutien naturel de Jarre depuis l'épisode Concorde, et le gouvernement empêchèrent le projet d'arriver à bon port. Il lui aura donc fallu attendre 1990 pour revenir à Paris, par le biais de la Défense. Cette fois-ci, ce sont Charles Pasqua, Jacques Chirac et Jack Lang qui convient la population à cette célébration républicaine. *On retrouvera les steel-bands* et les lasers, les tours et l'Arche dans le rôle de la toile de fond et – puisque le spectacle sera visible à 2 kilomètres de distance et que le son ne voyage qu'à 360 mètres à la seconde – la synchronisation sera assurée par Europe 2, radio FM parisienne.

A part le concert des Docklands, *tous ces événements n'ont pas* coûté un sou aux spectateurs. Leur fonction n'est pas d'arrondir les fins de mois – de toute façon confortables – du musicien et de son organisation. Il s'agit plutôt de maintenir une présence médiatique mais aussi, selon le *principal responsable, « d'organiser des événements vraiment conviviaux, plus qu'un concert au Parc des Princes où personne ne voit ni n'entend, moins coupés de la rue, puisque c'est là qu'ils s'y déroulent »*. A la *Défense*, on verra et on entendra beaucoup de choses, mais Jean-Michel Jarre réussira à rester caché en se produisant devant des centaines de milliers de spectateurs.

THOMAS SOTINEL

Pour se rendre à la Défense

Le concert débutera à 22 h 30, il *est conçu pour être visible 2 kilomètres* à la ronde. La gare RER de la Défense sera fermée au public à *partir de 16 heures, les stations de* métro Pont-de-Neuilly et Sablons à 18 heures, Argentine à 22 heures et Porte-Maillot et Charles-de-Gaulle-Etoile à 0 h 30. Les lignes de bus desservant les quartiers concernés seront détournées et la RATP ne prolongera pas son service. Pour plus de détail, tél. : 43-46-14-14 ou Minitel 36-15 RATP.

COMMUNICATION

Un entretien avec M. Philippe Guilhaume

Les « professionnels du dénigrement » n'ont pas empêché les chaînes publiques de conquérir de nouveaux téléspectateurs

nous déclare le président d'A 2 et de FR 3

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel l'a nommé président d'A 2 et FR 3, il y a onze mois, de préférence aux candidats officieusement soutenus par les socialistes. *Depuis, M. Philippe* Guilhaume semble en guérilla permanente avec le pouvoir. Les élus socialistes ont durement critiqué la gestion de l'audiovisuel public. Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, a pris à partie le PDG pour ses initiatives dans le conflit de la Société française de production. Le CSA lui-même émet de nombreuses réserves sur le premier bilan des chaînes publiques. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Guilhaume répond aux critiques.

« Depuis plusieurs semaines, hommes politiques et commentateurs ont beaucoup disserté sur la crise de l'audiovisuel public. Vous êtes resté très discret...

– Je me borne à constater que le papier noirci et l'énergie dépensée *par les professionnels* du *dénigrement* n'ont pas empêché A 2 et FR 3 de gagner, en six mois, 1,5 *million de nouveaux téléspectateurs*.

– Selon vous, cette crise est une pure invention ?

– Reprenons l'affaire à son début. Michel Drucker quitte A 2 et au même moment la chaîne perd un demi-point d'audience. Aussitôt on assure que la télévision publique va perdre toutes ses émissions vedettes et tous ses professionnels de qualité. Certains n'hésitent pas à pronostiquer l'hémorragie d'audience et le président de l'Assemblée nationale, troisième personnage de l'Etat, annonce même la mort prochaine du service public.

« Les inquiétudes ne sont pas fondées »

» Or, vous pouvez le constater : les animateurs sont restés et nous avons conservé Roland-Garros, le Tour de France, les Victoires de la musique, les Molière du théâtre dans des conditions de marché honorables et sans surenchères. Quant à l'audience, les chiffres sont là : A 2 est passée de 21,7 % de part de marché à 23,5 %, FR 3, de 11 % à 12,5 %, quand toutes les autres chaînes, à l'exception de M 6, sont en baisse. Je ne pousse pas de cocorico mais j'estime que les inquiétudes réelles ou organisées ne sont pas fondées.

– On a pourtant le sentiment que la télévision publique ne se distingue plus des chaînes privées et que le service public risque ainsi de perdre sa légitimité.

– Le reproche est plus grave. Mais comment cerner cette différence, évaluer cette spécificité ? Je vous propose ma méthode : comparons le nombre d'heures diffusées par chaque chaîne en émissions de nature commerciale (feuilletons, séries, variétés, jeux) avec celui des émissions de type service public (magazine, information, documentaire, musique et *théâtre classiques*). *Dans la* première catégorie, M 6 obtient 73 %, la 5, 71 %, TF 1, 59 %, A 2, 39 % *et FR 3, 26 %. Le pourcentage de* temps consacré aux émissions de service public est de 42 % pour FR 3 et de 39 % *pour A 2, alors* qu'il est seulement de 29 % pour TF 1, de 17 % pour la 5 et de 19 % pour M 6.

» Si vous faites des comparaisons européennes, vous vous apercevrez que le pourcentage d'émissions de service public sur FR 3 est bien supérieur à celui de la BBC 2 en Grande-Bretagne ou de la RAI 3 en Italie, chaîne tenues pourtant pour de véritables modèles. Cette évaluation quantitative, confirmée par les études du ministère de la culture, ne nous est donc pas défavorable. Mais il nous reste à affirmer davantage, au niveau des contenus des émissions, la différence.

– Reconnaissez au moins qu'il y a crise financière : la régie publicitaire d'A 2 a été incapable d'atteindre les recettes fixées par le Parlement.

– Les relations d'A 2 avec sa régie sont uniques au monde. TF 1 comme *le Monde* ont des régies filialisées qui appliquent la politique commerciale définie par la société mère. D'autres ont des régies indépendantes qui signent un contrat de service et s'engagent sur des objectifs. La régie d'A 2 a un statut intermédiaire qui paralyse toute stratégie commerciale et empêche de constituer la régie commune A 2-FR 3 voulue par le législateur. Il est urgent que le gouvernement choisisse clairement l'une des deux solutions.

» Reste qu'A 2, c'est vrai, souffre d'un manque à gagner publicitaire de plusieurs centaines de millions de francs . Face à cette situation, les responsables de la chaîne ont imaginé des solutions permettant de dégager de nouvelles ressources. Si l'opération porte ses fruits, le compte d'exploitation d'A 2, à la fin de l'année, sera proche de l'équilibre.

Publicité : « un débat théologique »

– Etes-vous partisan, comme certains responsables politiques, de supprimer la publicité sur les chaînes publiques ?

– *Ce débat* me semble très théologique et saisonnier. Entre le « tout publicité » et l'absence de *publicité, il y a certainement* un juste milieu. On pourrait peut-être autoriser un peu plus de publicité *sur FR 3 et un peu moins sur A 2.*

» Je constate surtout que ce débat politique, lancé juste après l'annonce par certains de la mort prochaine du service public, a provoqué chez les annonceurs l'annulation de certains budgets destinés à A 2 et FR 3.

– Le Conseil supérieur de l'audiovisuel vous reproche de ne pas avoir beaucoup avancé dans l'harmonisation des programmes des deux chaînes.

– J'ai essayé d'appliquer la loi dont la lettre est fort sobre mais l'esprit complexe. Le législateur demande à la fois de préserver l'identité d'A 2 et de FR 3 tout en créant synergie et complémentarité entre les deux entreprises. Pour ce qui est de l'identité, j'ai donné, de mon propre chef, aux deux directeurs généraux, Dominique Alduy et Jean-Michel Gaillard, le statut de mandataire social. Ce qui leur permet d'être pleinement responsables devant leur conseil d'administration de la spécificité de leur entreprise. Ensemble, nous nous sommes attachés à respecter les objectifs définis par Mme Tasca : A 2 doit être la chaîne de tous les publics, FR 3, celle des publics spécifiques.

» Sur cette différence fondamentale peut se bâtir une complémentarité, grâce à des économies de moyens et des actions communes. Pour les retransmissions sportives, ces synergies sont assez évidentes à l'antenne. On remarque moins encore les investissements communs réalisés dans des chaînes thématiques comme Euronews et Sport 2/3 ou dans la gestion des droits dérivés. Désormais, les bureaux régionaux de FR 3 vont travailler non seulement pour la télévision régionale mais pour l'antenne nationale de FR 3 et d'A 2. De même FR 3 bénéficiera des images tournées par les correspondants d'A 2 à l'étranger.

» Pour la première fois aussi, les deux chaînes publiques vont coproduire des grandes séries de prestige européennes qui seraient trop coûteuses pour chacune d'elles. Elles seront diffusées par A 2 et FR 3 sous des formes et à des moments différents pour respecter la personnalité de chaque programme.

– Le partage du pouvoir entre un président et deux directeurs autonomes ne crée-t-il pas des conflits ?

– Il n'y pas de conflit parce qu'il n'y a pas d'appropriation du pouvoir. Nous sommes tous trois *au service* d'entreprises pour exécuter des choix faits par le Parlement et le gouvernement. La répar*tition* des rôles n'a jamais été aussi claire dans l'audiovisuel public. A Antenne 2, le pouvoir appartient *clairement* à Jean-Michel Gaillard qui doit le déléguer, pour les programmes, à Mme Monique Trnka *qui*, elle, ne doit pas se substituer aux responsables des unités de programmes. A FR 3, il en va de même : chacun prend les décisions qui lui reviennent dans sa sphère de compétence. La stratégie des deux chaînes est définie par une équipe de trois personnes. Si un arbitrage est nécessaire, il me revient.

» Cette organisation supprime une des maladies bien connues de la télévision. On ne peut plus court-circuiter une décision, imposer un projet refusé, en allant frapper à l'une ou l'autre porte, en utilisant des rivalités de compétences. Le système garantit de la même façon une réelle indépendance face à d'éventuelles pressions politiques ou à des choix partisans.

– Une indépendance qui vous tient beaucoup à cœur ?

– *C'est une des missions* fondamentales d'une télévision publique. Mais il y en a d'autres : transformer en entreprises économiquement rigoureuses et socialement chaleureuses des établissements administratifs *hérités* du monopole, fidéliser une audience croissante sur des programmes *diversifiés légitimant* le service public, être le partenaire de l'ensemble des créateurs, auteurs, producteurs, réalisateurs, organisateurs de spectacles, quel que soit leur degré de notoriété.

« Des tentatives de déstabilisation »

– Vos relations avec le ministre de la communication ne cessent de se détériorer. Cet antagonisme ne vous rend-il pas la tâche fort difficile ?

– Il peut arriver qu'il y ait des divergences d'opinion. Je ne pense *pas convenable des les évoquer* publiquement. Par contre, toutes les ambitions du gouvernement et du CSA *pour une télévision publique* plus diversifiée et plus exigeante sont légitimes et même stimulantes.

» Je regrette seulement que des tentatives de déstabilisation compromettent parfois les efforts entrepris. Il y a dans la télévision publique tout un univers administratif qui, sûr de sa pérennité, n'hésite pas à s'opposer aux réformes, aux initiatives créatrices. Mettre en question les dirigeants des chaînes, alimenter des spéculations sur la durée de leur mandat, renforce automatiquement l'immobilisme et va à l'encontre de l'esprit même de la réforme de l'audiovisuel public.

– Serait-il préférable, à l'avenir, que le gouvernement nomme lui-même le responsable des chaînes publiques ?

– Oui, si l'on persiste à faire de la télévision un enjeu de pouvoir. Ce pouvoir *« immense et tutélaire »* qui cherche à maintenir les hommes dans l'enfance et dont parle si bien Tocqueville. Mais si on considère que la télévision publique doit d'abord contribuer au développement d'une société et à l'épanouissement de chacun, mieux vaut continuer à la protéger d'une mainmise directe du pouvoir politique. »

Propos recueillis par **JEAN-FRANÇOIS LACAN**

□ ***Témoignage chrétien* : M. Roger Trefeu succède à M. Claude Gault.** – Entré à *Témoignage chrétien* en 1961, M. Claude Gault, qui assumait la direction de la rédaction de l'hebdomadaire chrétien de gauche depuis 1984, quitte ses fonctions. Celles-ci seront désormais assurées par M. Roger Trefeu, entré à *Témoignage chrétien*, en 1965, dont il est le rédacteur en chef depuis avril dernier. Il reviendra donc à M. Trefeu de mettre en place la nouvelle formule du titre qui doit marquer l'année prochaine son cinquantième anniversaire.

Le Monde

SANS VISA

« Supermarché » des Indiens, le bison a bien failli disparaître au siècle dernier. Récit d'un sauvetage, du Montana américain à l'Alberta canadien.

FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Montana, paradis bison

LES collines rousses qui s'élèvent au milieu du territoire des Flatheads, dans le Montana, sont pour les Indiens une montagne magique. Le Grand Manitou y rôde encore, incarné par les superbes bêtes que l'on appelle là-bas des *buffaloes*. Sur 10 000 hectares entièrement clôturés s'étend le National Bison Range, l'une des plus anciennes et des plus importantes réserves à bisons d'Amérique du Nord. Un lieu splendide au pied duquel s'étale, sur 100 kilomètres, l'ancien lac glaciaire devenu la vallée des Missions. Le rempart crénelé des Rocheuses, éternellement poudrées de neige, l'isole de l'immense plaine qui, à l'est, court d'un trait jusqu'à Chicago. Les eaux d'ici coulent vers l'ouest, comme attirées par d'autres infinis : ceux du Pacifique. Etourdissantes dimensions américaines!

Un sacré promontoire à tous les sens du terme que ces hauteurs du Bison Range. Car c'est en ces pâturages qu'il y a un siècle l'ancien commensal des peaux-rouges et leur totem le plus vénéré a été sauvé *in extremis*. Les Flatheads, mais aussi leurs cousins, les Cœur d'alène de la montagne ou les Blackfeet de la plaine, viennent ici en pèlerinage. En blue-jeans et chemises à carreaux, au volant de pick-up ferraillants, ils parcourent la piste de 30 kilomètres serpentant dans la réserve.

La bataille de Little Bighorn

Ils sont toujours les premiers à apercevoir les écureuils de prairie, les perdrix, les coyotes ou les antilopes qui peuplent ces collines. Mais ils sont les seuls – avec les gardes – à vraiment savoir interpréter les messages télégraphiques qu'échangent les bisons à l'aide de leur minuscule queue. Pendante : tout va bien; en point d'interrogation : alarme; horizontale : où sont les femelles? ; verticale : je vais charger.

Eux n'ont pas besoin d'invoquer Fenimore Cooper, Jack London ou James Oliver Curwood pour revisiter leur histoire. Ce passé, non écrit, que depuis les temps préhistoriques jusqu'à la bataille de Little Bighorn, non loin d'ici, ils partagent avec les bisons, ils l'ont dans la mémoire.

Les uns suivant les autres, bisons et Indiens sont arrivés d'Asie sur le continent américain, il y a douze mille ans par le détroit de Béring, alors à sec, et l'Alaska. Aussi inséparables que nos ancêtres magdaléniens et leurs rennes. Mais alors que le renne n'a pas supporté le réchauffement succédant à la dernière glaciation, le bison, lui, a trouvé son paradis dans la prairie. Du Canada au Texas et des Rocheuses aux Appalaches, les troupeaux se sont follement multipliés. Jusqu'à atteindre, estime-t-on, 30 millions et même, selon certains, 60 millions de têtes.

CANADA
ALBERTA
MONTANA
ÉTATS-UNIS

L'animal, tel qu'on peut l'admirer dans les dix-sept parcs et réserves où il subsiste encore aux Etats-Unis et au Canada, n'a pas changé. Les mâles pèsent facilement une tonne, et si les femelles sont moins lourdes elles sont plus intelligentes, plus courageuses et encore plus redoutables. Ce sont les plus expérimentées d'entre elles, en tout cas, qui mènent le troupeau.

Tous ont la tête, la bosse – c'est du muscle – et les épaules revêtues d'une toison noire qui devient pelisse isothermique en hiver. Infatigables, ils sèment le meilleur coursier sur longue distance. Mieux que n'importe quel bovidé domestique, ils exploitent les ressources végétales des plaines, des vallées et des collines, où ils transhument au rythme des saisons. Et les adultes ne craignent nul prédateur... excepté l'homme.

Les Indiens des plaines vivaient littéralement aux crochets des *buffaloes*. Par bandes d'une centaine d'individus, d'abord armés de propulseurs à javelots, comme nos magdaléniens, puis d'arcs et de lances aux pointes de silex, transportant leur mince bagage grâce à des meutes de chiens de portage, les peaux-rouges nomadisaient derrière les troupeaux. Le bison était pour eux un supermarché à quatre pattes, leur fournissant tout ce dont ils avaient besoin, hormis l'eau potable et les perches pour ériger les tipis.

Dans un récent ouvrage d'anthropologie, Violet E. Rau, une descendante de ces coureurs de prairie, a dressé le catalogue des aliments, vêtements, outils, armes, pièces de harnachement, récipients, bijoux, potions et produits de ménage que l'on tirait d'une carcasse. Cela va de la couverture du tipi au pemmican (mousse de viande et de baies, utilisée comme aliment de survie) en passant par les couches-culottes des papooses. Il n'y a pas moins de cent vingt-cinq articles différents! Pour voir ces collections, il faut nomadiser soi-même, à l'américaine, c'est-à-dire en motor-home, et fouiner dans les petits musées qui jalonnent les routes de l'Idaho et du Montana (aux Etats-Unis) comme de l'Alberta (au Canada).

On comprend vite pourquoi la chasse aux bisons était la mission vitale assignée aux meilleurs guerriers de la tribu. Objectif numéro un : approcher un animal d'assez près pour lui planter au défaut de l'épaule un trait mortel. Non sans cérémonies préalables et propitiatoires – car l'Indien était fort dévot, – on y parvenait de multiples façons : en rampant sous le couvert d'une peau de bête, en pratiquant l'encerclement à plusieurs, en chassant à courre avec des chiens, en construisant des pièges.

La technique du précipice

La technique la plus sophistiquée et la plus productive était celle dite du précipice. Il s'agissait de rassembler les bêtes dispersées dans les collines puis de les pousser vers des vallons se terminant brusquement sur la plaine par des abrupts. En semant la panique dans le troupeau au dernier moment, on parvenait à lui faire faire le saut de la mort. Au pied de la falaise, on achevait les blessés, et les squaws pouvaient préparer des monceaux de viande pour l'hiver.

Sur le site même où cette méthode d'abattage a été pratiquée durant cinq mille cinq cents ans, à Head-Smashed-In, dans la province de l'Alberta, les Canadiens ont construit un passionnant musée astucieusement dissimulé dans la falaise. C'est en somme le Solutré des peaux-rouges que l'Unesco a d'ailleurs classé parmi les trésors du patrimoine mondial. Il rappelle que la traque collective des bisons, en obligeant les tribus à se réunir, a suscité le développement de la culture indienne.

Tout cela, c'était la bonne vieille Amérique précolombienne. En débarquant avec leurs chevaux vite répandus à travers le continent et aussitôt adoptés par les Indiens, puis en vendant à ceux-ci des carabines et de l'alcool, les Européens ont chamboulé un équilibre multi-millénaire. Par vagues successives, missionnaires, trappeurs, colons et chercheurs d'or ont déferlé jusqu'au pied des Rocheuses.

Les Indiens et les bisons étaient de trop. Pour réduire les premiers à merci, c'est-à-dire pour les sédentariser avant de les parquer, il suffisait d'exterminer les seconds. Les constructeurs puis les passagers de l'Union Pacific Railway s'y employèrent comme les fermiers et les pelotons de l'US Cavalry. Le sinistre William Cody, dit Buffalo Bill, s'y illustra même à jamais.

Bref, en 1874, peu avant la victoire sans lendemain de Sitting Bull sur le général Custer, il n'y avait plus un seul bison dans la vallée des Missions, à l'ouest du Montana. Pour se faire pardonner d'avoir trucidé son épouse, un *native* nommé Walking Coyote passa les montagnes et ramena de la prairie où il les avait capturés quelques-uns des derniers *buffaloes* : deux jeunes mâles et deux génisses. Dix ans plus tard, l'Indien décida de vendre son petit mais précieux cheptel qui atteignait alors treize têtes.

Qui allait donc s'intéresser à ces maudits et indomptables bestiaux? A la surprise générale, deux copains qui exploitaient un ranch dans la réserve des Flatheads, Charles Allard, d'origine française, et Michel Pablo, de souche espagnole, en proposèrent quelques milliers de dollars. Désir de sauver une espèce en voie de disparition ou calcul d'éleveurs avisés? Nos gaillards avaient compris que ces rescapés constituaient un trésor sur pied. Méfiant, Walking Coyote exigea des billets verts qu'il compta un à un, puis descendit à Missoula, une ville dans la prairie, où il fit une telle bringue qu'il en mourut quelques jours après.

Une douzaine d'années plus tard, Charles Allard disparaissait à son tour. Ses bisons, eux, prospéraient dans la vallée des Missions. C'est là que, au début de ce siècle, le gouvernement canadien et le gouvernement américain, enfin décidés à sauver l'espèce, dénichèrent les troupeaux qu'ils voulaient lâcher dans leurs parcs respectifs.

L'épopée du Far-West

Pour rassembler les bêtes et les transporter, soit en train, soit en chariot hippomobile, il fallut plusieurs années à Michel Pablo et à ses meilleurs cow-boys. Il en reste une maxime : «On peut mener un buffalo partout où il a décidé d'aller.» Mais en 1909, enfin, dans les collines achetées et clôturées par décision de l'énergique président Theodore Roosevelt lui-même, les bisons sauvés par Walking Coyote et Charles Allard pâturaient en paix.

Ils sont aujourd'hui quatre cents, et leur nombre est volontairement maintenu à ce niveau. Chaque année les bêtes en excédent sont expédiées dans d'autres réserves – on en compte dix-sept au Canada et aux Etats-Unis, abritant environ vingt-cinq mille bêtes (1) – ou abattues. Dans certaines boutiques de la vallée des Missions, les nostalgiques peuvent donc acheter comme autrefois de minces tranches de bison séché. Un troquet de bord de route s'enorgueillit même de servir des steacks de *buffalo*. C'est meilleur que du bœuf et, en prime, on a sur la langue toute l'épopée du Far-West.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) A ce cheptel, il faut ajouter les soixante-dix mille bisons se trouvant dans des ranchs privés aux Etats-Unis.

Repères

• Dans l'Idaho :

– Museum of North Idaho, 115 Northwest Bd., PO Box 812, Cœur-d'Alène, Idaho. Tél. : (208) 664-3448.

– Old Mission, PO Box 30, Cataldo, Idaho 83810. Tél. : (208) 334-2154.

• Dans le Montana :

– National Bison Range, Moiese, Montana, 59824. Tél. : (406) 644-2211.

– Musée des Indiens des plaines, PO Box 400, Browning, Montana 59417. Tél. : (406) 338-2230.

• Au Canada :

– Musée historique (Indiens et police montée), Fort Macleod, Alberta.

– Le précipice à bisons Head-Smashed-In Buffalo Jump, 18 kilomètres à l'ouest de Fort Macleod, Secondary Highway 785, Box 1977, Fort Macleod, Alberta. Tél. : (403) 553-2731.

• A Paris :

– Office du tourisme des Etats-Unis : ambassade des Etats-Unis, avenue Gabriel, 75382 Paris Cedex 08. Tél. : 42-60-57-15.

هكذا من الاصل

SANS VISA

JEUX

échecs

Nº 1393

MUTATIONS

(Tournoi Open de Reykjavik, 1990)

Blancs : Y. SEIRAWAN
Noirs : J. TISDALL

Défense hollandaise. Variante de Leningrad.

1.	d4	f5	21.	Ff4(n)	Dd4+
2.	ç4	Cf6	22.	Rh1	Cxé6!(o)
3.	Cç3	g6	23.	D × é6	F × é6
4.	g3	Fg7	24.	D × b7	Té8
5.	Fg2	0-0	25.	Cb5!	D × b2
6.	Ch3(a)	d6(b)	26.	Cç7!	D × b7
7.	d5(c)	ç6(d)	27.	F × b7(p)	Fç8!(q)
8.	Cf4!(é)	é5(f)	28.	F × ç8	T × ç8
9.	d × é6	Dé7(g)	29.	F × d6	Cé4
10.	0-0	g5(h)	30.	Ff4	Fd4(r)
11.	Cf-d5!(i)	ç × d5	31.	Rg2	a5(s)
12.	Ç × d5	Cé8!(j)	32.	Td1	Fb2(t)
13.	f4	g × f4(k)	33.	Tb1!	Fa3
14.	F × f4	Ca6	34.	Rf3	Cf6(u)
15.	é4!	Cç5(l)	35.	Tb7!(v)	Fb4
16.	é × f5	T × f5	36.	a4!	Cd7(w)
17.	Dg4	Df6(m)	37.	Cé6	Cç5
18.	Fé3!	T × f1+	38.	Tg7+(x)	Rh8
19.	T × f1	Dé5	39.	Fé5!	Cd3(y)
20.	Df3	Cf6	40.	Fd4!	abandon(z)

NOTES

a) Au lieu de la suite courante 6.Cf3, les Blancs ont aussi à leur disposition ce développement du C-R, avec l'idée de contrôler via f4 les cases d5 et é6 tout en n'obstruant pas la diagonale h1-a8 du Fg2.

b) 6..., Cç6 ne semble pas suffisant : 7. Tb1, d6 ; 8. d5, Cé5 ; 9. b3, ç5 ; 10. 0-0, Fd7 ; 11. Dç2, a6 ; 12. a4, Tb8 ; 13. Fd2, Cé8 ; 14. Cf4, Cç7 ; 15. a5!, b5 ; 16. a×b6, T×b6 ; 17. é3, Dé8 ; 18. Cf-é2, Tb8 ; 19. h3, Rh8 ; 20.Tfé1, a5 ; 21.f4, Cf7 ; 22. Ta1, Ta8 ; 23. Ta3, Ca6 ; 24. T×a5, Cb4 ; 25. Txa8, Dxa8 ; 26. Db1 avec un avantage décisif pour les Blancs (Suba-Ermenkov, Tunis, 1985).

c) 7. 0-0 donne immédiatement aux Noirs le moyen d'obtenir l'égalité par 7..., é5! ; 8. d×é5, d×é5 ; 9. Dxd8, Txd8 ; 10. Cd5, Td7! ; 11. Fg5, Rf7 ; 12. f4, é4 ; 13. F×f6, F×f6 ; 14.Cg5+, Fxg5 ; 15. fxg5, Cç6! ; 16. Cf6, Td2 ; 17. Tf-d1, Txd1+ ; 18. T×d1, Fé6 ; 19. Cxh7, Cé5 ; 20. b3, Cd7!.

d) Si 7..., ç5 ; 8. Cf4, Ca6 ; 9.0-0, Cç7 ; 10. a4, Dé8 ; 11. Cb5, Dd8 ; 12. Ta3, a6 ; 13. Cxç7, Dxç7 ; 14. Dç2, Tb8 ; 15.a5 ! avec avantage aux Blancs. 7..., Ca6 est jouable : 8. 0-0, Cç5 ; 9. Tb1, é5.

é) Plus précis que 8. 0-0, é5! ; 9. dxé6, Fxé6 ; 10. b3, Ca6 ; 11. Fb2, Dé7 ; 12. Dç2, Ta-d8.

f) Une poussée énergique qui demande, cependant, un jeu précis des Noirs.

g) 9..., Ca6 suivi de Cç5 et de Cxé6 est à examiner.

h) A cette avance du pion g que l'on trouve souvent dans la Hollandaise, on peut préférer la suite 10..., Ca6 et 11..., Cç5. Après 10..., Fxé6 ; 11. b3, Ca6 (ou 11..., Cé4 ; 12. Cxé4, Fxa1 ; 13. D×d6!, Dxd6 ; 14. Cxd6, Fç8 ; 15. Fa3!) ; 12. Fa3, Cç5 ; 13. Fxç5, dxç5 ; 14. Cxé6, Dxé6 ; les Blancs ont un avantage minime.

i) Une réponse dynamique qui sacrifie un C pour deux pions et un jeu actif.

j) Si 12..., h6 ; 13. f4, g4 ; 14. Dç2 suivi de é4.

k) Si 13..., g4 ; 14. é4, h5 ; 15. éxf5, Txf5 ; 16. Fé4, Tf8 ; 17. Fg6, Cf6 ; 18. f5, etc.

l) Il faut encore deux temps pour mettre en jeu le Fç8 via b6.

m) Et non 17..., Tf8 ; 18. Fg5, Dç7 (18..., Cf6 ; 19. Dh4) ; 19. Txf8+, Rxf8 ; 20. Tf1+, Rg8 ; 21. Tf7, Db6 ; 22. Fh6, Cd3+ ; 23. Rf1 avec gain.

n) 21. Rh1 est plus précis.

o) Rendre la pièce est la meilleure défense, compte tenu des menaces Fg5 et Cb5.

p) Attendant 27..., Tb8 ; 28. Cxé6, Txb7 ; 29. Cxg7, Rxg7 ; 30. Fxd6 avec un gain probable.

q) Mais les Noirs trouvent une réplique superbe : si 28. Fd5+, Cxd5 ; 29. Cxé8, Fb7! (menaçant mat par Cf4+-Rg1-Ch3+) ; 30. Cxd6, Fç6 ; 31. Tç1, Cç3+ ; 32. Rf2, Cxç1 ; 33. Fxç1 et les Noirs ont de bonnes chances d'annuler, malgré le pion de moins.

r) 30..., Tb8 ! suivi de Tb2 est probablement suffisant pour la nullité mais la crise de temps est sévère pour les Noirs qui loupent ici le coche.

s) Un peu tard. Cependant, si 31..., Fb6 ; 32. Tç1 !.

t) Avec l'espoir de construire un fortin a3-Fb2-Cç3.

u) Si 34..., Cd6 ; 35. Tb3, Fç5 ; 36. Cé6 ! et si 34..., Cç3 ; 35. Tb3, Fb4 ; 36. a3. Si 34..., Cd2+ ; 35. Fxd2 ; Txç7 ; 36. Fxa5, Tç2 ; 37. Tb8+, Rf7 ; 38. Ta8, Txa2 ; 39. Fb4.

v) La domination des forces blanches est effective, à quoi il faut ajouter le pion de plus.

w) Peut-être 36..., h5 ?

x) Dans cette finale simplifiée, les Blancs ont trouvé le moyen d'enfermer le R noir dans la trappe !

y) Si 39..., h5 ; 40. Tç7+ et 41. Txç8+. Si 39..., Cxé6 ; 40. Tç7+.

z) Si 40..., Tç4 ; 41. Tç7+, Txd4 ; 42. Tç8+, Td8 ; 43. Txd8+, Ff8 ; 44. Txf8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1392
O. PERVAKOV (1987)

(Blancs : Rç1, Fç7, Cd5 et h1. Noirs : Ra1, Fé1, Ca4, Pa2, a5, d6, g3.)

La menace 1..., g2 est redoutable. On verra plus tard pourquoi la prise immédiate 1. Fxd6 ne va pas. D'autre part, si 1. Cé3 ?, Fd2+! ; 2. Rç2, Fxé3 ; 3. Fxd6, Fd4.

1. Fd8!!, g2 ; 2. Ff6+, Cç3! ; 3. Cxç3, Fh4 ! ; 4. Fd4 ! (si 4. Fg7 ?, g1=D! et si 4. Fh8, Fg5+! suivi de 5..., gxh1=D!), Fg5+ ; 5. Rç2, Fé3 ! ; 6. Ff6! (et non 6. Fxé3 ?, gxh1=D ; 7. Fd4, Dç6!), Fg5! ; 7. Fg7 !, Fh6 ! ; 8. Fh8 !, Fg7 ! ; 9. Fxg7, g1=D ;

Maintenant si 10. Ff6, Dç5 ! ; 11. Fg7 (11. Cg3 ?, Df2+), Dç7 ! ; 12. Fd4, Dç4 !).

D'où 10. Cg3 !, Dxg3 (si 10..., Dç5 ; 11. Cé4, Dç7 ; 12. Cd2, a4 ; 13. Fd4-Rç1-Cf1-Cé3-Cç2 mat) ; 11. Fd4 ! et les Blancs gagnent. Et voilà pourquoi le premier coup de l'étude ne pouvait être 1. Fxd6 : si le pion d6 était éliminé, la D noire pourrait jouer 11..., Dg3-ç7 !

La lutte des F, le ballet D noire contre F Blanc, la menace constante de mat du R noir, autant de facettes d'un chef-d'œuvre.

ETUDE Nº 1393
V. PLATOV
(1928)

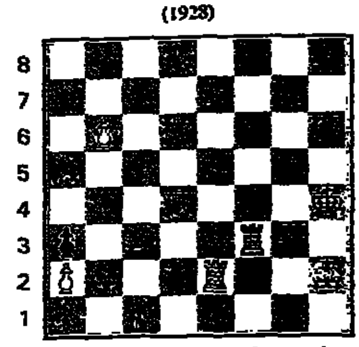

BLANCS (4) : Rh2, Té2, Pa2 et b6.
NOIRS (3) : Rh4, Tf3, Pa3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

Nº 1291

UNE RUSE SUBTILE

Il y a divers degrés de finesse *dans les ruses. Essayez par exemple* de découvrir le piège utilisé dans cette donne de la Sélection américaine de 1985. C'est un modèle de subtilité car il faut se mettre à la place de l'adversaire pour lui faire prendre une fausse route.

Nord : ♠ A 9 7 3 ♥ D V ♦ 10 9 7 6 2 ♣ D 6
Ouest : ♠ 8 6 4 ♥ A 3 ♦ A D 8 5 3 ♣ 10 9 8
Est : ♠ R D V 5 2 ♥ 10 8 7 6 5 ♦ R V ♣ 5
Sud : ♠ 10 ♥ R 9 4 2 ♦ 4 ♣ A R V 7 4 3 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lair	Hamman	Wold	Wolff
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ♦	2 ♠	3 ♥
3 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
contre	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Pique, *comment Wolff, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce contrat de CINQ TRÈFLES, qui était théoriquement infaisable ?

RÉPONSE

Sauf si le 10 de Cœur tombe (avant le quatrième tour de la couleur) *il est nécessaire de couper un Cœur.* Mais que va-t-il se passer si, pour rentrer chez lui, le déclarant se contente de couper Pique ? *Il* va prendre l'entame avec l'As de Pique et jouer la Dame de Cœur. Ouest va mettre l'As de Cœur et contre-attaquer le 10 de Trèfle pour le Valet de Sud qui continuera Cœur. Le mort *fera le Valet de Cœur, puis Sud* viendra dans sa main en coupant un Pique avec le 2 de Trèfle, ensuite il *coupera le 9 de Cœur avec la Dame* de Trèfle et retournera chez lui en coupant le 7 de Pique, et il... *chutera ! En effet Ouest (qui aura pris* soin de défausser son dernier Pique quand le déclarant aura joué le troisième Cœur) *le surcoupera* avec le 9 de Trèfle ! Il ne servirait à rien que Sud coupe gros car il y aurait promotion du 10 de Trèfle. Le contrat qui semblait sur table était donc *infaisable.* Or Wolff l'a gagné grâce à une astuce : *laquelle ?*

Après l'As de Pique, *Wolff a joué immédiatement un petit Carreau du mort !* Est a pris et, « puisque le déclarant ne cherchait pas à faire de coupe », *il a continué Pique* au lieu de contre-attaquer atout, et les coupes à Carreau ont servi de reprises sans risque de surcoupe !

LE BARÈME DU PROFESSEUR

Même si vous débutez au bridge, cette donne sera un bon test. En effet le temps que vous mettrez pour trouver la solution vous donnera une idée de vos capacités :

–moins de cinq minutes, vous êtes un futur expert dans le jeu de la carte ;

– un quart d'heure, vous avez de grandes possibilités ;

– plus d'une demi-heure, c'est déjà un beau résultat d'être arrivé au but.

Nord : ♠ R V 9 7 ♥ 2 ♦ 3 2 ♣ A R D 5 3 2
Ouest : ♠ 5 4 3 2 ♥ R D 10 7 ♦ R V 8 7 5 ♣ —
Est : ♠ — ♥ V 9 8 6 ♦ A D 10 9 6 4 ♣ V 6 4
Sud : ♠ A D 10 8 6 ♥ A 5 4 3 ♦ — ♣ 10 9 8 7

Ouest entame le Roi de Cœur. *Comment gagner* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Il n'est pas facile d'arriver au grand chelem à Pique, mais des enchères un peu sophistiquées permettent d'y parvenir si l'adversaire n'intervient pas :

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♠
3 ♠	4 ♦
5 ♣	5 ♥
6 ♣	6 ♦
6 ♥	7 ♠

Les enchères de « 4 Carreaux », de « 5 Cœurs », de « 6 Carreaux » et de « 6 Cœurs » montrent le contrôle de ces couleurs, tandis que celles de « 5 Trèfles » et de « 6 Trèfles » garantissent au moins As Roi de la couleur. Quand, sur « 6 Carreaux », Nord n'arrête pas les enchères à « 6 Piques », il invite Sud à déclarer le grand chelem en prenant... son courage à deux mains !

PHILIPPE BRUGNON

dames

Nº 384

TSJIZOW-SIJBRANDS

Match mondial février-mars 1990

Blancs : TSJIZOW (URSS)
Noirs : SIJBRANDS (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1.	32-28	20-25	26.	27-21	16x27
2.	33-29	17-22(a)	27.	40-34(j)	18-23!(k)
3.	28x17	11x22	28.	29x18	12x23
4.	37x32	14-20	29.	34-30	25x34
5.	39-33(b)	10-14	30.	39x30	10-14(l)
6.	44-39	5-10	31.	33-28(m)	22x33
7.	50-44(c)	7-11	32.	38x18	13x22
8.	41-37	11-17	33.	30-25	8-13
9.	46-41	6-11	34.	42-37	14-19!(n)
10.	31-26	2-7	35.	37x28	22x33
11.	37-31	19-23	36.	31x22	17x28
12.	32-27(d)	14-19	37.	41-37	19x30
13.	29-24(e)	20x29	38.	25x34	15-20!(o)
14.	33x24	19x30	39.	36-31(p)	13-19
15.	35x24	23-28!(f)	40.	37-32	28x37
16.	38-33	10-14	41.	31x42	8-13(q)
17.	42-38	14-19	42.	43-38(r)	19-24
18.	40-35	19x30	43.	38x29	24x33
19.	35x24	9-14	44.	49-44!(s)	13-19!
20.	45-40	14-19(g)	45.	42-38(t)	33x42
21.	40-35	19x30	46.	48x37	11-17(u)
22.	35-24	3-9	47.	37-32	7-12
23.	34-29	1-6	48.	44-39	6-11
24.	47-42	4-10(h)	49.	32-28	12-18
25.	44-40	28-32!(i)			Abandon (v)

NOTES

a) Entrant immédiatement dans le vif du sujet, les Noirs affichent leur détermination de battre le champion du monde dans ce match en vingt parties.

Dès ce deuxième temps, d'autres variantes, moins incisives, sont fréquemment retenues. Comme 2. ... (16-21) ; 3. 31-26 (11-16) ; 4. 37-32 (a1) (18-22) ; 5. 39-33 (21-27) ; 6. 32×21 (16×27) ; 7. 44-39 (13-18), etc. [Baljakin-Virny, championnat du monde, 1983].

a1) 4. 39-33 (18-22) ; 5. 37-32 (21-27) ; 6. 32×21 (16×27) ; 7. 44-39 (13-18), etc. [Altsjoel-Sadowskaja, match mondial, féminin, 1986].

b) Ou 5. 41-37 (10-14) ; 6. 46-41 (5-10) ; 7. 39-33 (12-17) ; 8. 44-39 (7-12) ; 9. 50-44 (1-7) ; 10. 31-26 (7-11) [Kouperman-Vernin, championnat du monde, 1986].

c) Les Noirs prennent la formation d'enchaînement du baron dans *la variante, très délicate pour les* Blancs, 7. 41-37 (6-11) ; 8. 32-28 (1-6) ; 9. 28×17 (11×22) ; 10. 46-41 (19-24) [l'enchaînement] ; 11. 50-44 (7-11) ; 12. 31-26 (11-17), etc. [Presman-Gantwarg, championnat d'URSS, 1987].

d) Refusant la facilité par le repli 12. 31-27 (22×31) ; 13. 26×37, le tenant du titre place l'enchaînement du baron.

e) Le Soviétique monte encore *d'un ton sur ce double échange qui* se traduit par l'installation d'un pion taquin à 24.

f) Ce coup de position n'a, par définition dans cette position, rien de spectaculaire. Il faut aller plus avant dans le combat pour en *découvrir l'impact.*

g) Attaque répétée pour affaiblir l'aile droite.

h) Nouvelle menace sur l'aile droite des Blancs.

i) Dans le prolongement de 15. ... (23-28), Sijbrands attaque pour le gain du pion !

j) Sijbrands a bien vu que, pour le moment tout au moins, les Blancs ne peuvent rétablir l'égalité numérique puisque si 27. 42-37 (18-23)! ; 28. 37×19 (27-32) ; 29. 38×18 (12×45) ! passe à dame et +.

k) Autre temps fort de ce morceau choisi que cette conquête du centre pour protéger le pion à 32.

l) 31. ... (23-29) est bien sûr interdit car 30-25, etc., les Blancs *dament à la case 1.*

m) Les Blancs, habituellement si agressifs, paraissent se résigner à subir le handicap d'un pion.

n) La suite envisagée par Sijbrands dès 25. ... (28-32) !

o) Encore un coup pédagogique qui s'inscrit dans la perspective de l'attaque du pion à 33.

p) Pour isoler le pion à 33 et tenter de le placer en situation précaire.

q) Alors qu'un examen partiel *retiendrait (33-39).*

r) Tsjizow nous montre qu'il ne renonce pas à tenter de rétablir l'égalité numérique.

s) Précision parfaite à laquelle Sijbrands répliquera avec une précision tout aussi parfaite.

t) Le tenant du titre a baissé les bras !

u) Toujours le coup juste : le challenger vole vers la victoire !

v) Cette deuxième partie du match mondial en vingt parties inverse les données : Sijbrands en prenant deux points à Tsjizow le place en position de challenger. Mais, alors que tous les pronostics faisaient de Sijbrands, même avant cette victoire, le vainqueur de cette confrontation, le Soviétique reprit son titre de champion du monde au *terme de la dix-huitième partie,* retenue pour la prochaine chronique.

PROBLÈME
M. COUPLET (Bondues)
1989

Les Blancs jouent et gagnent. Ce nouveau problème, composé par ce maître problémiste pour les lecteurs du *Monde,* présente un mécanisme qui est une illustration très pure du thème du *coup turc* et de la règle selon laquelle les pièces ne doivent être ôtées du damier, non pas au fil des prises, mais une fois la rafle terminée.

• SOLUTION : 47-42! (37×48) *19-14!! [l'une des caractéristiques du coup turc]* (48×28) [la dame noire rafle les pions à 39, 24, 23 et s'arrête à la case 28] 14×5 (28×50) 5×6 ! (35×44) 49×40 (50-45) 6-1 (45×...) 1×...,+ (la dame blanche prend la dame noire).

JEAN CHAZE

mots croisés

Nº 620

Horizontalement

I. Auto dans les années 60. – II. Fait un choc. Vivra. – III. Peu fréquentables. Bien utile au croupier. – IV. Participe si on l'inverse. Part d'un dossier et revient à l'état de dossier. Auto dans les années 80. – V. Mesure. Elle n'était donc pas la meilleure. – VI. Veille sur notre espace. On peut la mettre dans l'autre sens. Vieilli. – VII. Il est gonflé, parfois. Familier, pour cette lady. – VIII. Souhaitons-la démodée. Dans le lac. – IX. Pour le voyage. Il est apparemment distrait de ses activités. Voyelles. – X. Sanitaires.

Verticalement

1. A combler. – 2. Elles sont parfois *à la fenêtre.* – 3. *Pronom.* Elle en a usé, du maquillage ! – 4. Existe. Affirme son existence. – 5. Ils sont petits ou nuls. Chaîne. – 6. Pour un croyant. Voyelles. – 7. Dans l'air. Civils. – 8. Envoya sur les roses. – 9. Ça, c'est un changement. C'est déjà une vieille organisation. – 10. Dire qu'elles tombent parfois, c'est façon de parler, j'espère. Provocateur. – 11. A sa place dans de vieux récits. Va venir. – 12. *Vont faire du bruit. Ils existèrent,* ces hommes, dans un sens comme dans l'autre. – 13. Sartriennes.

SOLUTION DU Nº 619

Horizontalement

I. Coupe du monde. – II. Ortolan. Guam. – III. Unirai. Serti. – IV. Pile. Net. Séc. – V. Déismes. Vert. – VI. Ers. Ustei. At. – VII. Péage. Otarie. – VIII. Tatouage. – IX. Item. Urgente. – X. Neume. Bernin. – XI. Garantissent.

Verticalement

1. Coup de poing. – 2. Ornière. Tea. – 3. Utilisateur. – 4. Pores. Gamma. – 5. Ela. Muet. En. – 6. Daines. Ou. – 7. Un. Estourbi. – 8. St. Etages. – 9. Oge. Viagers. – 10. Nurse. Renne. – 11. Daterai. Tin. – 12. *Emiettement.*

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

Nº 622

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais non plaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

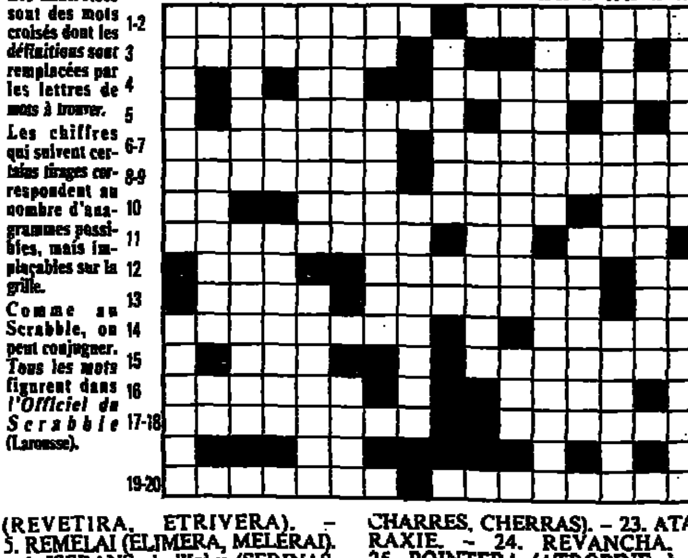

Horizontalement

1. ABEEIRRT. – 2.EEMPRRT. – 3. EINNORU. – 4. DEIIRSSU. – 5. AEIOPRV (+ 1). – 6. AAILSSU (+ 1). – 7. AGINNOPS. – 8. ACEEELO. – 9. CEEIORSU. – 10. AEEINRSU (+ 1). – 11. EEFFILRX. – 12. EEFFNOS. – 13. AEINSSS (+ 1). – 14. ACIIMORS. – 15. CEEEMSU. – 16. AAEIMN (+ 2). – 17. GIIIMRST. – 18. BIORST. – 19. CEEEINR. – 20. AEEMNRRS.

Verticalement

21. AIOORRRS. – 22. ACHIMP. – 23. AEEGLLR (+ 1). – 24. ABBELU. – 25. AEFGOSU(+ 2). – 26. EEILMNT (+ 1). – 27. ACEEIILT. – 28. AEILORS (+ 4). – 29. EIORUUVX. – 30. EINOORSS (+ 3). – 31. AABFFIIL. – 32. CEEPRS (+ 1). – 33. ACEEIINS. – 34. DEEGNORS (+ 1). – 35. EILNOTU (+2). – 36. CEEIRSSU (+ 4). – 37. AEELMSS (+ 1). – 38. AEIOPRSS (+ 4). – 39. EEELST. – 40. EEEIMNUV. – 41. AAERSSS (+ 1). – 42. IILNOSSU.

SOLUTION DU Nº 621

1. VERBIAGE. – 2. SEXAGES. – 3. UNIPRIX. – 4. REVERAIT (REVETIRA, ETRIVERA). – 5. REMELAI (ELIMERA, MELERAI). – 6. *ISERANS,* de l'Isère (*SERINAS,* ARSINES, INSERAS, RESINAS). – 7. CONIFERE (FONCIERE, ENFORCIE). – 8. *ETRIQUER* (REQUIERT). – 9. TAHITIEN. – 10. SUCRASE (SUCERAS...). – 11. CREOLISE, emprunte des caractères de la langue créole (ECOLIERS, CLOSERIE). – 12. ETOLIEN (ENTOILE). – 13. SOLSTICE. – 14. AXENIQUE. – 15. IRIDIES. – 16. HEBETERA. – 17. VELEUSE (LEVEUSE). – 18. RENONCE (CORNEEN, ENCORNE, ENONCER). – 19. REBATTIT (BRETTAIT). – 20. RISSENT (SINTERS, INSERTS). – 21. VERACITE (RECEVAIT, CREATIVE, REACTIVE). – 22. CRASHER (ARCHERS, CHARRES, CHERRAS). – 23. ATARAXIE. – 24. REVANCHA. – 25. *POINTERA (ATROPINE...).* – 26. IRREFUTE. – 27. BISQUENT. – 28. GUIVREES, ornées de serpents (héraldique) (GIVREUSE). – 29. ELEGANT (AGNELET, EGALENT). – 30. SPRINTER (REPRINTS). – 31. ETRIVER, taquiner (Québ), (REVETIR, RIVETER, TREVIRE). – 32. ALTIERE (ETALER, ATELIER, REALITE). – 33. XIMENIES. – 34. *LEADERS (LARDEES, DEALERS).* – 35. ELANCE (ENLACE, LANCEE, ALCENE). – 36. TREMIES (MEISTRE...). – 37. SAISIRA (ARISAIS). – 38. UNISSENT (SUNNITES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

DÉCOUVERTE

Les crocodiles saints de Karachi

A Mangho-Pir – où aujourd'hui Karachi rejoint la steppe, – on célèbre depuis des siècles le culte des crocodiles vivants

SUR un monticule, une mosquée exigüe, de guingois, sans intérêt, avec néanmoins dans ses fondements des stèles funéraires islamiques anciennes, de noble facture, comme on peut en voir, mieux conservées, à Chaukundi, dans la région. Au pied du sanctuaire, dans un périmètre très restreint, s'emboîtent un petit bois d'épineux malpropre ; une source sulfureuse sans piscine où des hommes barbotent, les uns *« pour garder la santé »*, les autres *« pour guérir »* de telle maladie de peau ; un enclos de pierre bas entourant une mare où trempent une douzaine de crocodiles, depuis le monstre de cirque jusqu'au nouveau-né aux écailles encore molles. Des gens, femmes voilées et enfants surtout, sont accoudés autour, hypnotisés par la gent reptilienne.

Un vieil homme, auquel ils ont remis un quartier de viande (d'autres ont vu des chèvres vivantes), pénètre dans l'enclos et en distribue rapidement des morceaux à ses pensionnaires, suivi par des chats qui essaient de ravir une bouchée aux monstres, allant jusqu'à leur miauler à la gueule. Ceux-ci sont repus mais pas donneurs, et parfois un matou est happé puis emporté dans le marigot... Plus adroit, le gardien se paie en conservant dans ses fontes, à chaque opération, quelques biftecks qu'il revendra ensuite, pour sa peine.

Le mangeur de malédiction

Les fidèles qui défilent toute la journée ne sont satisfaits que si leur pièce de viande a été avalée, car, alors, ils ont bon espoir de voir disparaître dans la gueule du crocodile le mal ou la malédiction qu'ils étaient venus conjurer. Ils repartent avec le Paradis dans les yeux. Cela ne fait de mal à personne et fouette le commerce.

On ne sait pas si les musulmans rigoristes toléreront *ad vitam aeternam* le culte carrément païen de Mangho-Pir, qui est le type même de dévotion populaire acceptée par des intellectuels indulgents comme Benazir Bhutto mais de plus en plus farouchement combattue, maintenant, de l'Algérie à la Malaisie, selon un mot d'ordre saoudien. (A Oran, la coupole blanche vouée à Sidi Abdelkader El Djilani, illustre saint médiéval musulman, et qui faisait en quelque sorte pendant, sur la montagne dominant la ville, à la chapelle chrétienne de Santa-Cruz, a été un beau matin détruite par une excavatrice islamiste...)

Outre la consolation qu'ils apportent par les miracles qu'ils ne doivent pas manquer de provoquer, les patients crocodiles de Mangho-Pir ont également quelques titres de sainteté. Selon une tradition traînant dans plusieurs chroniques musulmanes du Sind, Mangho est un véritable saint venu de La Mecque au treizième siècle. Parvenu aux lieux où nous sommes aujourd'hui, alors le plein désert, des poux tombés de sa chevelure se seraient mués en crocodiles serviables, pour lesquels de l'eau jaillit bientôt du sol.

Richard Burton, le plus curieux des voyageurs islamisants du dix-neuvième siècle britannique et qui, précédant là Lawrence d'Arabie, son *alter ego* du millésime suivant, fut en poste à Karachi (où il a laissé un rapport fameux sur les bordels de ce port), recueillit une version plus hygiénique : le premier reptile miraculeux aurait été trouvé dans une fleur, par un pèlerin venu invoquer la mémoire de saint Mangho...

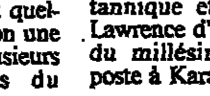

Les naturalistes haussent les épaules mais ne cèlent pas ce fait troublant selon lequel les crocodiliens de Mangho-Pir sont *« d'une variété à part »*, différente en tout cas de leurs congénères de l'Indus. Rationalistes, nos savants ont alors émis l'hypothèse que les crocodiles de l'ermite ou du pèlerin seraient les laissés-pour-compte d'un changement de lit du fleuve Hub qui coule effectivement à quelques kilomètres à l'ouest mais où personne, de mémoire d'homme, n'a entendu parler de crocodiles...

Dans tout le Sind, on tient à ces reptiles mieux nourris que leurs fervents. Combler le marigot de Mangho-Pir serait aussi cruel et inepte que murer à Lourdes la grotte miraculeuse de sainte Bernadette.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

J. GABANOU/DIAF

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

L'Œillade

C'était l'endroit « in », à la mode, un temps ! Et où deux dames choyées des pseudo-chroniqueurs touillaient le surgelé avec adresse. C'est à présent, dans le même décor « bistrotier gentil » (mais la cuisine a été rénovée, elle en avait besoin !), la maison de deux évadés de chez *Toutoune* (le chef, excellent, et un maître d'hôtel). C'est aussi un endroit où le gourmet peut aller sans crainte aborder la cassolette de moules ou le rognon bouquetière, le lapin rôti au basilic frais ou le foie de veau poêlé aux cèpes.

Bons fromages venus en voisin de chez *Barthélemy*, honnêtes desserts et petite carte des vins sur laquelle j'ai choisi un Domaine des Dagueys (65 F), ce qui, avec le menu (130 F), fait additions bien agréables.

► *L'ŒILLADE*
10, rue Saint-Simon,
75007 Paris.
Tél. : 42-22-01-60.
Fermé samedi et dimanche.
Carte Bleue.

Le Pactole

Roland Magne s'est aperçu que les honneurs extérieurs – il est président du Syndicat parisien des restaurateurs de métier – ne devaient point empêcher un chef d'être présent chez lui. Il est bien là désormais, et Noëlle, en salle, son aimable et bien jolie femme, peut, rassurée, proposer au gourmand la terrine de joue de bœuf à la compote d'oignons, la vichyssoise (froide en cette saison, quel plaisir !), le marbré de poissons aux algues, un steak de daguet à la moelle, l'onglet de veau purée de poivrons rouges, un tian d'agneau ail doux, sans compter les plats « du marché », les desserts originaux et une cave superbe pour arroser le tout. Un menu-carte, à 145 F (entrée, plat, fromage ET dessert). A la carte compter 250-300 F.

► *AU PACTOLE*
44, bd Saint-Germain,
75005 Paris.
Tél. : 43-26-92-28.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Salon 10 couverts.
Parking : Saint-Germain.
CB. Chiens acceptés.

Contre-Allée

Le neveu d'Armand Monassier (vigneron à Rully sur ses vieux jours) et un ami excellent cuisinier ont ouvert ce bistrot tout simple et très sincère où, des entrées (spaghettis et thon en salade, gâteau de légumes) aux plats (onglet au jus de thym, pavé de foie de veau), tous les plats peuvent être accompagnés ou complétés de pâtes fraîches « maison » (bons spaghettis aux encornets et moules au basilic). Desserts et vins du mois en carafe ou de petite (et bonne) sélection (une dizaine à moins de 100 F) permettent des additions modestes.

► *CONTRE-ALLÉE*
83, av. Denfert-Rochereau,
75014 Paris.
Tél. : 43-54-99-86.
Fermé samedi midi.
CB. Chiens acceptés.

L'Amuse-Bouche

C'est l'ancien *Lamparo* repris par Gilles Lambert (chef jusqu'ici chez l'ami Cagna) et sa jeune femme Chantal, pâtissière de son métier. Dans la mini-salle claire et intime, vous dégusterez les ravioles de langoustines ou la petite caille farcie, l'effeuillée de lieu crème d'ail ou l'escalope de saumon gingembre et citron vert, la minute d'agneau ou le cœur de rumsteack sur une onctueuse galette de pommes de terre craquante, avant l'inévitable crème brûlée (ici à la cannelle), les petites crêpes aux fruits rouges, les sorbets du jour. Menu déjeuner à 130 F. A la carte (avec un touraine Marionnet 1989 à 70 F), compter 250-350 F.

► *L'AMUSE-BOUCHE*
186, rue du Château,
75014 Paris.
Tél. : 43-35-31-61.
Fermé samedi midi
et dimanche.
CB. Chiens acceptés.

LA REYNIÈRE

MIETTES

• **Médaille.** – Au cours d'un récent repas de l'Association des disciples d'Antonin Carême, la Société des cuisiniers vient de remettre sa médaille d'or à Anne Valle-Bodusso, animatrice de l'*Unis Fish and Food* (le meilleur saumon norvégien fumé de Paris).

• **Enfants.** – Sur le thème « L'éveil du goût chez l'enfant », 250 enfants de neuf à onze ans ont participé à des tests organisés à *la Coupole*, en présence de Jacques Puisais, président de l'Institut français du goût.

• **Mâchon.** – Il y a le *Fouquet's Bastille*, bien sûr. Mais, si vous êtes pressé ou, simplement, si vous éprouvez le besoin d'un mâchon rapide, voici une bonne adresse à 100 mètres du Génie : *le P'tit Comic* (6, rue Castex, Paris-4e ; tél. : 42 71 32 62), qui propose pour les déjeuners, thés ou dîners, grâce à Marie-Josée, quelque quatorze galettes de sarrazin (27 F à 50 F), autant de crêpes desserts (16 F à 40 F), de glaces (30 F à 35 F) et de pâtisseries.

• **« Laurent ».** – A noter : le nouveau numéro de téléphone – 42 25 00 39 – de *Laurent*, le beau restaurant à jardin du 41 avenue Gabriel (Paris-8e).

• **Bonnes adresses des lecteurs.** – Un classique connu : *l'Auberge bretonne*, à La Roche-Bernard, Morbihan. Et aussi *le Restaurant des Gourmets*, 4, rue de Varennes, à Semur-en-Auxois, Côte-d'Or, à qui un lecteur bruxellois donne une étoile.

• **Appellations et cépages.** – J'ai signalé ici la naissance du caladoc, croisement de malbec et de grenache, qui vient d'être agréé par le ministère français de l'agriculture et la Commission européenne. Ce vin arlaten, rosé mais surtout rouge puissant et généreux, à l'arôme de cerise, est le « fanion » du domaine du Mas de Rey, en Arles (tél. : 90 96 11 84). A signaler aussi : l'Institut national des appellations d'origine (INAO) vient d'autoriser l'appellation vacqueyras contrôlée pour ce vin solidement charpenté en même temps que plaisant, bu bien frais, et que le vignoble du château de Chenonceaux – Catherine de Médicis y a introduit le plant de Tournon, – qui bénéficie de l'appellation touraine, semble retrouver la faveur des connaisseurs.

• **Prix.** – La même semaine, un lecteur a trouvé la même bouteille – un clos du château de Meursault 1986 – à 555 F chez *Marius et Janette* (4, avenue George-V, Paris-8e) et à 221 F dans un autre restaurant de Paris. Il s'étonne... Certes, le prix de vente dépend du prix auquel la bouteille a été achetée au départ, mais il dépend aussi du restaurateur, qui multiplie ce prix par trois, par quatre, voire par cinq.

L. R.

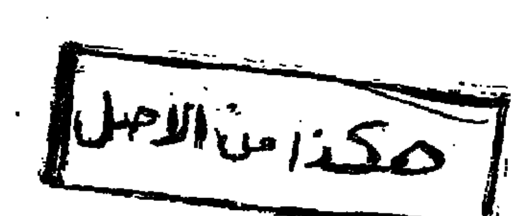

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 13 JUILLET

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Jean Chouan (1925), de Luitz-Morat, 16 h ; Cinémas d'Europe centrale : *la Constante* (1980, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 19 h ; Cinémas d'Europe centrale : *le Bois de bouleaux* (1970, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma des pays nordiques : *Liv* (1967, v.o. s.t.f.), de Pal Lokkeberg, 14 h 30 ; *Garçons* (1976, v.o. s.t.f.), de Nils Malmros, 17 h 30 ; *Tourments* (1944, v.o. s.t.f.), de Alf Sjöberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

De Gaulle à l'écran : 1968 : ... *La Réforme, oui* : Discours radio du 30 mai 1968, Entretien de Gaulle/Michel Droit, Dicours André Malraux 20 juin 1968 (1968), 14 h 30 ; *France Mai-Juin 1968* (1968) de l'U.D.R, *les Deux Marseillaises* (1968) de J. Comolli et A. Labarthe, 16 h 30 ; *Mai 68* (1974) de G. Lawaetz, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DECALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FEU SUR LE CANDIDAT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METTONS LES VOILES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR. Film français de Philippe Faucon : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CONTRE-ENQUÊTE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉLIT D'INNOCENCE. Film américain de Peter Yates, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE. (*) Film américain de Zalman King, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE RETOUR DE FLESH GORDON. (*) Film américain d'Howard T. Ziehm, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

TAPEHEADS. Film américain de Bill Fishman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RAGING BULL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

REBECCA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SCARFACE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). *A môman pour la vie* : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Homme assis : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Roger, Roger et Roger : 20 h 30. La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Seymour Brussel : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). *Le Jeu de l'amour et du hasard* : 18 h 30. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96). Le Songe d'une nuit d'été : 20 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). One-man-show André Lamy : 20 h 30.

HOTEL DES MONNAIES (SALLE DUPRÉ) (46-33-39-65). Un cas intéressant : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Fontaine-fables : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. *Théâtre rouge. La Vie à deux* : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ours : 19 h.

MATHURINS (42-65-90-00). *Les Palmes de M. Schutz* : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Le Médecin malgré lui, précédé du Mariage forcé Festival Molière : 20 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Une année à hannetons : 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Y a Farid Chopel : 20 h 15. Oh, ben oui! : 22 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Zazie dans le métro : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Gertrude morte cet après-midi : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 20 h 45.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). La Provocation ou le Procès de Ceausescu : 20 h. Mata Hari : 21 h 15.

THÉATRE GRÉVIN (42-33-43-00). Tranches de vie conjugale : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). M.I.T.. Une nuit de Casanova : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Tarasca : 21 h.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

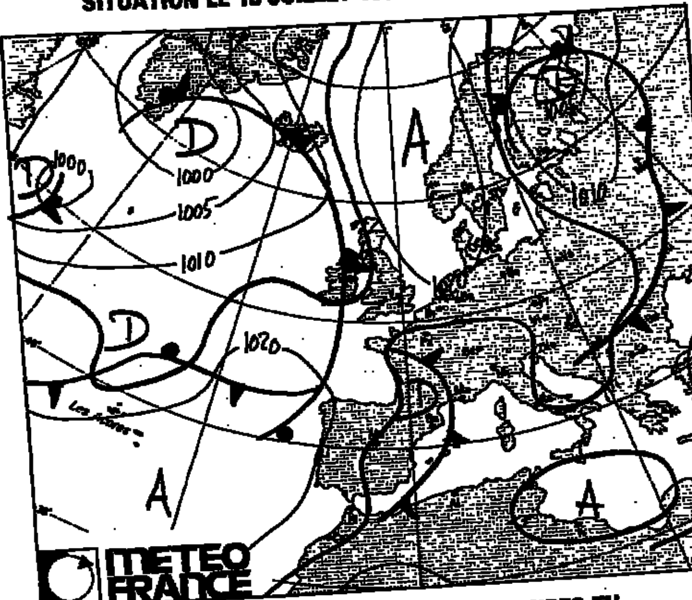

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET A 12 HEURES TU

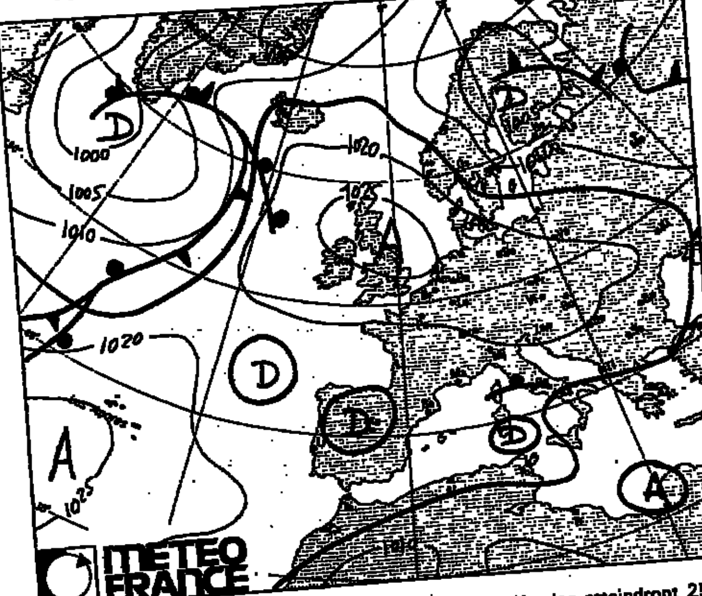

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 juillet à 0 heure et le dimanche 15 juillet à 24 heures.

Ce week-end du 14 juillet sera marqué par la chaleur. En effet il fera beau et chaud sur la plupart des régions, mais une tendance orageuse se développera par le sud-ouest du pays.

Samedi : temps chaud, orageux sur le Sud-Ouest.

Le matin, le ciel sera encore bien ensoleillé sur la plupart des régions de France, après dissipation des brumes sur le Nord et le Nord-Est. Peu à peu des nuages élevés envahiront les côtes atlantiques et le Sud-Ouest. Des orages épars pourront éclater et ils seront localement violents surtout près des Pyrénées.

Les températures matinales seront élevées ; elles seront comprises entre 14 et 16 degrés sur la moitié nord et 18 à 20 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales atteindront 25 à 28 degrés sur la moitié nord et 29 à 32 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : orageux sur le Sud, beau et chaud ailleurs.

Cette journée débutera par un ciel nuageux des côtes atlantiques aux Pyrénées. Ailleurs après dissipation des brumes matinales, le temps sera bien ensoleillé. Peu à peu le ciel se couvrira des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, et le temps deviendra lourd et orageux. Ces orages pourront être localement violents. Le ciel se dégagera sur les côtes atlantiques en soirée, et la zone orageuse se décalera vers le sud-est du pays.

Les températures minimales iront de 14 à 17 degrés sur la moitié nord, et de 17 à 20 degrés sur la moitié sud. L'après-midi le thermomètre grimpera jusqu'à 27 à 30 degrés sur la moitié nord et 28 à 32 degrés sur la moitié sud.

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 14 07 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-7-90 à 6 heures TU et le 13-7-90 à 6 heures TU

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	32	18	D
BORDEAUX	31	16	D
BOURGES	29	13	D
BREST	25	13	D
CAEN	24	13	B
CHERBOURG	22	15	D
CLERMONT-FER.	26	14	D
DIJON	27	13	D
GRENOBLE-St-M-H	28	14	D
LILLE	27	14	D
LIMOGES	26	16	D
LYON	27	15	D
MARSEILLE-MAR.	28	16	D
NANCY	26	13	D
NANTES	30	17	D
NICE	27	19	D
PARIS-MONTS	28	18	D
PAU	31	15	D
PERPIGNAN	30	15	D
RENNES	30	15	D
ST-ETIENNE	27	15	D
STRASBOURG	26	11	D
TOURS	29	15	D
TOULOUSE	32	13	D
POINTE-A-PITRE	33	26	D
ÉTRANGER			
ALGER	28	15	D
AMSTERDAM	23	10	N
ATHÈNES	32	25	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	27	17	D
BELGRADE	26	14	D
BERLIN	25	13	N
BRUXELLES	28	12	D
LE CAIRE	32	22	D
COPENHAGUE	21	12	N
DAKAR	28	25	N
DELHI	36	27	D
DJERBA	29	24	N
GENÈVE	25	12	D
HONGKONG	32	28	A
ISTANBUL	28	22	D
JÉRUSALEM	25	17	C
LISBONNE	29	18	D
LONDRES	28	14	D
LOS ANGELES	34	21	D
LUXEMBOURG	26	16	D
MADRID	36	19	D
MARRAKECH	38	20	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	25	15	D
MONTRÉAL	25	12	D
MOSCOU	23	13	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	26	15	P
OSLO	21	10	D
PALMA-DE-MAJ.	29	15	D
PÉKIN	33	24	A
RIO-DE-JANEIRO	23	23	D
ROME	27	19	P
SINGAPOUR	27	25	C
STOCKHOLM	21	10	C
SYDNEY	15	10	C
TOKYO	21	18	A
TUNIS	31	21	N
VARSOVIE	23	10	D
VENISE	27	18	D
VIENNE	25	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane

● **Timbres au Sahara occidental.** – Le Sahara occidental-République arabe sahraouie démocratique vient d'émettre deux série de timbres-poste. La première, composée de quatre valeurs, représente la carte du territoire revendiqué par la RASD, son drapeau, ses armes et une partition de son hymme ; la seconde série, de huit valeurs, célèbre la Coupe du monde de football, avec un bloc-feuillet à l'effigie de Jules Rimet.

● **Vente.** – Rivoli-Philatélie organise sa 31e vente à prix net (Paris, tél. : (1) 42-60-15-12) : 612 lots dont nombreux type **Merson**, millésimes divers, épreuves de luxe. A noter un n° 245b, **Légion américaine** sans la valeur, non dentelé, à 10 000 F ; le jeu complet des Terres australes et antarctiques françaises en classeur à 15 000 F.

● **Histoire de la poste en Bourgogne.** – L'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon dispose encore de quelques exemplaires d'une érudite *Histoire de la poste en Bourgogne des origines à 1793* signée Pierre Nougaret. On peut se procurer cet ouvrage au prix de 170 F, port inclus, auprès de l'académie, 5, rue de l'Ecole-de-droit, 21000 Dijon.

● **France au Brésil.** – Deux timbres émis récemment au Brésil font référence à la France. L'effigie de Lindolfo Collor (timbre de 20 c, du 5 mars) est accompagnée d'une sculpture en bronze qui lui fut offerte en 1931 et qui comporte l'inscription : *« E. Pigault-France-Paix et Travail »*. Pour le centenaire du service géographique des armées (20 c, émis le 30 mai), l'artiste a reproduit sur le timbre l'édifice de l'ancien couvent des frères capucins français, transformé ensuite en résidence épiscopale avant d'abriter le service des armées...

Maison France-Brésil, Rio-de-Janeiro

La poste mettra en vente générale, le lundi 16 juillet, un timbre à 3,20 F, *Maison France-Brésil, Rio-de-Janeiro*. Ce timbre avait été initialement annoncé dans le programme des émissions de l'an passé, d'où la présence du millésime 1989... Dans le même temps, les postes brésiliennes procéderont à l'émission d'un timbre sur le même sujet.

Le projet France-Brésil, lancé en 1985, marque une forme originale de coopération entre deux Etats. Il inclut des opérations dans les domaines des sciences et de l'industrie, de l'art et de la culture... Parmi elles, la restauration et la mise en service à Rio de la Maison France-Brésil, dont sur le timbre on aperçoit la toiture de tuiles. Ancienne Bourse du commerce, transformée plus tard en bâtiment des douanes, cet édifice est l'œuvre de l'achitecte français Grandjean de Montigny (1776-1850).

Aujourd'hui musée, la Maison France-Brésil retrace l'histoire des relations privilégiés entre les deux nations... depuis le seizième siècle, lorsque les marins normands, à la recherche du précieux bois de braise *(pau brasil)*, établirent des rapports de troc avec les Indiens.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Cécile Guillame, et imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée à Paris, les 14 et 15 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

LE WEEK-END DU CHINEUR

Ile-de-France

Samedi 14 juillet

Provins, 14 heures : mobilier, tableaux. **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux. **Sens**, 14 h 30 : objets de curiosité, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 14 juillet

Contrexeville, 15 heures et 21 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Granville**, 21 heures : tableaux modernes ; **Mayenne**, 10 heures et 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : horlogerie, Extrême-Orient.

Dimanche 15 juillet

Alençon, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bernay**, 14 h 25 : mobilier, tableaux ; **Contrexeville**, 15 heures et 21 heures : mobilier, objets d'art ; **Douarnenez**, 14 h 30 : céamiques de Quimper ; **Honfleur**, 15 heures : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Méounes (Var) ; **Cannes, Plomelin-Quimper** ; **Maubourguet, Pertuis** (Vaucluse) ; **Saint-Quay-Portrieux** (Côtes-du-Nord) : **Nevers** (dimanche seulement) ; **Cajarc** (dimanche seulement).

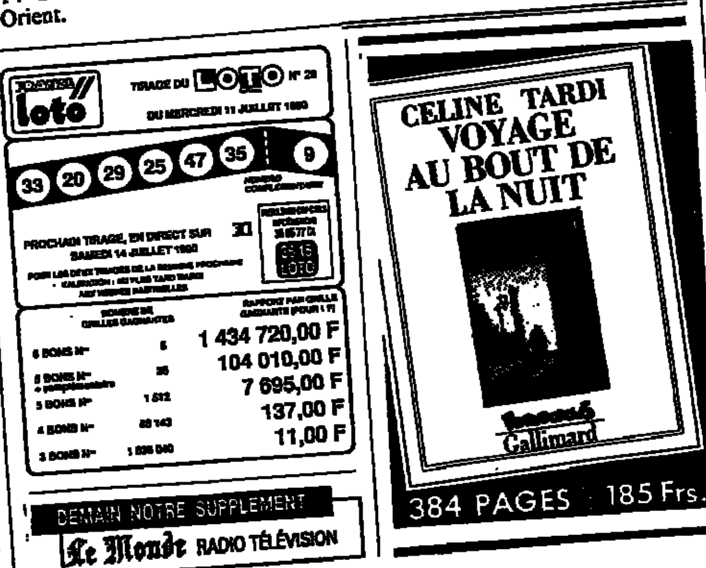

14 juillet : les services ouverts ou fermés

Presse. – Les quotidiens nationaux paraîtront normalement le samedi 14 juillet.

Banques. – Fermées le samedi 14 juillet.

Bureaux de poste. – Pas de distribution de courrier à domicile le 14 juillet. Seuls seront ouverts les bureaux assurant la permanence des dimanches et jours fériés.

RATP. – Service réduit des dimanches et fêtes. Toutefois, en raison du spectacle laser réalisé par J.-M. Jarre, et projeté sur les tours de la Défense le 14 juillet, à partir de 22 h 30, le service sera renforcé sur les lignes de métro 1, 2 et 6, ainsi que sur la ligne A du RER. Pour des impératifs de sécurité, la gare RER la Défense sera fermée dès 16 heures et pour toute la durée du spectacle, et les stations Pont-de-Neuilly et Sablons (ligne 1), à partir de 18 heures. A la demande des autorités, et en fonction de l'affluence, la RATP pourra être amenée à fermer d'autres stations environnantes. Dans le secteur la Défense/Pont-de-Neuilly, plusieurs lignes d'autobus seront déviées temporairement pendant la durée du spectacle. Le service ne sera pas prolongé et les derniers trains partiront aux heures prévues des terminus. Les grilles des accès des stations Porte-Maillot, Argentine et Charles-de-Gaulle/Etoile seront fermées dès 0 h 30. (Renseignements complémentaires au 43-46-14-14 ou par Minitel : 3615 RATP.)

Grands magasins. – Seront tous fermés le samedi 14 juillet.

Assurance-maladie. – Les centres et services de la caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés le lundi 16 juillet.

Archives nationales. – Le Musée de l'Histoire de France sera fermé le 14 juillet. Les salles de lecture des Archives nationales seront fermées du 14 au 28 juillet (fermeture annuelle).

Hôtel national des Invalides. – Le Musée de l'Air, le dôme royal, le tombeau de l'Empereur, l'église Saint-Louis et le Musée des plans-reliefs seront ouverts de 10 heures à 18 heures (le tombeau de l'Empereur restera accessible jusqu'à 19 heures). Dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, à partir de 14 heures, projection de magazines d'actualité, de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945.

Musées. A Paris, le Centre Georges-Pompidou, le Musée d'Orsay seront ouverts aux heures habituelles, ainsi que le Musée du Louvre et les musées nationaux, à l'exception du Musée J.-J. Henner, du Musée Hébert, du musée G.-Moreau et du Musée d'Ennery.

En Ile-de-France. – Seront ouverts, le domaine et l'abbaye de Chaalis, le château de Chantilly, le Musée de l'air et de l'espace, au Bourget, et le Musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye.

En province. – Les musées nationaux devraient, en principe, être ouverts, mais il est préférable de se renseigner.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télefax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

PP.Paris RP

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :

Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MON01

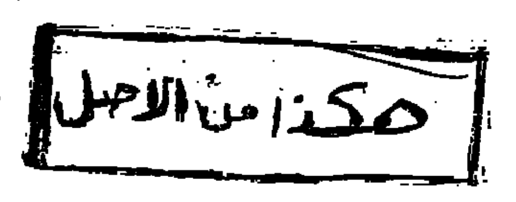

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 juillet

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles.
22.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des super-welters (WBC), en direct d'Annecy : René Jacquot (France) – Terry Norris (États-Unis)
23.35 Série : Tous en boîte.
0.25 Journal.

A 2

20.40 ▶ Série : Héritage oblige.
21.35 Série : Euroflics.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Le *journal* du Tour.
23.05 Cinéma : Saint-Michel avait un coq. ■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1971) (v.o.).
0.35 Fin des émissions.

FR 3

20.35 Feuilleton : Les rois maudits (5e épis.).
22.15 Magazine : Thalassa. Le solitaire, d'Anne Amand.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Sport : Escrime. Championnat du monde à Lyon : sabre par équipes ; fleuret féminin par équipes.
23.55 Musique : Carnet de notes. Adagio et Val du printemps.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Scène de ménage au paradis.
22.00 Spectacle : André Lamy au Casino de Paris.
22.40 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Bird. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1988).
1.35 Cinéma : Têtes vides cherchent coffre plein. ■ Film américain de William Friedkin (1978) (v.o.).
3.15 Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ? ■ Film américain de Tom Holland (1985).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.25 *Série :* L'inspecteur Derrick.
23.25 Un drôle de kidnapping (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un tueur dans New-York.
22.10 Série : Clair de lune.
23.00 *Série : Les années* coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Mister Swing. De Philippe Ros.
22.15 Théâtre : Elle est là. *Pièce de Nathalie Sarraute.*
23.30 Documentaire : Bons baisers d'Avignon.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Chico Buarque. 5. Le chant de l'œil.
20.30 Radio-archives. *Daniel Sorano.*
21.30 Musique : Black and blue. Le sillage de Miles David.
22.40 Nuits magnétiques. Souvenirs forains (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 décembre 1989 à Vienne) : Quintette pour piano, hautbois, clarinette, basson et cor en mi bémol majeur K 452, de Mozart ; *Octuor pour cordes et vents* en fa majeur op. 166, D. 803, de Schubert, par le Neues Wiener Oktett.
22.00 Concert (soirée d'ouverture du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Paolo *Conte en concert.*
0.30 Poissons d'or.

Samedi 14 juillet

TF 1

14.25 La Une est à vous.
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
15.50 La Une est à vous (suite).
17.40 Magazine : *Trente millions d'amis.* Quand le sort s'acharne ; Jeu Sacrétatou ; Les conseils de l'été ; Les droits de l'animal *en 1789.*
18.10 Série : Paire d'as.
19.05 Série : Marc et Sophie.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Fou rire.
22.15 Série : Columbo.
23.30 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

14.40 Sport : Cyclisme. Tour de France : *12e étape.*
16.30 Magazine : Vive le vélo.
17.15 Série : Flic à tout faire.
17.50 Magazine : Villas de stars.
19.00 Série : Un duo explosif.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.45 Série : Franck *chasseur de fauves.* Les sept clés pour Singapour.
22.35 Documentaire : Safari-Namibie. *De Frédéric Pieretti.*
23.15 Journal et Météo.
23.30 Le journal du Tour.
23.50 Variétés : Les concerts imaginaires.

FR 3

14.00 Magazine : Racines. La considération pour les harkis et leurs enfants aujourd'hui, débat animé par Michel *Polac.*

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

15.00 Magazine : Imagine.
15.35 Documentaire : Le cricket trobriandais.
16.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien. 5. Pasteur en noir et blanc, la mer en couleur.
17.00 Documentaire : William Forsythe au travail. D'André S. Labarthe.
17.55 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.25 La Sept —

20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
21.00 Opéra : Cosi fan tutte. De Mozart.
22.45 Journal.
23.00 Cosi fan tutte (suite).

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Bientôt l'été viendra. De Pavel Kogan. Vie quotidienne dans une usine. Un regard très libre, étonnant.
15.25 Documentaire : Le berceau. De Raïsa Yernazarova.
16.15 Musique : Opus plus (3e partie).
17.45 Documentaire : Les allumés... Une fille à l'épreuve du feu.
18.05 Cabou cadin.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : L'homme qui brisa ses chaînes.
22.30 Documentaire : Terre des éléphants. D'Irwin Rosten.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Black roses. ■ Film américain de John Fasano (1987).
0.20 Cinéma : Who's that girl ? ■ Film américain de James Foley (1987). Avec Madonna (v.o.).

LA 5

15.00 Feuilleton : Les héritiers. De Roger Pigaut, avec Jean-Claude Dauphin (1er épisode).
16.30 Série : Un juge, un flic.
17.30 Drôles d'histoires.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 *Divertissement :* Les mordus de la vidéo. *Gags amateurs.*
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Mon pote le brigand. De Klaus Emmerich, avec Götz George, Eberhard Feik. *Une nouvelle enquête du commissaire Schimanski.*
22.15 Magazine : Désir.
23.10 Mort dans la maison des éléphants (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.15 Série : Les aventures de Papa poule.
15.05 Série : *Laramie.*
15.55 Documentaire : Chasseurs d'images. Les Galapagos.
16.10 *Magazine :* Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 *Variétés : Multitop.*
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : La rage de vaincre. De Robert Lewis, avec Sharon Gless, Frank Converse. *Une jeune fille accidentée par une voiture.*
22.05 Téléfilm : Biceps business (rediff.). De Harry Grant, avec Harry Grant, Lorin Jean Vail.
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
0.30 Musique : Rap line. Émission présentée par Olivier Cachin.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (24).
15.00 Magazine : Imagine.
15.35 Documentaire : Le cricket trobriandais. De Gary Kildea et Jerry Leach.
16.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (5). De Denis Derrien.
17.00 Documentaire : William *Forsythe au travail.* D'André S. Labarthe.
17.55 Magazine : Mégamix. De *Martin Meissonnier.*
18.55 Documentaire : Opéra et musique la *grande aventure* du Festival d'Aix (1). De Pierre Jourdan.
19.50 Scott Ross à la villa Médicis.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
21.00 Opéra : Cosi fan tutte. De Mozart, livret de Lorenzo Da Ponte, mise en scène de Peter Sellars.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Edouard d'Andreis, éditeurs.
20.45 Dramatique. Les fenêtres, de Sara Plath ; Le tigre récalcitrant, nouvelle de Georges Langelaan.
22.35 Musique : Opus. Le Balajo.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 28 mars 1989 : Cosi fan tutte, de *Mozart, par le chœur et l'orchestre* de la Scala de Milan, dir. Riccado Muti ; sol. Daniela Dessi (soprano), Josef Kundlak (ténor), Alessandro Corbelli (baryton), Adelina Scarabelli (Soprano), Claudio Desderi (basse).
23.08 Le monde de la nuit.
0.30 Notes de voyages.

Dimanche 15 juillet

TF 1

10.55 Magazine : Les animaux de mon cœur.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo des plages.
13.00 Journal.
13.10 Série : Un flic dans la Mafia.
14.05 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
14.55 Sport : Automobile. Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne, en direct de Silverstone.
16.30 Tiercé à Maisons-Laffitte.
16.35 Série : Côte Ouest.
17.25 Dessins animés : Disney parade.
18.35 Magazine : Téléfoot.
19.25 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : La dernière image. ■ Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar-Hamina (1986). Avec Véronique Jannot, Merwan Lakhdar-Hamina...
22.25 Faisons la route ensemble.
22.30 Magazine : Ciné dimanche.
22.35 Cinéma : L'amour en herbe. ■ *Film français de* Roger Andrieux (1976). Avec Michel Galabru, Françoise Prévost.
0.15 *Journal et Météo.*

A 2

10.30 Le jour du *Seigneur.*
11.00 Messe, célébrée depuis l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Jouarre. Prédicateur : Père Robert Jorens.
12.05 Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.
12.30 Jeu : Les mariés de l'A 2.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Documentaire : *La planète des animaux.* Doux logis.
14.15 Série : Larry et Balki.
14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : 13e étape.
17.00 Magazine : Course en tête.
17.30 Club sandwich.
18.30 Magazine : Stade 2. Athlétisme : Grand Prix de Nice, Oslo et Lausanne ; Automobile : Grand Prix de Silverstone ; Canoë-kayak : championnat de France à Vayres-sur-Marne ; Natation : championnat de France ; Escrime : championnat du monde ; Voile : Départ du Figaro ; Les résultats de la semaine.
19.00 Le *journal* du Tour.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le gorille. Le gorille et les Corses, de Vittorio Sindoni, avec Karim Allaoui, François Périer.
22.15 Feuilleton : Nord et Sud (3e épisode).
23.50 Journal et Météo.
0.05 Le journal du Tour.
0.25 Musiques au cœur de l'été. 9e symphonie, de Beethoven, par l'Orchestre de Bordeaux Aquitaine.

FR 3

11.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Magazine : Estivales. Jacques Simon ; Le grand défi de Michel Demling.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. De Jean-Claude Widemann.
13.30 *Magazine* : Musicales. D'Alain Duault. Hommage à Scott Ross.
14.30 Magazine : *Sports 3 dimanche.* Escrime : championnat du monde à Lyon ; Natation : championnat de France d'été à Narbonne ; Fun génération.
17.30 Magazine : Montagne. L'aviation de montagne (rediff.).
18.00 Amuse 3. Les tortues.
18.30 Magazine : Planète show.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Feuilleton : Les rois maudits. De Claude Barma, d'après Maurice Druon (6e épisode).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Jacques Weber.
23.10 Cinéma : Un grand amour de Beethoven. ■■ Film français d'Abel Gance (1936). Avec Harry Baur, Annie Ducaux, Jany Holt.
1.05 Musique : Carnet de notes. Les musiques des masques et des visages : *l'ombre des* Wayang (Malaisie).

CANAL PLUS

9.55 Cinéma : Bird. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1988).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Série : Allô ! Allô !
13.05 *Documentaire :* Sur la piste de l'animal le plus secret. 6. Europe.
13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny.
15.05 Série : Deux solistes en duo.
15.55 Surprises spéciales. La fille de la télé.
16.10 ▶ Documentaire : Jane et les chimpanzés. De Barbara Jampel.
17.00 Magazine : Mag max.
18.00 *Cinéma :* Bal poussière. ■ Film ivoirien de Henri Duparc (1988). Avec Bakary Bama, Tchelley Hanny, Naky Sy Savane.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Splendor. ■ Film franco-italien d'Ettore *Scola* (1988). Avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi, Marina Vlady.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Falbalas. ■■■ Film français de Jacques Becker (1944). Avec Raymond *Rouleau, Micheline* Presle, Jean Chevalier.
0.15 Cinéma : American warrior 2. □ Film américain de Sam Firstenberg (1986). Avec Mikael Dudikoff, Steve James, James Booth.
1.55 Cinéma : Adorable Lola. Film français classé X de Gérard Kikoïne (1981). Avec Marylin Jess, Mika, Jacques Marbœuf.

LA 5

10.35 Série : Wonder woman.
11.30 Série : Supercopter.
12.30 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
13.00 Journal.
13.30 Téléfilm : Bergerac *et la croqueuse* de diamants.
15.00 Série : Madame le juge.
16.35 Série : Un juge, un flic.
17.35 Drôles d'histoires.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 *Série : L'enfer du devoir.*
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : *Un quartier d'enfer.*
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : La dérobade. ■ Film français de Daniel Duval (1979). Avec Miou-Miou, Maria Schneider, Daniel Duval.
0.00 Journal de minuit.
0.10 La dérobade (suite).

M 6

10.25 Téléfilm : Les bons voisins (1re partie).
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Dessins animés : Graffi'6.
12.40 Série : Les routes du paradis.
13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton : *Les aventures* de Pinocchio (3e épisode).
15.10 Série : Laramie.
15.55 *Documentaire :* Chasseurs d'images.
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : *Clair de* lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 *Magazine : Sport 6.*
20.35 Téléfilm : Un cas de force majeure.
22.05 Six minutes d'informations.
22.10 Capital.
22.20 Téléfilm : Meurtres en série.
23.50 Six minutes d'informations.
0.00 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 *Cours d'italien* (23).
15.00 Téléfilm : Le compagnon secret. De Philippe Condroyer.
16.00 Court métrage : La jeune fille et la mort. De Michel Spinoza.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire (6). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
17.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (2. Mensonges et messages).
18.00 Documentaire : Mister Swing. De Philippe Ros.
19.15 Théâtre : Elle est là. Pièce de Nathalie Sarraute.
20.30 Documentaire : Bons baisers d'Avignon. De Colette et Laurent Godard.
21.00 Téléfilm : Lorca, mort d'un poète (3e partie). De Juan Antonio Bardem.
23.15 Documentaire : Le temps des cathédrales. De Roger Stéphane et Roland Darbois.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Atelier de création radiophonique.* Sombre printemps.
22.35 Musique : Le concert. Latitudes tangos. De Gardel à Piazzola.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 La vie de château. Gidon Kremer et ses amis. Duo pour deux violons, de Nono ; Cantate, de Bach ; Symphonie, de Haydn.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Musique andalouse du Maroc.
0.30 Archives dans la nuit. Le quatuor Borodine.

Audience TV du 12 juillet 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36,7	Santa-Barbara 16,3	Giga 2,2	Actual. région 12,4	Top 50 0,6	Enfer devoir 3,1	Cathy et Aline 2,1
19 h 45	39,4	Roue fortune 19,9	Journal Tour 6,7	19-20 infos 6,9	Top 50 1,5	Journal 1,9	Dis donc papa 2,6
20 h 16	47,4	Journal 19,3	Journal 12,1	La classe 8,0	Scrupules 0,8	Journal 3,2	Mme est servie 4,1
20 h 55	52,6	*Orages d'été* 17,5	*Jeux frontières* 14,6	*40 ans TV* 8,9	*Effraction* 1,8	*Top model* 6,9	*Biceps...* 4,0
22 h 08	47,9	Orages d'été 20,9	Profession... 4,1	40 ans TV 10,2	SOB 0,9	Top model 9,6	Biceps... 2,8
22 h 44	27,1	Série noire 8,4	Pub 2,6	Soir 3 5,9	SOB 0,6	Pub 6,3	Coplan 3,3

ÉCONOMIE

BILLET

La mer franco-hollandaise

Le regain d'optimisme qu'avaient manifesté les armateurs français au début de l'année n'aura-t-il vécu que le temps d'une marée ? Le président du groupe public CGM, M. Claude Abraham a tenu le 12 juillet des propos très réservés sur la conjoncture du transport maritime mondial : *« Nous sommes au cœur d'une révolution,* a-t-il déclaré, *les grandes conférences internationales entre armateurs éclatent, chacun reprend son indépendance commerciale. La surcapacité de transport sur les « lignes royales » que constituent les relations ast-ouest entre l'Europe et l'Amérique du Nord et entre l'Europe et l'Extrême-Orient est permanente. »*

M. Abraham aurait pu ajouter qu'au sein de la CEE, ni la Commission ni les gouvernements n'ont réussi à ébaucher un début de politique commune, laissant le champ libre à une concurrence débridée et à un désordre juridique et social absolu. L'index des taux de fret des lignes régulières, calculé par l'Institut de Brême illustre bien ce malaise : il était à 123 en mai 1989 (100 en 1980), à 102 en février dernier, en dessous de 100 aujourd'hui.

Pour se défendre contre l'extraordinaire pugnacité des armateurs de Corée, du Japon et surtout de Taïwan, la CGM a choisi trois orientations : la rentabilité à outrance en diminuant la composition des équipages, la spécialisation dans le transport par grands navires porte-conteneur sur les lignes de l'Atlantique nord, du Pacifique et des Antilles (23 navires fin 1991) et des accords avec des armateurs de même culture d'entreprise. Pour desservir les Etats-Unis, le groupe français s'associera à l'américain Sealand, à l'anglais P and OCL et au néerlandais Nedlloyd. Vers l'Asie les partenaires seront le malais Misc et encore Nedlloyd. A l'évidence un axe franco-hollandais prend forme.

Le transport maritime devient un métier des« cadres supérieurs ». Si le nombre de marins continue à baisser, en revanche celui des officiers recommence à augmenter sensiblement. Plusieurs compagnies commencent à manquer de capitaines et de lieutenants. Même s'il se généralise, le « pavillon bis » français des Kerguelen, plus économique, ne devrait pas mettre en danger leur profession. Le ministre de la mer, M. Mellick, estime même que ce pavillon, sous lequel sont immatriculés aujourd'hui 40 navires a permis d'enrayer le déclin ininterrompu depuis dix ans.

F. Gr.

Deux semaines après la réunification monétaire

Mécontentement social en RDA et frénésie d'achat en RFA

Deux semaines à peine après la réunification monétaire des deux Etats allemands, le mécontentement social s'accroît en RDA du fait notamment du développement du chômage. *« Le nombre des salariés au chômage partiel devrait atteindre les 460 000 dans les semaines qui viennent »,* soit 5 % de la population active, a déclaré jeudi 12 juillet le secrétaire d'Etat est-allemand au travail, M. Horst Kinitz. Autre source d'inquiétude des habitants de l'Est : le niveau très élevé des prix à la consommation.

BERLIN

de notre correspondant

Les grands magasins de Berlin-Ouest connaissent ces jours-ci une cohue digne des ventes de fin d'année. On se piétine dans les rayons d'alimentation; les queues s'allongent démesurément devant les caisses, énervant le personnel et les clients habituels. Les petites surfaces bon marché ont été littéralement prises d'assaut le week-end dernier et vidées de leur contenu.

La ruée des consommateurs est-allemands sur l'ouest de Berlin commence à inquiéter sérieusement le gouvernement de la RDA. Aux premiers jours de l'unification monétaire, leur retenue avait été perçue comme un signe encourageant. La crainte d'une poussée de fièvre inflationniste semblait écartée.

Depuis, ayant eu le temps de se mettre au courant des prix pratiqués en RFA, les consommateurs de l'Est ont eu vite fait de repérer certains écarts de prix inexplicables sur des produits d'alimentation de base. Psychologiquement, l'erreur était de taille. Dépenser des deutschemarks pour acheter des produits à l'Est ou à l'Ouest n'est pas la même chose, et l'on est déjà *a priori* convaincu qu'on en a davantage pour son argent si l'on achète à l'Ouest.

Le conseil des ministres, réuni mercredi 11 juillet à Berlin-Est, a ouvertement désigné du doigt les responsables. Il a exigé des distributeurs est-allemands qu'ils revoient leurs prix et a annoncé l'ouverture d'enquêtes dans les cas d'augmentation jugées abusives.

Les deux principales cibles de la vindicte populaire sont les deux chaînes de distribution nationale, HO et Konsum, qui continuent de gérer comme par le passé, sous un statut différent, la quasi-totalité des grandes surfaces et une grande partie des petits commerces de RDA. Dans les petites villes, elles ont bien souvent le monopole de la distribution. Le Parlement a même voté vendredi 6 juillet une loi pour qu'elles soient privatisées en priorité.

Grèves d'avertissement

En réalité, la taille des deux chaînes nationales n'est pas anormale par rapport à celles de l'Ouest. Mais elles manquent de concurrents et d'expérience. Sans références pour la fixation de leurs prix, les responsables n'ont pas su ou pas eu le temps d'obtenir des rabais. Leurs prix correspondent à une moyenne de ce qui se trouve en RFA pour les produits occidentaux. Pour les produits locaux, qui ne représentent plus qu'une petite partie de leur offre, les prix sont encore plus artificiels. Il s'agit souvent de marchandises autrefois lourdement subventionnées, produites sans critère de rentabilité.

La rapidité de la réaction gouvernementale témoigne de la conscience des risques de dérapage. Si les gens se convainquent qu'ils payent tout trop cher, plus cher qu'en République fédérale, les pressions vont s'accroître pour un alignement plus rapide du niveau de vie. Les grèves d'avertissement de la métallurgie, qui ont mobilisé quelques dizaines de milliers de salariés la semaine dernière dans la région de Berlin et cette semaine en Thuringe, ont donné le signal de la mobilisation sociale.

Dans tous les secteurs, on négocie les hausses de salaires et les plans sociaux en cas de licenciements. C'est ainsi que les salariés d'IG Metall (ils sont 1,6 million) exigeaient une hausse de 40 % des salaires et une interdiction des licenciements pendant deux ans, les sureffectifs devant se voir offrir des cours de formation. Dans le bâtiment, les hausses de salaires ont été de 40 % à 60 %, dans la chimie, de 35 %.

Ces hausses sont à la fois inévitables et risquées. Avec les exonérations d'impôts promises dans certains secteurs, les différences de salaires servent pour le moment à compenser le manque de productivité de la plupart des entreprises. Des hausses trop importantes, avertissent les responsables économiques, menaceraient bon nombre d'entreprises déjà en position délicate.

La situation n'est guère plus brillante dans le secteur agricole. Les agriculteurs ont manifesté leur colère mardi à Leipzig en menaçant de déverser 10 000 tonnes de lait devant la direction de l'arrondissement. Leurs prix et leurs quotas laitiers vont dépendre des négociations menées avec Bruxelles. Dans l'immédiat, il leur faut rationaliser leurs méthodes de travail sans être sûrs de pouvoir écouler leur production.

HENRI DE BRESSON

Le temps des dépouilles

Suite de la première page

On sait aujourd'hui que ce sont près de 20 milliards de marks qui ont été demandés par les entreprises. Mais sur quels critères leur fera-t-on crédit ? Elles avaient une quinzaine de jours pour présenter un état de trésorerie. C'est un délai beaucoup trop court, dans ce pays où personne ne maîtrise la comptabilité à l'occidentale. Les bilans jusqu'à présent ne comportaient pas d'évaluation des actifs, tout était exprimé en volume. Les vrais prix, en deutschemarks, n'existent que depuis le 1er juillet.

Le discours officiel est qu'on ne dilapidera pas les crédits en aidant des entreprises non-viables. Mais comment juger, en l'absence de tout audit valable? Quand ce sont les dirigeants en place, évidemment intéressés à leur propre survie, qui doivent faire l'état des lieux ?

Accords de partenariat

« Ne nous faisons pas d'illusions, explique M. Ulrich Schmid, représentant de la Dresdner Bank à Berlin-Est, *dans un premier temps nous donnerons de l'argent à tout le monde. Les trois mois qui viennent vont nous permettre de voir qui fait quoi, avec qui on peut continuer, sur quels projets. Il faut avancer de façon pragmatique. On ne peut pas mettre tout un pays en faillite ! »*

D'autres banquiers se montrent plus inquiets. *« On nous demande de prêter de l'argent, mais la seule chose que nous pouvons vérifier, c'est la signature de l'emprunteur. Aucune garantie juridique ou matérielle : on ne sait pas à qui appartient le sol, les locaux et les stocks ne valent pas grand-chose. Qui nous remboursera si ces gens font faillite à l'automne ? »* Le Treuhand, qui dépend de l'Etat est-allemand, garantit les prêts, et l'on suppose qu'il est lui-même adossé à une garantie publique ouest-allemande. Mais celle-ci est pour l'instant tacite.

Sur le terrain, pour plus de sûreté, les banquiers n'envisagent de prêter qu'aux entreprises qui ont passé un accord avec des partenaires ouest-allemands. C'est l'un des mécanismes par lesquels, tout naturellement, l'économie est-allemande va passer sous tutelle des « Bundies », ceux d'Allemagne fédérale. A quoi bon s'en offusquer? Ils parlent la langue, ont l'argent et le savoir-faire...

Le Treuhandanstalt est un bon exemple de la façon dont la RFA entend prendre en main le destin de la RDA. Le président du conseil d'administration, nommé le 4 juillet par M. Lothar de Maizière, est M. Detlev Rohwedder, un homme qui allie une belle carrière industrielle et une expérience gouvernementale à Bonn. Agé de cinquante-huit ans, né dans la province est-allemande de Thuringe, ce juriste de formation a été, très jeune, secrétaire d'Etat à l'industrie et à l'énergie dans le gouvernement social-démocrate de M. Willy Brandt. Par la suite, il s'est distingué en redressant le groupe sidérurgique Hoescht, dont il est toujours président. Parmi les autres membres du conseil d'administration figurent le patron du principal groupe énergétique ouest-allemand Veba, M. Klaus Plitz, celui d'IBM Allemagne, M. Hans-Olaf Henkel, un ancien directeur de la Bundesbank, M. Claus Köhler. A ce jour, seuls deux membres du Treuhand sont non allemands : un Hollandais et l'industriel belge André Leysen, président de Gevaert et ancien chef du patronat belge. Un directoire de cinq membres, chargé de la mise en œuvre des privatisations doit être désigné ces jours-ci. Son président devrait être M. Reiner Gohlke, le patron de la Bundesbahn, les chemins de fers de RFA.

M. Rohwedder, à peine nommé, s'est donné deux à trois ans pour réaliser en bonne partie la tâche véritablement colossale qui l'attend. Le chantier est d'abord juridique : il faut déterminer très vite des droits de propriété, car actuellement le Treuhand ne dispose que de « droits d'usage ». Par exemple, les 12 000 entreprises qui ont été expropriées en 1972 ont jusqu'au mois de septembre pour faire valoir leurs droits.

Grosses affaires et concurrence

Il faudra ensuite vendre les entités qui ont été transformées en sociétés par actions. Là encore, on est plus riche de questions que de réponses. Qui achètera ? Y aura-t-il une place pour un « capital » est-allemand à inventer? Qu'adviendra-t-il de toutes les situations de fait qui se sont créées depuis six mois? Dans les combinats, des directeurs de division ont pris leur autonomie, ont signé des accords avec des partenaires ouest-allemands. Simples promesses de vente, ces contrats ont de bonnes chances d'être validés en fin de compte.

A Berlin-Est, on préfère jeter un voile pudique sur les arguments qui ont amené les directeurs d'entreprise – nommés par l'Etat aux plus beaux jours de l'époque Honecker – à choisir pour partenaire tel groupe plutôt que tel autre . *« Evidemment, il y a de la corruption, mais ce n'est pas cher, ils ne connaissent pas les prix ! »*, plaisante un homme d'affaires français. Plus graves que les petites concussions individuelles, il y a les grosses affaires qui portent sérieusement atteinte à la concurrence. Allianz, le groupe d'assurances ouest-allemand, a racheté le seul assureur d'Allemagne de l'Est Staatlische Versicherung.

Une contre-proposition d'un groupe d'assureurs menés par le numéro deux ouest-allemand Colonia a été écartée. *« Une décision éminemment politique »*, a commenté dans le *Spiegel* le président du nouvel Office de protection de la concurrence est-allemand, M. Reinhold Wutzke. Pour sauver les apparences, l'assureur munichois doit, dans un premier temps, se contenter de 51 % de la nouvelle entité, Deutsche Versicherung AG, le reste demeurant *« pour quelques mois »* dans le giron du Treuhand.

Le Parlement est-allemand a dénoncé fin juin la vente en catimini à trois grandes compagnies électriques de l'Ouest, RWE, BEW et Preussag (filiale de VEBA), de toute la distribution d'électricité en RDA. L'affaire a été suspendue et sera tranchée par les députés eux-mêmes.

Dans le secteur bancaire, qui relève désormais directement de la Bundesbank, les objections du Bundeskartellamt (Office des cartels de RFA) n'ont pas empêché le partage des branches commerciales de la Deutsche Kreditbank entre la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, qui reproduit presque exactement les parts de marché de ces deux « Grossbanken » en Allemagne de l'Ouest. Difficile pourtant de croire que les transactions, menées avant l'unification monétaire, se soient effectuées dans les règles de transparence minimales. L'enjeu pour les banques est de taille : en ayant des réseaux, elles collectent l'épargne sur place et peuvent prêter à des conditions plus avantageuses que leurs concurrents, ou avec une meilleure marge.

L'inquiétude de Sir Leon

L'Office de protection de la concurrence de RDA a publiquement mis en garde les autorités contre les atteintes à la concurrence au moment des privatisations. Il a d'ailleurs reçu le soutien inattendu du commissaire européen Sir Leon Brittan. Dans une lettre au ministre est-allemand de l'industrie, M. Gerhard Pohl, Sir Leon exprime son *« inquiétude »* devant les fusions d'entreprises en cours et demande à la RDA de consulter la Commission. Il a annoncé l'ouverture d'une enquête de la CEE sur un autre rachat un peu trop rapide pour être honnête, celui du secteur de distribution du gaz en RDA (DDR Gasmonopol Verbundnetz AG) par Ruhrgas. Une fois l'affaire rendue publique, Ruhrgas a dû limiter ses ambitions.

Tous les observateurs en sont convaincus : à la grande foire de liquidation qu'est actuellement la RDA, les firmes allemandes de moindre importance et les groupes étrangers n'auront que les bas morceaux. Ou du moins, on ne fera appel à eux que quand les « grands » ne pourront pas répondre seuls aux besoins.

« La hantise des industriels allemands, c'est que des concurrents étrangers ne s'assurent une part de marché supérieure en RDA à celle qu'ils ont en RFA », explique un banquier. Avant d'ajouter qu'il y a tout de même, selon lui, une marge de manœuvre pour les Français, les Italiens ou les Suisses : *« L'omniprésence et, il faut le dire, l'arrogance des interlocuteurs ouest-allemands peut donner du poids aux dossiers de leurs concurrents étrangers ».* La tâche ne sera pas facile.

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, qui s'est rendu à Berlin du 11 au 13 juillet avec une délégation d'une trentaine d'industriels français, espérait conclure au moins deux rachats d'entreprises est-allemandes (par les ciments Lafarge et par Pechiney). Il n'en a rien été : les dossiers sont *« toujours à l'étude »* ...

L'empressement des sociétés allemandes à occuper le terrain ne mériterait au fond que des critiques de forme s'il garantissait la réussite de la transition historique de l'Allemagne orientale. L'amélioration du sort des seize millions d'Allemands désemparés et paupérisés peut justifier quelques entorses aux bonnes règles. L'enjeu le plus grave de la restructuration est là : les solutions de reprise choisies seront-elles celles qui préservent le mieux l'emploi et les capacités industrielles en Allemagne de l'Est? Pour l'instant, on a vu les repreneurs se précipiter sur les proies les plus faciles : les services, le conseil, les réseaux de distribution, l'énergie, la presse.

Mais qu'en sera-t-il pour l'investissement industriel, le plus lourd, le plus risqué? Les groupes de l'Ouest trouveront-ils leur intérêt à produire en RDA, avec des usines et des machines obsolètes, un personnel à former de A à Z, des licenciements massifs à opérer? Les philanthropes n'étant pas légion, on peut se demander s'ils seront prêts à racheter au Treuhand des entreprises chancelantes – où ils risquent d'avoir à affronter des mouvements sociaux comme on le voit déjà dans la métallurgie et la chimie – plutôt que d'attendre patiemment leur effondrement. Il faudra beaucoup d'argent et d'efforts pour sauver l'industrie de RDA, donc l'avenir de ce pays. Le nationalisme allemand qui s'affiche si clairement dans l'Anschluss économique devra avoir de la vertu.

SOPHIE GHERARDI

Provoquant une chute du dollar et une envolée de Wall Street

La Réserve fédérale américaine assouplit sa politique monétaire

L'annonce, jeudi 12 juillet par M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, d'un assouplissement de la politique monétaire américaine a provoqué une hausse à la Bourse de New-York et une baisse des taux d'intérêt américains à long terme. Sur les marchés des changes, le dollar était en baisse sensible, passant notamment de 5,57 F à 5,51 F.

NEW-YORK

de notre correspondant

Après avoir refusé des mois durant d'assouplir sa politique monétaire – en dépit des appels pressants lancés par la Maison Blanche et par les marchés financiers – la Réserve fédérale vient de changer d'avis. Intervenant devant la commission bancaire du Sénat, le président du Fed, M. Alan Greenspan, a indiqué le 12 juillet que, compte tenu de la situation tendue observée en matière de crédit et de la persistance de taux d'intérêt élevés, la banque centrale américaine avait décidé de lâcher du lest.

La nouvelle s'est aussitôt propagée dans les établissements de crédit ainsi que sur les marchés financiers. A Wall Street l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a immédiatement gagné plus de 15 points, une hausse qui s'est constamment accrue. A tel point qu'au son de cloche final, le baromètre numéro un de la Bourse new-yorkaise se hissait à 2 969,80 points, en progrès de 37,13 points. Le Dow Jones inscrit ainsi son plus haut historique, dépassant largement le précédent record du 4 juin dernier, lorsqu'il s'était établi à 2 935,89 points.

L'autre fait marquant de la séance a été la nette reprise du volume d'activité. Par ailleurs, sur le marché obligataire, les bons du Trésor à trente ans, autre indicateur jugé très important par le marché, a gagné deux tiers de point après les commentaires de M. Greenspan.

L'attitude du président du Fed a toujours été dictée par la crainte de voir ressurgir le monstre inflationniste. Celui-ci redresse encore la tête si l'on en juge par une hausse des prix de détail qui se situe encore à un niveau élevé aux Etats-Unis, autour de 4,4 % en taux annuel. Mais les détracteurs de la banque centrale ont régulièrement fait valoir que ce risque était mesuré au regard de la paralysie d'une économie tributaire d'une baisse déterminante des taux d'intérêt pour échapper à la récession qui se profile à l'horizon 1991, compte tenu d'une croissance trop faible pour relancer, seule, la machine.

Desserrer le carcan du crédit

C'est ce que le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, s'est évertué à faire comprendre il y a une dizaine de jours à M. Greenspan et aux autres gouverneurs de la Réserve fédérale en invoquant, par exemple, la situation du bâtiment qui a vu le nombre des mises en chantier retomber récemment à son niveau de 1982.

Longtemps, les gendarmes du crédit – et, donc, de la force du dollar – ont eu beau jeu de rétorquer que si l'administration voulait tant faire baisser les taux, il ne tenait qu'à elle de comprimer son énorme déficit budgétaire de façon à restreindre ses recours au marché financier et, partant, de diminuer la demande d'emprunts, d'où une baisse mathématique des taux d'intérêt.

Le fait que le président Bush ait fait amende honorable en acceptant dorénavant de discuter de certaines hausses d'impôt a favorablement influencé la Réserve fédérale. Après un effet d'annonce qui, une fois passé le choc dans l'opinion publique, a été considéré comme positif sur les marchés, le Fed ne peut plus éviter de desserrer le carcan du crédit, seule réponse aux conséquences déflationnistes que ne manquera pas d'avoir le nouveau budget américain tel qu'il est dessiné en concertation entre la Maison Blanche et les représentants des partis démocrate et républicain.

Après quinze jours d'interruption de séance, ceux-ci ont repris leurs négociations le 11 juillet au Congrès. Sans laisser pratiquement au président Bush le soin de souffler après la fin du sommet de Houston. Signe que le temps est compté. Pour le chef de l'exécutif comme pour l'économie américaine. Toutes deux ont rendez-vous en 1992 avec les électeurs.

SERGE MARTI

Le rachat d'Adidas

Le Crédit agricole demande à M. Tapie de surseoir à son opération

Bernard Tapie pourra-t-il, comme il l'a promis, révéler lundi 16 juillet le nom de ses partenaires pour l'achat d'Adidas ? Le Crédit agricole – actionnaire du groupe Bernard Tapie Finance dont la participation au montage financier du rachat d'Adidas avait été requise – va demander à l'industriel français de revoir sa copie.

« Il n'est pas possible au Crédit agricole de se prononcer tant que des approfondissements techniques et financiers n'auront pas été apportés par le groupe Bernard Tapie Finance en liaison avec ses banquiers traditionnels, la BNP et le Crédit lyonnais », devait indiquer vendredi 13 juillet un communiqué officiel de la banque verte, qui devait souligner par ailleurs que sa décision n'est que *« suspendue »*. Au Crédit agricole, on précise qu' *« un tel travail devrait prendre plusieurs semaines »*, ce qui n'est pas sans soulever un certain nombre d'interrogations sur la substance réelle du dossier.

C. M.

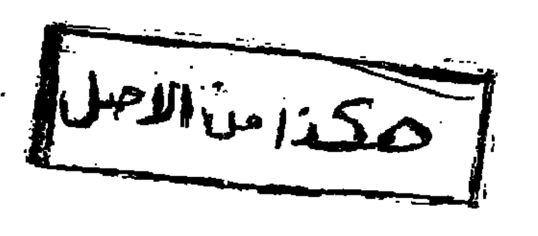

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

En lançant un programme d'aide au génie des procédés

Le gouvernement renoue avec les aides sectorielles à la recherche

Le ministère de la recherche et de la technologie renoue avec les aides sectorielles interrompues en 1982. Le génie des procédés est le premier bénéficiaire d'un « programme mobilisateur sectoriel », présenté jeudi 12 juillet au conseil des ministres par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

Le génie des procédés recouvre l'ensemble des connaissances et techniques nécessaires pour transformer la matière par réaction chimique ou conversion biologique. Si ses premiers utilisateurs furent les pétroliers et les chimistes, son champ d'application s'est considérablement élargi, aux industries agroalimentaires en particulier, à la transformation des matériaux, traitement des eaux, biotechnologies, etc. Cette discipline est davantage à l'ordre du jour avec les préoccupations liées à l'environnement : qu'il s'agisse du traitement des déchets ou de la réduction des émanations polluantes.

Si les fabricants d'équipements sont peu présents en France, de grands utilisateurs comme Saint Gobain, Michelin, Lafarge, Air Liquide, etc., ont développé une forte compétence dans l'utilisation et l'amélioration de ces systèmes. L'objectif du programme « mobilisateur » est de favoriser le transfert de connaissances entre ces entreprises, d'une part, et avec les plus petites, d'autre part. Comme le précisait M. Curien, *« il ne s'agit pas d'une affaire de milliards, mais d'une affaire d'état d'esprit »*.

Le ministère constituera ainsi en réseau les laboratoires publics ou privés volontaires pour coordonner leur recherche. Les aides du Fonds de la recherche et de la technologie (40 millions de francs en 1990) seront doublées en 1991. Le nombre d'allocations de recherche attribuées aux DEA (Diplômes d'étude approfondie) sera porté en cinq ans de 25 à 75 par an. Le nombre de diplômés formés actuellement dans les universités et écoles d'ingénieurs françaises, soit 300 environ par an, est en effet insuffisant et nettement inférieur aux contingents d'autres pays, comme la RFA (900 par an), le Royaume-Uni (800), le Japon (2200) ou les Etats-Unis (5150). Une mission a été confiée à M. Gilbert Gaillard, président du directoire de la filiale française du chimiste allemand Hoechst, et président du groupement français du génie des procédés, pour établir un *« schéma de développement des pôles de compétence français »*.

A. K.

Avant le changement de statut

Les mauvais résultats de la Poste

Déception pour la Poste : ses services affichent une sensible baisse de rentabilité pour l'année 1990. Le résultat prévu pour l'exercice en cours devrait avoisiner les 500 millions de francs contre 1,56 milliard en 1989. *« Le rendement moins élevé du livret A, la progression des charges de personnel et une croissance marquée de l'activité réalisée à effectifs constants »* ont contribué à faire diminuer ce résultat, a expliqué le directeur général M. Yves Cousquer. Il a souligné par ailleurs que la loi de Finances prévoyait pour 1990 un excédent plus réduit encore à 73 millions de francs.

Quelles sont les perspectives pour 1991 ? Le changement de statut – à compter du 1ᵉʳ janvier prochain, la Poste, *« établissement public autonome »*, sera assujettie aux règles du droit commercial – devrait entraîner des charges supplémentaires (réforme des qualifications, investissements de 1,4 milliard de francs dans l'automatisation des bureaux entre 1991 et 1994 pour améliorer la qualité du service). La Poste *compte toutefois sur la distribution* de produits d'assurance et la refonte générale de l'acheminement du courrier pour *« consolider sa trajectoire financière »*.

ÉTRANGER

Selon son président, M. Boussena

L'OPEP doit rétablir dès cet été le prix de 18 dollars le baril

Le président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le ministre algérien de l'énergie, M. Sadek Boussena, estime, dans une interview publiée le 12 juillet par l'hebdomadaire Algérie-Actualités, que les pays membres doivent *« rétablir dès cet été, le prix de 18 dollars le baril pour restaurer le climat de sérénité et de solidarité qui fait défaut »* dans l'organisation.

M. Boussena a indiqué qu' *« il est absolument irréaliste d'envisager une augmentation du plafond de production comme le demandent notamment le Koweït, les Emirats arabes unis et le Gabon »*. Le rétablissement du *« prix minimum de 18 dollars »* le baril est une *« condition* sine qua non *de tout accord possible pour l'avenir »*, a ajouté le président de l'OPEP.

Le ministre koweïtien du pétrole, M. Rachid El Oumeïri, avait évoqué à Alger avec M. Boussena la possibilité de relever le quota de production du Koweït, fixé actuellement par l'OPEP à 1,5 million de barils par jour en vertu de l'accord du 3 mai dernier à Genève, ville où l'OPEP doit se réunir le 25 juillet. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **URSS : premier déficit commercial depuis 1976.** – L'URSS a enregistré en 1989 un déficit commercial, le premier depuis 1976, de l'ordre de 29 milliards de francs, a annoncé jeudi 12 juillet l'agence Tass. Les exportations soviétiques se sont élevées à 68,8 milliards de roubles (615 milliards de francs) tandis que les importations s'établissaient à 72,1 milliards de roubles (644 milliards de francs). La part des produits énergétiques dans les exportations soviétiques a baissé de 42,1 % en 1988 à 39,9 % en 1989, précise Tass. – *(AFP.)*

□ **Le financement du crédit-formation pour les adultes.** – Pour 1990, l'Etat apportera 250 millions de francs qui viendront s'ajouter aux 160 millions prévus pour faciliter l'accès au congé individuel de formation des salariés des entreprises de moins de dix personnes et financer les stages de plus de mille deux cents heures.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article « Les promesses du plus grand marché » (*le Monde* daté mercredi 11 juillet), une coquille a malencontreusement déformé le sens d'une phrase. Page 23, au milieu du dernier paragraphe, il fallait lire : *« Les industriels français – malgré leur défiance parfois excessive – ... »* (et non pas *« leurs dépenses parfois excessives »*).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sur proposition de M. Jérôme Monod, Président-Directeur Général de la Lyonnaise des Eaux et de M. Jean-Paul Parayre, Président du Directoire de Dumez S.A., le Conseil d'Administration de la Lyonnaise des Eaux, le Directoire et le Conseil de Surveillance de Dumez S.A., réunis le 11 juillet, ont décidé le principe d'une fusion qui sera soumise aux Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés.

Cette fusion donnera naissance à un grand Groupe français de services, de taille européenne et à vocation mondiale, dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement et de la distribution.

En 1990, le nouveau Groupe représentera un volume d'activité globale de plus de 80 milliards de francs, qui se répartira pour l'essentiel entre la gestion de l'environnement (27%), l'aménagement et la construction (45%) et la distribution d'équipements électriques (21%).

Naissance d'un grand Groupe français de services

L'augmentation permanente et accélérée des besoins des collectivités en matière de gestion de l'environnement et d'aménagement offre d'importantes perspectives de développement pour les services intégrés.

Les deux groupes ont des activités complémentaires en matière d'aménagement et de services. S'adressant aux mêmes clients, leur développement commercial en sera renforcé.

La Lyonnaise des Eaux et Dumez ont en commun une politique réussie d'implantation internationale, de forts taux de croissance et de bonnes performances financières.

Les deux groupes ont également en commun, grâce à la valeur de leur personnel, une même philosophie de la qualité et de l'innovation et une même éthique professionnelle.

Lyonnaise des Eaux-Dumez devient ainsi l'un des grands acteurs industriels capables d'affirmer sa présence dans le monde entier en répondant aux nouveaux besoins des marchés.

La fusion-absorption se fera sur la Lyonnaise des Eaux, en raison de la nature juridique des contrats de concession dont elle est titulaire.

Les études réalisées permettent d'envisager une parité d'échange de 4 actions Lyonnaise des Eaux pour 3 actions Dumez.

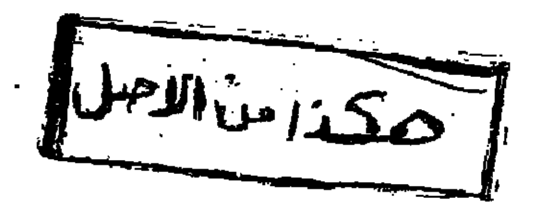

MARCHÉS FINANCIERS

Afin de financer ses acquisitions récentes

Rhône-Poulenc augmente son capital et revend une filiale à Bayer

Nouvelle étape en vue de réduire l'endettement accumulé depuis ses récentes acquisitions, le groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de la *chimie, va procéder à* l'augmentation de son capital pour *un montant de 4,6 milliards de* francs. L'émission d'actions nouvelles au prix unitaire de 740,52 F sera réservée à l'Etat qui rétrocèdera des titres au Crédit lyonnais pour 850 millions, dont la part monte à 9,4 %, et aux AGF pour 450 millions, qui entre dans le capital (6,8 %). L'argent frais ainsi recueilli servira essentiellement à régler la participation dans Roussel-Uclaf (35 %), détenue par l'Etat et transférée dans le portefeuille de Rhône-Poulenc, dont le prix est *évalué à 3,4 milliards de francs.* Le reste de la somme collectée sera *employé à réduire l'endettement* du groupe. Cette augmentation de capital permettra au groupe public d'accroître pour quelque 1,3 milliard de francs sa capacité d'émission de certificats d'investissement, actuellement épuisée.

Parallèlement à cette opération financière et dans le cadre des cessions d'actifs *préconisées par* M. Jean-René Fourtou, le prési*dent du groupe, Rhône-Poulenc* revend à Haarman und Reimer (groupe *Bayer*), pour *560 millions* de francs, la société britannique Seiby héritée lors du rachat de RTZ Chemicals.

La fusion GTE-Contel donnera naissance à un nouveau géant américain du téléphone

GTE Corp. et Contel Corp., le numéro un des télécommunications aux Etats-Unis et la troisième compagnie téléphonique américaine s'apprêtent à fusionner. Le conseil d'administration de Contel a en effet décidé de répondre favorablement à la proposition de mariage de GTE. Le *rapprochement* des deux groupes devrait donner naissance à une compagnie *téléphonique* géante dont le chiffre d'affaires est évalué à 20,4 milliards de dollars (soit environ *125 milliards de francs*). *Renforçant* mutuellement leurs activités en téléphonie cellulaire (elles combinent plus de 50 millions d'abonnés potentiels), GTE et Contel devraient à la faveur de cette opération aborder en position de force le marché des télécommunications longue distance par satellite. Le montant de la transac*tion est estimé à 6,3 milliards de dol*lars (35 milliards de francs).

Nouvelle augmentation de l'excédent commercial japonais

L'excédent commercial du Japon, *qui avait diminué de 19 % l'an der*nier, revenant à 77 milliards de dollars, et de 22,8 % pour les six premiers mois de 1990, a fait un bond de 27,6 % au mois de juin. Ce bond est dû à la fois à la reprise des exportations, qui ont augmenté de 4,7 %, et au recul des importations en raison d'une diminution tant de la demande *intérieure que des prix des matières* premières achetées par le Japon. La remontée des exportations a été provoquée par la dépréciation du yen sur les marchés des changes depuis un an, qui a rendu les produits nippons plus compétitifs et dont les effets commencent à se faire sentir. Un tel phénomène est de nature à réveiller les craintes des partenaires commerciaux du Japon.

F. R.

La Cour européenne confirme l'interdiction provisoire de la taxe allemande sur les poids lourds

La Cour européenne de justice a confirmé, jeudi 12 juillet, l'interdiction provisoire qu'elle avait faite en référé, le 28 juin, à la RFA de créer une *taxe* sur les poids lourds des autres pays de la CEE (*le Monde* du 29 juin). La Cour tranchera l'affaire au fond dans quelques mois. La RFA voulait créer une taxe de 1 000 à 9 000 marks (de 3 350 à 30 000 F) sur les poids lourds. La Commission de Bruxelles estimait qu'en remboursant à ses camionneurs cette taxe, la RFA se *livrait* à des pratiques discriminatoires. En attendant, la RFA a décidé de faire payer la taxe à ses routiers et aux transporteurs des pays non membres de la Communauté.

NEW-YORK, 12 juillet ↑

Au sommet

Pour la troisième journée de suite, les cours ont monté jeudi à Wall Street. Comme la veille, le mouvement a été musclé, si musclé même que, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 969,80, sa plus haute cote de toujours, soit à 37,13 points (+1,27 %) au-dessus de son niveau précédent et à seulement 30,20 points *de la cote 3000.*

Musclé est bien le mot, puisque l'activité a cette fois concerné l'échange de 211,51 millions de titres contre 162,22 *millions mercredi.*

Le bilan de la journée a été comparable à *ces résultats. Sur 1995 valeurs* traitées, 970 ont monté, 537 ont *baissé et 488 n'ont pas varié.* Raison de cette nouvelle flambée des cours : la *déclaration faite devant la commission* bancaire du Sénat par M. Alan Greenspan, *président* de la puissante Réserve fédérale. En substance, le patron de la Banque centrale américaine a tout simplement laissé entendre que l'établissement était prêt à assouplir sa politique monétaire pour éviter un assèchement du marché des capitaux, autrement dit à baisser le taux de l'intérêt.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des bons du Trésor à 30 ans sont revenus de 8,56 % à 8,50 %.

VALEURS	Cours du 11 juillet	Cours du 12 juillet
Alcoa	67 5/8	68
ATT	37 1/4	37 3/8
Boeing	61 3/8	61 1/8
Chase Manhattan Bank	23 3/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	38 3/8	40
Eastman Kodak	40	39 7/8
Exxon	47 7/8	48 1/4
Ford	43 1/8	44
General Electric	72 1/8	73 1/4
General Motors	48 3/8	48 3/4
Goodyear	27 7/8	28 1/2
IBM	119	120 1/8
ITT	57 7/8	58 1/2
Mobil Oil	61 5/8	63 1/2
Pfizer	69 1/4	69 7/8
Schlumberger	57 6/8	60 1/4
Texaco	59	60 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	158 3/8	160
Union Carbide	19 1/2	19 3/4
USX	33 3/8	34
Westinghouse	37 1/4	37 1/2
Xerox Corp.	45	44 7/8

LONDRES, 12 juillet ↑

Petite hausse

Le repli de la livre sterling et l'indécision de Wall Street *à l'ouverture n'ont* pas encouragé les investisseurs qui *préféraient attendre la publication des chif*fres de l'inflation ce vendredi. L'indice *Footsie des 100 grandes valeurs a mal*gré tout sauvegardé 10 points de hausse *(+ 0,42 %) pour terminer à 2 370,5 sur* un marché peu actif. 420 millions de *titres ont été échangés contre 447,8 mil*lions mercredi.

Cependant, quelques secteurs ont *gagné du terrain comme les banques,* les magasins et les titres de la construction. *Du côté des valeurs de la chimie et de la* pharmacie, Glaxo a bondi à la suite de *commentaires favorables de la presse,* tandis que Fisons bénéficiait des recom*mandations à l'achat du courtier County* Natwest. En revanche, la prévision à la *baisse des résultats d'Amersham a for*tement pesé sur le titre. C'est aussi le *cas de Rank Organisation dont le béné*fice semestriel moyen a poussé les cour*tiers Kleinwort Benson à réviser à la* baisse leurs prévisions du bénéfice *annuel du groupe.*

PARIS, 13 juillet ↑

Nette reprise

La reprise timorée observée depuis mercredi s'est brusquement accélérée en fin de semaine et vendredi 13 aura visiblement porté chance aux boursiers. L'indice CAC 40 après avoir ouvert en hausse de 0,71 %, franchissait vers *midi la barre du 1 %. L'avance s'ac*célérait ensuite en début d'après-*midi pour atteindre les 1,34 %* vers 13 h 30, avant de revenir quelques instants plus tard à + 1,2 %. La place parisienne suivait ainsi le mouvement de Wall Street (+ 1,27 %) la veille, où la Bourse new-yorkaise s'est sentie dopée par les propos de *M. Alan Greenspan.*

Le président de la Réserve fédé*rale américaine a annoncé devant* une commission sénatoriale que la *FED pourrait être amenée à assouplir* sa politique monétaire. De là à antici*per une baisse rapide des taux d'in*térêt outre-Atlantique et pourquoi pas *une extension en Europe,* il n'y a qu'un pas... vite franchi par les investisseurs. Le Dow Jones a alors bondi à son *plus haut niveau histori*que, frôlant la barre des *3 000 points. A Paris, ce mouve*ment a permis d'annuler presque la totalité *des pertes enregistrées sur* la semaine. L'indice CAC 40 retrouvait à 14 heures son niveau de clôture du vendredi précédent.

L'annonce du rachat par Accor d'une chaîne de motels aux Etats-Unis pour 1,3 milliard de dollars a provoqué une baisse du titre. L'action Accor perdait plus de 2 %, et figurait dans le palmarès des plus fortes dépréciations de la séance derrière Centrest, *Majorette*, Ingénico et Midland. Du côté des *hausses, on notait Vallourec avec* plus de 10 %, Jean Lefebvre et Elf Aquitaine. Après sa flambée de la veille, le titre Dumez fait partie des six plus fortes progressions de l'année avec 34 % de gains derrière Nordon, GTM Entreprise, Immobilière Phénix, Saupiquet et Comptoir des entrepreneurs.

TOKYO, 13 juillet ↑

Progression modeste (+ 0,2 %)

La Bourse de Tokyo a clôturé en *hausse vendredi, l'indice Nikkei enre*gistrant un gain de 69,05 yens *(+ 0,2 %) à 32 644,37 yens. Le mar*ché était calme en cette fin de *semaine. Environ 260 millions de* titres avaient changé de main à mi-*séance contre 250 millions d'actions* en milieu de séance jeudi et 430 mil*lions de titres pour l'ensemble de la* journée de jeudi. Le marché avait *ouvert en forte hausse avec l'indice* Nikkei gagnant 190 yens dans un *marché dynamique encouragé par la* baisse brutale du dollar face au yen. *Puis, les achats ont progressivement* laissé la place aux prises de bénéfice, ont indiqué les cambistes.

VALEURS	Cours du 12 juillet	Cours du 13 juillet
Akai	1 030	1 010
Bridgestone	1 510	1 520
Canon	1 880	1 880
Fuji Bank	2 610	2 610
Honda Motors	1 740	1 750
Matsushita Electric	2 150	2 160
Mitsubishi Heavy	970	980
Sony Corp.	8 800	9 000
Toyota Motors	2 270	2 270

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Espagne : le Crédit lyonnais rachète le Banco comercial espanol, mais ne peut acquérir 20 % du Banco hispano americano.** – Le Banco de Santander et le Crédit lyonnais ont conclu un accord de *principe pour l'acquisition par la* banque française des 83 % que le Banco de Santander *détient* dans le Banco comercial espanol. Cette opération reste soumise à l'agrément des autorités espagnoles. En cas d'accord, elle permettra au groupe français de détenir entre 1 % et 2 % du marché bancaire de ce pays. *Le Banco comercial espa*nol compte 111 agences réparties sur l'ensemble du territoire et emploie près de 700 personnes. Le total des actifs de cette banque s'élevait à fin décembre, à 163 182 millions de pesetas (8,8 mil*liards de francs) et l'établisse*ment a une capitalisation boursière estimée à 1,5 *milliard de* francs. Le Crédit lyonnais a annoncé cette opération au moment où une autre échouait. L'une des premières banque du pays, le *Banco hispano americano*, a refusé de lui céder 20 % de son capital pour 3 milliards de *francs* jugeant les ambitions du Lyonnais trop expansionniste.

□ **La Société générale et Paribas entrent dans le capital de la SAE.** – La Société générale et Paribas ont annoncé jeudi 12 juillet *qu'elles venaient de décider défi*nitivement d'entrer, chacune à hauteur de 5 %, *dans le capital de* la Société auxiliaire d'entreprises (SAE). Cette entrée, qui coûtera à chacune un peu plus de 200 millions de francs, se fait de façon amicale et à la demande du président de la SAE, M. Jean-Claude *Jammes, soucieux d'une recompo*sition de son capital pour renforcer son pouvoir face à son principal actionnaire, M. Michel Pelège, dont la participation sera ramenée à 20 % (*le Monde* du 3 juillet)

□ **Bouygues signe un contrat de 1 milliard de francs en Thaïlande.** Le groupe Bouygues a signé le 11 juillet avec la société « Bangkok Land », l'un des premiers promo*teurs thaïlandais, un important* contrat pour la construction de huit usines en Thaïlande. Ce projet constitue la première phase d'une ville nouvelle, Muang Thong Thani, située sur un terrain de 700 hectares entre Bangkok et l'aéroport. Ces bâtiments sont *destinés aux industries légères.* Ce projet représente une surface construite de 560 000 m² pour un montant d'environ 1 milliard de francs. Bouygues est chargé de la conception et de la construction des usines dans un délai de vingt-*six mois. Le projet est financé par* le Crédit lyonnais, la Hong Kong Bank et la Bangkok Bank.

□ **Forum international : mise en oeuvre d'un plan de redressement.** – L'assemblée générale mixte de Forum international (matériel *informatique*) a *décidé le 12 juil*let de réduire le nominal des actions de 20 francs à 1,25 franc, le regroupement par huit des actions et l'augmentation de 10 millions de francs de nominal du capital, réservée à la Word Sys, *une société dirigée par* M. Pierre Mauvernay, qui en prend le contrôle à hauteur de 86 %. Ces opérations devraient permettre d'éponger une partie des dettes de *Forum International, firme créée* en avril 1983 et dont les actions ont accédé au second marché en novembre 1986. Depuis le début de l'année, le cours de cette valeur n'a cessé de chuter, passant d'un plus haut de 27,50 francs à 7 francs avant sa suspension en juin.

□ **Rank Organisation annonce une hausse de 24 % de son bénéfice semestriel.** – Rank Organisation, *qui avait lancé une OPA* de 512 millions de livres (5,12 milliards de francs) sur son rival Mecca Leisure et qui vient d'en obtenir la majorité de contrôle, a annoncé une hausse de 24 % de son bénéfice imposable semestriel *pour l'exercice en cours*, à 137,6 millions de livres (1,38 milliard de francs), contre 111 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a pour sa part progressé de 16,7 % à 522,2 millions de livres (5,22 milliards de francs), contre 447,4 millions (4,47 *milliards de francs*) précédemment.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	422	410	IMZ	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	136 10	135 10
B.A.C.	220	215	Loca investis.	329	328
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	128 50	126
Bque Tarneaud	177	177	Marie Comm.	172 80	175
B.I.C.M.	841	841	Métall. Minière	218 50	215
Boiron (Ly)	375	378	Molex	233	....
Boisset (Lyon)	246	252 40	Navale-Delmas	1256	....
Câbles de Lyon	3480	3480	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1050	1050	Om. Gest. Fin.	600	600
Calberson	528	515	Presbourg	88	...
Cardif	652	645	Présence Assur.	550	528
C.E.E.	351	352	Publ. Filipacchi	705	691
C.E.G.E.P.	279	280	Razel	707	700
C.F.P.I.	255	247 40	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	320	...
Ciments d'Origny	745	729	St-H. Matignon	259	260
C.N.I.M.	1250	1213	S.C.G.P.M.	620	620
Codetour	280	284	Segin (Li)	337 90	340
Comareg	351 80	350 20	Select Invest (Ly)	103	102 50
Conforama	1120	1120	Serbo	489 30	485
Creeks	380	385	S.M.T. Goupil	203 80	....
Daisa	210 50	....	Sopra	210 50	210 10
Dauphin	713	715	Supra	200	200
Desquenne et Giral	266	272	TF1	286 40	286
Devanlay	1280	1270	Thermador H. (Ly)	315	....
Deville	481 50	482	Unilog	199	197 10
Dolisos	177	175	Union Fin. de Fr.	480	480
Editions Belfond	265	262 60	Viel et Cie	181	185 50
Elysée Invest.	15 45	15 20	Y. St-Laurent Groupe	1046	1041
Europ. Propulsion	402 80	400			
Finacor	177	....			
Gerenor	915	....			
GFF (group.fon.f.)	464	468			
Grand Livre	478	480			
Gravograph	251 50	260			
Guintoli	1175	1165			
I.C.C.	268	267			
IDIA	364	364			
Idianova	166	166			
I.M.S.	1300	1300			

Marché des options négociables le 12 juillet 1990

Nombre de contrats : 17 501

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	–	–	25	–
CGE	600	51	–	8	–
Elf-Aquitaine	640	36,50	–	14	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	6,50	3,70	5,40
Euro Disneyland SC	120	–	1,80	–	–
Havas	675	12	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	29,50	–	14	–
Michelin	100	5,90	10,51	5,90	7,71
Midi	1 300	35	–	65	–
Paribas	600	–	64	5	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	840	7,80	24	98	10
Rhône-Poulenc CI	480	8,90	–	–	–
Saint-Gobain	560	20	–	21,50	–
Source Perrier	1 400	160	–	9,01	–
Société générale	600	5	14	–	–
Suez Financière	440	13	28	–	–
Thomson-CSF	120	4,80	–	6,50	8,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 juillet 1990

Nombre de contrats : 49 419.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	101,82	101,92	101,90
Précédent	101,74	101,84	101,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,67	1,22	–	1,35

CHANGES

Dollar : 5,5185 F ↓

Le dollar, très chahuté dans la nuit à la suite des déclarations du président de la Fed, a rattrapé vendredi matin la moitié du chemin perdu. Il valait à Paris en fin de matinée 1,6450 DM et 5,5185 francs. Le *sterling cotait 1,8030 dollar et* le DM 3,3570 francs.

FRANCFORT	12 juillet	13 juillet
Dollar (en DM)	1,6580	1,6420
TOKYO	**12 juillet**	**13 juillet**
Dollar (en yens)	148,90	147,42

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 juillet)	10 5/16-10 7/16 %
New-York (12 juillet)	8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	11 juillet	12 juillet
Valeurs françaises	95,30	95,30
Valeurs étrangères	94,30	95,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	524,85	529,64
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 970,58	1 975,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 juillet	12 juillet
Industrielles	2 932,67	2 969,80

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 juillet	12 juillet
Industrielles	1 877,70	1 870,10
Mines d'or	174,20	172,70
Fonds d'Etat	78,67	78,72

TOKYO

	12 juillet	13 juillet
Nikkei Dow Jones	32 442,36	32 644,37
Indice général	2 351,81	2 369,84

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5580	5,5600	+ 81	+ 91	+ 170	+ 188	+ 540	+ 590
$ can.	4,7914	4,7952	– 177	– 128	– 297	– 245	– 734	– 626
Yen (100)	3,7327	3,7366	+ 72	+ 86	+ 152	+ 172	+ 459	+ 503
DM	3,3543	3,3565	+ 41	+ 53	+ 92	+ 113	+ 271	+ 330
Florin	2,9746	2,9772	+ 45	+ 57	+ 93	+ 107	+ 255	+ 297
FB (100)	16,2896	16,3050	+ 70	+ 171	+ 197	+ 336	+ 791	+ 1152
FS	3,9474	3,9517	+ 24	+ 45	+ 65	+ 91	+ 242	+ 312
L (1 000)	4,5820	4,5875	– 80	– 38	– 120	– 64	– 268	– 182
£	9,9888	9,9980	– 422	– 388	– 821	– 767	– 2189	– 2041

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 3/16	9 7/16	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 7/16
F.S.	8 1/4	8 1/2	8 7/8	9	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16
L (1000)	11 7/8	12 7/8	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 15/16	10 3/16	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 JUILLET

Cours relevés à 13 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3850	C.N.E 3%	3883	3882	3885	+ 0 05
1081	B.N.P. T.P.	1100	1120	1100	....
...	C.C.F. T.P.	1200	1190	1190	- 0 83
1113	Cr.Lyon. T.P.	1121	....	....	....
1980	Renault T.P.	1926	1939	1921	- 0 26
2007	Rhone Poul. T.P.	2035	2028	2026	- 0 44
1250	Saint Gobain T.P.	1224	1237	1233	+ 0 74
1255	Thomson T.P.	1252	1250	1250	- 0 16
1010	ACCOR	1040	1032	1017	- 2 21
755	Air Liquide	790	790	794	+ 0 51
1940	Als.Superm.	1780	1800	1800	+ 1 12
515	A L S P I	522	531	523	+ 0 19
2330	Arjom. Prioux	2281	2290	2299	+ 0 79
1070	AGF Sté Centrale	1000	1000	1000	....
1060	Ass. Entrepr.	1079	1062	1065	- 1 30
245	Axa Midi Ass.	251 90	252 50	249 50	- 0 95
290	Bafip	266 50	267	270	+ 1 31
280	Bail-Equipem.	245	247 80	255	+ 4 08
1000	Bail Investiss.	911	911	934	+ 2 52
585	Bancaire	575	580	589	+ 2 43
795	Bazar H.-V.	788	791	792	+ 0 51
875	Beghin-Say	910	915	909	- 0 11
1390	Berger (M)	1300	1300	1303	+ 0 23
645	Bic	650	652	653	+ 0 46
950	B.I.P.	923	923	923	....
670	BIS	580	580	580	....
420	B N P (CI)	415	415	416	+ 0 24
1040	Bollore Tech.	1049	1053	1050	+ 0 10
3300	Bongrain	3336	3360	3350	+ 0 42
1050	Bon-Marché	1040	1050	1050	+ 0 96
640	Bouygues	632	628	634	+ 0 32
136	BP France	144	142 50	147 50	+ 2 43
865	B S N	860	865	869	+ 1 05
900	Canal Plus	956	963	980	+ 2 51
495	Cap Gem.S.	463	463	463 50	+ 0 11
3600	Carrefour	3605	3605	3622	+ 0 47
128	Casino	146	146 10	146	....
107	Casino ADP	110	109	109 50	- 0 45
1130	Castorama D.I.	1132	1130	1130	- 0 18
225	C.C.F.	223	221 20	225	+ 0 90
133	CCMC Ly.	125	127	127	+ 1 60
460	C.D.M.E.	478	470 10	471	- 1 46
560	C.E.G.I.D.	550	540	540	- 1 82
255	Cerirest (Ny)	256	245	245	- 4 30
685	C.E.P. Comm.	667	669	668	+ 0 15
365	Cerus	356	362	361	+ 1 40
580	Cetelem	558	558	548	- 1 79
565	C F A O.	522	535	535	+ 2 49
500	CF Int.	465	475	474	+ 1 94
625	C G E	634	636	639	+ 0 79
440	CGI Info.	418	418	413	- 1 20
1330	C G I P	1245	1252	1280	+ 2 81
560	CGP	570	570	570	....
1030	Chargeurs S A	988	1000	985	- 0 30
780	C I C A (M)	736	736	739	+ 0 41
1740	Ciments franc.	1700	1705	1686	- 0 82
610	Club Mediter.	612	612	616	+ 0 65
196	CMB Packa.	190	192	190 50	+ 0 26
145	Codetel	133	134	133	....
350	Colimeg	359	359	351	- 2 23
825	Colas	827	840	837	+ 1 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
390	Cpt. Entrep.	335 60	333 10	335	- 0 18
1160	Compt.Mod.	1100	1095	1093	- 0 64
325	Concept S.A.	300	303	296	- 1 33
430	CPR (Paris Réa.)	444	440	444	....
1280	Créd. Foncier	1240	1235	1234	- 0 48
810	Cr Lyon.(CI)	784	790	796	+ 1 53
1450	Credit Nat.	1402	1415	1431	+ 2 07
385	CSEE	338 50	337	338	- 0 15
3090	Damart	2734	2740	2730	- 0 15
....	Dassault Aviation	521	512	521	....
330	Dassault Electr.	291 90	295	289	- 0 99
1820	De Dietrich	1720	1680	1750	+ 1 74
210	Dév.P.d.C.(Li)	204	204	210	+ 2 94
310	Dév.R.Sud-Est	293 50	293 90	294	+ 0 17
550	D M C	522	530	524	+ 0 38
3980	Docks France	3808	3791	3802	- 0 16
585	Dumez	768	773	763	- 0 65
2640	Eaux (Gle)	2619	2630	2627	+ 0 31
550	Ecco	510	512	527	+ 3 33
1040	Electro-Finan.	961	980	965	+ 0 42
685	Elf Aquitaine	645	659	669	+ 3 72
500	- (Certific.)	477	483 50	499	+ 4 61
1180	Epeda B.-F.	1225	1229	1250	+ 2 04
2650	Essilor	2600	2610	2595	- 0 19
1300	Essil.Int.(DP)	1314	1301	1312	- 0 15
780	Esso	747	755	749	+ 0 27
2020	Eurafrance	2020	2025	2020	....
2220	Eurocom	2109	2109	2110	+ 0 05
103	Eurodisneyland	100 20	100 70	101 20	+ 1 00
4000	Euromarché	4167	4150	4150	- 0 41
1320	Europe 1	1270	1268	1268	- 0 16
47	Eurotunnel	49	49 25	49 20	+ 0 41
1760	Exor	1680	1695	1695	+ 0 89
1680	Facom	1600	1600	1626	+ 1 63
185	Finextel	179	182	178 10	- 0 50
365	Fives Lille	360	360	360	....
2350	Fromager. Bel	2280	2255	2260	- 0 88
1960	Gal.Lafayette	1949	1969	1989	+ 2 05
2040	G.A.N.	2009	2006	2010	+ 0 05
470	Gascogne (B)	480	480	480	....
1530	Gaz et Eaux	1670	1666	1688	+ 1 08
1130	Geophysique	1170	1192	1210	+ 3 42
595	Gerland Ly.	590	588	595	+ 0 85
850	Groupe Cité	875	875	868	- 0 80
1650	GTM-Entrep.	1763	1765	1820	+ 3 23
1020	Guyenne-Gas.	1050	1060	1055	+ 0 48
335	Hachette	310 60	318	320	+ 3 03
635	Havas	629	631	631	+ 0 32
570	Hénin (La)	663	663	658	- 0 75
1210	Hutchinson	1137	1136	1140	+ 0 26
360	Imétal	353	354	353	....
124	Immob. Phénix	113 60	116	116	+ 2 11
131	Ingénico	135 90	135	132 10	- 2 80
4130	Inst. Mérieux	3700	3650	3730	+ 0 81
520	Interbail	462	463 50	462	....
1340	Intertechnique	1380	1380	1380	....
1070	J. Lefebvre	1060	1065	1124	+ 6 04
1070	Labinal	1039	1039	1039	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2620	Lab. Bellon	2725	2730	2730	+ 0 18
470	Lafarge	449 90	465	454 50	+ 1 02
1340	Lebon	1370	1370	1360	- 0 73
4460	Legrand	4436	4405	4444	+ 0 18
2360	Legrand (DP)	2422	2458	2420	- 0 08
700	Legris Industries	769	773	800	+ 4 03
740	Locabail Imm.	737	739	770	+ 4 48
480	Locafrance	489	495	489 90	+ 0 18
845	Locindus	775	775	779	+ 0 52
490	Luchaire	455	449	449	- 1 32
4380	L.V.M.H.	4384	4397	4526	+ 3 24
690	Lyonn. Eaux	602	613	617	+ 2 49
360	Majorette Ly.	351	345	341	- 2 85
410	Mar. Wendel	401	410	406	+ 1 25
370	Matra	340 90	340 70	340	- 0 26
6110	Merlin-Gerin	6190	6110	6200	+ 0 16
188	Metaleurop	168 90	168	168 50	- 0 24
220	Métrologie In.	205	207 90	208	+ 1 46
115	Michelin	96 85	97	97 50	+ 0 68
1260	Midi (Cie)	1233	1248	1250	+ 1 38
154	Midl. Bk Sa *	141	142	137	- 2 84
330	Min. Salsig (Ny)	356	355	355	- 0 28
173	MMB	166	169	168	+ 1 20
113	Moulinex	104	105	105	+ 0 96
1500	Navig. Mixte	1565	1575	1575	+ 0 64
190	Nord-Est	189	190 80	193	+ 2 12
545	Nordon (Ny)	553	558	559	+ 1 08
760	Nouv Galeries	686	700	693	+ 1 02
775	Occid. (Gle)	754	755	759	+ 0 66
1800	Omn. f. Paris	1805	1853	1829	+ 1 33
355	Olipar	361	369	369	+ 2 22
5390	Oréal	536	543	543	+ 1 31
635	Paribas	635	635	640	+ 0 79
1500	Pechelbronn	1540	1539	1535	- 0 32
147	Pechiney Int.	145	145	146 90	+ 1 31
335	Pechiney (CIP)	322 10	323	323	+ 0 28
615	Penhoet	585	....	....	....
1210	Pernod Ricard	1150	1155	1157	+ 0 61
810	Peugeot	737	749	747	+ 1 36
....	Pinault	500	496	490	- 2 00
436	Plastic-Omn.	430	433	439	+ 2 09
610	Poliet	605	608	608	+ 0 50
1190	Prétabail-Sic.	1138	1115	1125	- 1 14
750	Primagaz	730	735	735	+ 0 68
655	Printemps	650	650	650	....
3950	Promodes	2200	2180	2190	- 0 45
680	Radiotechn.	631	630	650	+ 3 01
199	Raff. D.Total	215	218 50	222	+ 3 26
3380	Redoute (La)	3150	3199	3148	- 0 06
....	Rémy et Associés	369	365	370	+ 0 27
470	R. Poulenc CIP	469	463	463	- 1 28
370	Robur Financ.	355	347 50	350	- 1 41
75	Rochette (La)	75 60	76	76	+ 0 53
2190	Roussel Uclaf	2285	2250	2250	- 1 53
4800	R. Impé.Ly *	4315	4420	4450	+ 3 13
200	Sade (Ny)	191	191 70	192	+ 0 52
1540	Sagem	1626	1630	1694	+ 4 18
550	Saint Gobain	548	556	555	+ 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1440	Saint Louis	1453	1455	1461	+ 0 55
1480	Salomon Ly.	1500	1500	1500	. .
485	Salvepar (Ny)	480	485	490	+ 2 08
980	Sanofi	955	975	968	+ 1 36
1700	S A T	1700	1705	1700	. . .
315	Saul. Chât.	344	336	340	- 1 16
1750	Saupiquet (Ns)	1590	1642	1642	+ 3 27
1030	Schneider	990	990	991	+ 0 10
22	SCOA	22 95	23 35	23 30	+ 1 53
1330	S.E.B.	1255	1260	1265	+ 0 80
600	Sefimeg	505	505	501	- 0 79
685	Sextant A.	688	688	685	- 0 44
1550	S F I M	1560	1560	1565	+ 0 32
250	S.G.E.	261	263	266 50	+ 2 11
620	Simco	551	557	541	- 1 81
1000	Sk. Rossignol	1014	1001	1001	- 1 28
1050	Sligos	1030	1035	1040	+ 0 97
555	Société Géné.	528	539	543	+ 2 84
135	Sodecco (B)	124	124	124	. . .
162	Sodero (Ns)	161	161	162	+ 0 62
705	Sodexho	612	624	630	+ 2 94
107	Sogenal (Ny)	100 60	101	101	+ 0 40
440	Sogerap	470	470	480	+ 2 13
2120	Som-Allib.	1830	1849	1841	+ 0 60
1560	Source Perrier	1500	1502	1504	+ 0 27
740	Sovac	681	688	692	+ 1 62
700	SPEP	680	685	679	- 0 15
800	Spie-Batignol.	738	750	748	+ 1 36
1300	Strafor	1302	1310	1319	+ 1 31
435	Suez	426	429 50	429	+ 0 70
540	Synthelabo	565	589	585	....
121	Thomson	115 30	116	116 10	+ 0 69
675	Total	683	692	700	+ 2 49
118	- (certif.)	115	115 50	119	+ 3 48
400	Truffaut Fin.	391 20	399	400	+ 2 25
620	U.A.P.	568	574	581	+ 2 29
420	U F B Locab.	401	401	403	+ 0 50
1180	U I C	1183	1170	1180	- 0 26
675	U I F	641	641	641	. . .
935	U I S	875	880	902	+ 3 09
880	Unibail	836	835	837	+ 0 12
235	U.C.B.	242	241	243 50	+ 0 62
560	Valéo	564	568	568	+ 0 71
295	Vallourec	299	310	330	+ 10 3
405	Via Banque	420	420	420	....
1360	Zodiac	1352	1395	1360	+ 0 59
1220	Elf Gabon	1231	1231	1250	+ 1 54
138	Amax	146	144 50	144 50	- 1 03
169	Amer. Express	174	171	171	- 1 72
245	A.T.T.	210 50	207	207	- 1 66
152	Anglo Amer.C.	154 50	157 50	157 50	+ 1 94
415	Angold	405	418	418	+ 3 21
260	Banco Santander	291 50	296	296	+ 1 54
980	B.A.S.F.	916	922	922	+ 0 66
980	Bayer	966	972	970	+ 0 41
72	Buffelsfont.	78 70	79 80	79 80	+ 1 40
134	Chase Manh.	124 10	126	126	+ 1 53
130	De Beers	124 80	125	125	+ 0 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2530	Deutsche Bank	2765	2796	2790	+ 0 90
1420	Dresdner Bank	1503	1500	1500	- 0 20
55	Driefontein	58 80	61 95	61 95	+ 5 36
220	Du Pont-Nem.	212	220	220	+ 3 77
235	Eastman Kodak	221 80	219 50	220	- 0 81
13 50	East Rand	15 15	16	16	+ 5 61
69	Echo Bay	66 95	68 05	68	+ 1 57
245	Electrolux	239 80	239 90	239 80	...
1250	Ericsson	1250	1248	1248	- 0 16
270	Exxon Corp.	267 90	272 50	272 50	+ 1 72
250	Ford Motor	239	243	243	+ 1 67
43	Freegold	45 20	46 55	46 55	+ 2 99
15	Gencor	14 70	15 05	15 05	+ 2 38
400	Gén. Elect.	401	405 20	407	+ 1 50
280	Gén. Motors	268	268 50	268 50	+ 0 19
530	Gén. Belgique	534	541	541	+ 1 31
64	Gd. Métropol.	63 70	63 50	63 50	- 0 31
77	Guinness	78 60	78 95	79 10	+ 0 64
24	Hanson PLC	23 50	23 90	23 90	+ 1 70
32	Harmony Gold	34 85	36 80	36 80	+ 5 60
270	Hewlett Packard	262	264	263	+ 0 38
55	Hitachi	55 55	56	56	+ 0 81
900	Hoechst	910	910	910	....
96	Homestake	95 20	97	97	+ 1 89
114	Imp. Chemical	116	115	116 50	+ 0 43
665	I.B.M.	662	664	664	+ 0 30
335	I.T.T.	323 10	323	323	- 0 03
144	Ito Yokado	150 90	153	153	+ 1 39
76	Matsushita	79 30	80 60	80 60	+ 1 64
19 50	Maxwell	19 20	19 10	19 10	- 0 52
200	Mc Donald's	202 50	204 50	204 50	+ 0 99
465	Merck	489 50	489 90	489 90	+ 0 08
480	Minnesota M.	497	495 50	495 50	- 0 30
355	Mobil corp.	350	349	349	- 0 29
205	Morgan J.P.	195	192	192	- 0 44
34600	Nestlé	35100	35200	35200	+ 0 28
1040	Nedlloyd	1067	1067	1067	. . .
173	Norsk Hydro	172	175	175	+ 1 74
107	OFSIL	105 10	109 50	109	+ 3 71
1940	Pétrofina	1914	1916	1916	+ 0 10
245	Philip Morris	271	275	275 30	+ 1 59
99	Philips	83 50	86 85	86 85	+ 4 01
86	Placer Dome	85 10	89	88 90	+ 4 47
320	Quilmès	305	295	295	+ 1 49
24	Randfontein	24 35	25 60	25 60	+ 5 13
425	Royal Dutch	428	437	438	+ 2 34
54	R T Z	55	55 10	55 10	+ 0 18
9	Saat.& Saatchi	8 35	8 45	8 45	+ 1 20
46	St Helena	45 35	46 10	46 10	+ 1 65
335	Schlumberger	328	331 80	331 80	+ 1 16
44	Shell transp.	45 70	47 20	47 20	+ 3 28
2460	Siemens	2570	2574	2576	+ 0 23
315	Sony	326	335 50	335 50	+ 2 91
92	Sumitomo Bank	88 50	88 80	88 80	+ 0 34
245	T.D.K.	275 80	278 80	278 80	+ 1 09
48	Telefonica	49 10	49	49	- 0 20
39	Toshiba	38 90	39 10	39 10	+ 0 51
465	Unilever	478	479	479	+ 0 21
335	Unq.Techn.	320 50	320 90	320 90	+ 0 12
370	Vaal Reefs	393	405	405	+ 3 05
305	Volvo	348	349	350	+ 0 57
153	West. Deep.	168 40	175 80	175 80	+ 4 39
275	Xerox Corp.	248	250	250	+ 0 81
107	Yamanouchi	110 30	110 30	110 30	....
1 79	Zambia Cop.	1 91	1 91	1 91	...

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 8,8%77	119 05	1 23
Emp.Etat 9,8%78	100 20	0 02
10,80% 79/94	101 65	9 23
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	102 60	5 68
Emp.Etat 13,4%83	109 80	7 48
Emp.Etat 12,2% 84.	104 36	9 29
Emp.Etat 11% 85	106 70	4 27
10,26% mars 86	101 50	3 45
OAT 10% 5/2000	102 20	1 28
OAT 9,9% 12/1997	101 65	5 75
OAT 9,8% 1/1996	100 45	4 40
PTT 11,2% 85	103 61	6 35
CFF 10,30% 86	98 20	4 41
CNB Bques 5000F	99 75	0 31
CNB Paribas 5000F	100 15	0 31
CNB Suez 5000F	100 15	0 31
CNE 11,5% 85	102	1 13
CNI 1/82 5000F	99 70	0 31
CNT 9 % 86	94 35	2 15
CRH 10,90% déc.85	103 60	5 24
CHARB FCE 3% 100	155	....
CNCA	1144 80	....
Cems	....	....
CGE 6 janv 89/99	631	....
Drouot Ass. 8%86cv	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ex fin.)	1500	1490
Applications Hydr.	1660	1640
Arbel	980	971
Astorg	320 80	....
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1310	1300
B.Hypoth.Europ.	350	360
B.N.P. Intercont.	270	280 80
Beghin-Say (C I)	620	....
Bénédictine	4000	4100
Blanzy Ouest	2523	....
B T P	102 40	100 10
Cambodge	960	935
Carbone Lorraine	1080	1090
Case Poclain	27 70	28 10
C.E.G.F (Fagor.)	410	393 70
Centenaire Blanzy	600	605
Cerabati	116	119
Champex Ny	142	144 70
CIC (CIP)	231 50	222 50
C.I.M.	822	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2225	....
Clause	700	....
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	405	405
Comiphos	695	705
Cie Industrielle	7050	7500
Cpt Lyon Alemand	627	646
Concorde	1025	1050
Constr.Mét.Prov.	37 50	39
Crédit Gén.Ind.	410	410
Cr Universel (Cie)	706	....
Créditel	130 90	129
Darblay	715	720
Degremont	1611	1670
Delalande	2480	2470
Delmas Vieljeux	4400	....
Didot Bottin	1480	1480
Drouot Assu.	378 30	352 20o
Eaux Bassin Vichy	2875	2875
Eaux Vittel	8190	8060
Ecia	268	278 70
Electro-Banque	350	354
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	750	752
Ent. Bretagne	525	525
Ent.Mag. Paris	4086	....
Euro (ex. Esmit)	2100	2105
Europ Soudres Ind.	23	23 90d
Finalens	320	320
F.I.P.P.	202 20	194 20
F.N.A.C.	2200	2161
Foncière (Cie)	835	821
Fonc.Lyonnaise	1002	1022
Foncina	556	568
Fougerolle	835	835
France I.A.R.D.	1155	....
France SA (La)	2231	2202
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1050	1065
Genefim	314 40	325
Gévelot	810	818
G.F.C.	460	460
G.F.I.I.	325	328 10
Grds Moulins Paris	1595	1570
G.T.I (Transport)	584	589
Immobail	376 50	378 90
Immobanque	790	790
Im.Marseillaise	7660	7650
Imm. Plaine-Monceau	516	512
Immofice	522	522
Invest.(Ste Cle.)	3180	3085
Jaeger	121	120
Lambert Frères	522	525
Lille Bonnières	1695	1671
Loca-Expansion	306	310
Locafinancière	439	450
Locatel	376	375
Louis Vuitton	1010	980
Louvre	5500	5340
Lucia	1967	1908
Machines Bull	75	74
Mag.Uniprix	208	....
Magnant	920	957 d
Métal Déployé	589	. . .

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	180	176 20
Navigation (Nle)	270	277
Nozal	206 40	209 90
Optorg	423	434
Oréal (CI)	250	....
Origny-Desvroise	1451	1450
Palais Nouveauté	1255	1269
Paluel Marmont	682	680
Parfinance	216 80	217
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	223 20	225
Paris Orléans	284	283
Parthena Invest.	518	510
Pasmelle RD	1400	....
Pathé Cinéma	899	899
Piper Heidsieck	2130	2150
PLM	412	395 50
Porcher	749	745
Promodès (CI)	947	....
Publicis	990	990
Rochefortaise	1400	1442
Rosario	686	655
Rougier	505	505
S.A.C.E.R.	540	551
S.A.F.A.A.	535	469 o
S.A.F.I.C Alcan	500	....
SAFT	2030	2050
Saga	225	225
Salins du Midi	680	680
Satam	128	129 50
Savoisienne M.	171	....
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	483 50	....
S.Eaud.Parr. (M)	184	184
Silic	823	823
Stavin	469	502
S.I.P.H.	452	458
Sofal	800	800
Soffo	621	624
Soficel	1096	1115
Soficomi	640	....
S O F I P (M)	450	....
Sofragi	1738	1750
Sophie-Bail	470	470
Sopagri	178	177
Soudure Autogène	955	955
Sovabail	525	527
Stemi	725	....
Suez (CIP)	396	390
Taittinger	5550	5450
Télémécanique Elect.	5190	5250
Testut-Aequitas	810	....
Tour Eiffel	295	....
Ufiner	1340	1310
Ugine Acier Ch.-G.	260	258 90
U.T.A.	2650	2571
Vicat	3475	3560
Vinprix	2080	2125
Virax	177	177
Waterman	1340	....
Maroc Sté Brasserie	275	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	1024	1000
Akzo Nv Sico	368	....
Alcan Aluminium	129	....
Algemene B.Ned.	111 50	111
American Brands	350	....
Arbed	850	....
Asturienne Mines	219 80	....
Banco Popular Espa.	515	520
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35000	34850
Can.Pacifique	98 90	....
Chrysler Corp.	86	....
C I R	23 10	....
Commerzbank	996	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	330	....
GBL (Brux Lamb.)	631	....
Gevaert	1340	....
Glaxo Holdings Ltd	82	83
Goodyear Tire	165	....
Grace and Co (WR)	164 90	163
GTE Corp.	153	160 10
Honeywell Inc.	546	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	35 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	31 50	....
Noranda Mines	94	....
Olivetti priv.	20 50	....
Pakhoed hold.	610	613
Pfizer Inc.	381	....
Procter Gamble	487	....
Ricoh	40 30	....
Robeco	297 40	....
Rodamco NV	226 50	226
Rolinco	300	....
Saipem	8 20	8 50
Sema Group	62	62
SKF Aktiebolaget	151	....
Tenneco Inc.	369	....
Thorn Electrical	74 60	74 70
Toray Ind.	28 50	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1580	....
West Rand Cons.	12 90	12 60
Whitman Corp.	152	....
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	315	...
Buitoni	815	....
Calciphos	157	....
C G H Cogenhor	113	....
C. Occid. Forestiere	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	586	....
Europ. Accum.	66 20	....
Gachot S.A.	123	....
Guy Degrenne	430	...
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	381	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Perrier	379	....
Rorento N.V.	176 30	....
St-Gobain-Emballage	3502	....
Sema Metra	312	. . .
S.E.P.R.	1820	....
Sicli	420	....
S.P.R. act. B	392 90	...
Ufinex	380	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 589	5 518	5 350	5 750
Ecu	6 947	6 950	....	....
Allemagne (100 dm)	335 580	335 620	328 500	347
Belgique (100 F)	16 299	16 300	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 800	297 740	280 500	308
Italie (1000 lires)	4 581	4 583	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 170	88 230	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 931	....	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 429	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 740	....	382	404
Suède (100 krs)	92 770	....	89	97
Norvège (100 k)	87 560	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 698	....	48 500	48 600
Espagne (100 pes)	5 476	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 824	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 788	....	4 650	5 060
Japon (100 yens)	3 735	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/7
Or fin (kilo en barre)	63400	64100
Or fin (en lingot)	63550	64100
Napoléon (20f)	386	387
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	414	418
Pièce Latine (20 f)	375	375
Souverain	476	469
Pièce 20 dollars	2170	2155
Pièce 10 dollars	1280	1250
Pièce 5 dollars	800	.....
Pièce 50 pesos	2410	2400
Pièce 10 florins	381	385

SICAV (sélection)

12/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1149 67	1121 63
Actilon	240 57	234 13
Agepargne	849 64	813 05
Ageplacement	6887 42	6887 42
Agepremière	106 16	105 84
AGF Actions ex CIP	1183 63	1154 76
A.G.F. 5000	683 73	667 05
AGF ECU	1012 11	1002 09
AGF Foncier	122 81	119 81
AGF Invest Sicav	125 95	122 88
AGF Interfonds	410 37	400 36
AGF Oblig	1057 21	1051 95
AGF Sécurité Sicav	10698 01	10698 01
A.G.F.I.M.O.	693 12	676 21
AMERI-GAN	6529 34	6233 26
Amplitude	677 60	657 86
Arbitrages Court.T.	6042 88	6030 81
Associc	1107 49	1107 49
Atout Futur	378 62	366 17
Aurecic	1288 81	1251 27
Avenir Alizes	1589 98	1558 80
Avenir CIC	110 65	107 43
Axa Capital	142 27	138 14
Axa Europe	129 28	123 71
Axa Investments	131 72	126 05
Axa NPI	114 58	109 65
Axa Valeurs PER	137 17	131 26
Capimonétaire	5358 71	5353 36
Capioblig	5433 65	5363 25
Capitacic	1096 57	1080 36
Capital-Monde	416 05	405 90
Capital Plus	1715 29	1715 29
Casden Pierre	36 66	35 77
Coenis	1102 48	1086 19
Comptavalor	5911 79	5902 94•
Convertimmo	433 78	417 10
Crédinter	522 52	507 30
Credit Mutuel Capital	1086 82	1065 51
Dieze	1219 20	1178 14
Drouot France	889 07	850 78
Drouot Investiss.	1098 87	1051 55
Drouot Sécurité	244 11	233 60
Drouot Sélection	152 99	146 40
Ecucic	1052 42	1035 87•
Ecupar	123 81	118 48
Ecureuil Capitalisation	2162 10	2140 69•
Ecureuil Invest.	416 78	404 64
Ecureuil Monepremiere	56186 02	56186 02•
Ecureuil Monétaire	33116 77	33116 77
Ecureuil Trimestr.	1979 84	1960 24•
Elicash	337913 82	337913 82
Energie	304 97	291 14
Eparcic	3022 12	3022 12
Eparcourt-Sicav	4229 91	4219 36
Epargne Associat.	24481 24	24444 57
Epargne Capital	8930 57	8842 15
Epargne Court Terme	571 32	571 32
Epargne Croissance	1681 08	1636 09
Epargne Industrie	100 02	97 34
Epargne J.	58885 13	58885 13
Epargne Long Terme	197 08	191 81
Epargne Monde	1349	1312 90
Epargne Obligat.	187 79	182 76
Epargne Premiere	12316 68	12224 99
Epargne Quatre	1081 06	1052 15
Epargne-Unie	1398 59	1348 04
Epargne Valeurs	463 31	441 18
Epsilon	1171 32	1159 72
Euilnvest	723 48	702 41•
Eurocic Leaders	1155 69	1122 03
Eurodyn	1260 75	1219 29
Euro Gan	7924 95	7565 58
Euromall	26 68	26 29
Fonsicav	12040 34	12040 34
FRANCE-GAN	10255 93	9790 88
France Garantie	257 89	257 38
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	447 95	443 51
Francic	507 07	492 30
Francic Pierre	121 03	117 50
Franco-Régions	1341 33	1302 26
Fructi-Association	30 08	30 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	36 13	34 61
Fructi Court.	118574 55	119574 55
Fructidor	235 47	231 99
Fructi-Ecu	559 29	551 02
Fructi-Epargne	30 31	29 57
Fructifrance	962 97	939 48
Fructimmo	33 54	32 72
Fructi-Premiere	11219 64	11053 83
Fructivar	4801 60	4590 12
Futuroblig	1202 65	1163 10
Gestilion	61806 92	61652 79
Gest.Associations	164 18	160 57
Gest. F. Sécur	10413 14	10361 33
Horizon	1231 13	1195 27
Interepar	105976 27	102889 58
Interoblig	11961 09	11501 05
Intersélection Fce.	567 87	551 33
Japacic	186 14	180 72
Jeunepargne	250 97	247 26
Laffitte Amerique	215 39	205 62
Laffitte Europe	309 48	295 45
Laffitte Expan.	278 23	265 61
Laffitte France	353 35	337 33
Laffitte Immobil.	264 56	252 56
Laffitte Japon	456	435 32
Laffitte Oblig.	136 27	130 09
Laffitte Rendement	179 89	171 73
Laffitte Tokyo	393 25	375 42
Latitude	5714 67	5706 11•
Leumi C.T.	10667 51	10667 51
Leumi L.T.	5826 74	5657 03
Lion Association	11181 48	11181 48
Lion Institution	24603 74	24542 38
Lionplus	810 87	802 64
Lion Trésor	2074 12	2053 58
Lion 20 000	22302 37	22302 37
Livret Bourse Inv.	560 82	544 49
Livret Portefeuil.	720 80	699 81
Méditerranée	207 11	198 19
Mensuel CIC	10064 50	9963 86
Mondial Investissem.	433 69	414 02
Monecic	5365	5365
Monedan	56762 78	56762 78•
Mone.J.	61400 10	61400 10
Monévalor	69068 06	69068 06
Mutualité dépôts	11383 67	11360 95
Mutuelle Unie Sel.	151 59	145 08
Natio Court Terme	238349 00	238349
Natio-Epargne	14850 26	14703 23
Natio-Ep. Ret.	130 11	126 63
Natio Epargn.Trésor	6638 26	6625 01
Natio-Imm.	1295 40	1260 73
Natio-Inter	1179 30	1147 74
Natio-Monétaire	21505 55	21505 55
Natio Obligations	507 65	494 08
Natio-Patrimoine	1493 15	1453 19
Natio-Placements	64615 84	64615 84
Natio-Revenu	1012 48	1002 46
Natio Sécurité	11954 35	11954 35
Natio-Valeurs	869 49	846 22
Nippon-Gan	6462 23	6169 19
Nord Sud Dévelop.	1282 42	1279 86
Obli-Associations	125 70	124 46
Oblicic-Mondial	2322 17	2287 85
Oblicic-Régions	1092 37	1078 23
Oblig. très court	152 02	149 77•
Oblilion	1116 54	1105 49
Oblisécurité	10825 02	10825 02•
Optimax	31025 63	30121 97•
Oraction	1164 80	1126 50
Orvalor	6139 42	5917 51
Paribas Epargne	17480 65	17445 76
Paribas Opportunités	130 69	125 36
Paribas Patrimoine	570 95	547 67
Paribas Revenus	91 16	90 26
Patrimoine Retraite	187 71	184 03
Pervalor	693 62	673 42
Phenix Placement	279 40	271 26
Pierre Investissements	770 33	751 54
Placement A	1239 09	1214 79
Placements C T	7595 14	7579 98
Placement J.	6081 09	6068 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5611 42	5600 22
Plénitude	121 22	117 98
Poste Gestion	55080 98	55080 98•
Première Oblig.	10575 72	10565 15
Prév. Ecureuil	110	107 06•
Privassocimon	24799 72	24799 72
Proficius	1051 31	1016 74
Quartz	132 66	129 39
Réalvalor	1060 05	1029 17
Rentacic	162 24	159 84
Revenus Trimestr.	5302 57	5250 07
Revenu-Vert	1141 45	1124 58
St Honoré Bio-Alim.	946 58	903 66
St Honoré Global	276 61	264 07
St Honoré Mat Plac.	239 66	228 79
St Honoré Pacifique	645 19	615 93
St Honoré PME	561 39	535 93
St Honoré Réel	12648 22	12597 83
St Honoré Services	528 05	507 74
St Honoré Techno	817 43	780 36
Sécuric	1482 16	1482 16
Sécuri-Gan	12803 42	12552 37•
Sécuri-Taux	1179 16	1179 16
Sicasden	704 34	693 93
Sicav Associations	1568 06	1565 71
S.F.I. fr. et etr.	714 48	693 67
Sicav 5.000	442 89	431 04
S.I. Est	1542 52	1476 10
Slivafrance	724 63	705 24
Slivam	438 12	426 39
Slivarente	205 90	203 86
Slivinter	444 51	432 81
S.N.I.	1274 18	1237 07
Sogépargne	340 45	328 14
Sogéroc	53722 01	52157 29
Sogevar	1132 28	1080 94
Sogintar	1363 89	1302 04
Soleil Investissements	557 92	532 62
Solstice	2029 14	2024 08•
Stratégie Actions	1207 88	1161 42•
Stratégie Rendements	1213 12	1174 93
Technocic	1190 10	1155 44
Techno-Gan	6313 07	6026 80
Thesora	550 46	545 01
Transplus	134 32	128 54
Trésor Avenir	106 19	105 14
Trésor Plus	1080 34	1069 64•
Trésor Réel	12105 46	12105 46
Trésoricic	108565 10	108565 10
Trilion	5091 24	5040 83
U.A.P Investiss.	490 06	472 35
U.A.P. Act. F	611 74	589 63
U.A.P. Act. Sél.	671 65	647 37
U.A.P. Asdif.	644 64	621 34
U.A.P. Alteri.	197 84	190 69
U.A.P Alto	163 18	157 28
UAP Moyen Terme	116 19	111 99
Uni-Associations	115 59	115 59
Uni-Foncier	1501 50	1447 23
Unifrance	620 21	597 79
Uni-Garantie	1299 35	1273 85
Uni Régions	1638 88	1579 64
Unirente	2415 80	2336 17
Univar	202 50	202 50
Univers Actions	1349 04	1304 68
Univers-Obligation	1643 98	1589 92
Valorem	575 11	561 08
Valorg	1761 13	1759 37
Valreal	45013 02	44990 52
Vauban	24375 37	24350 99•

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Pour le défilé du 14 juillet

Une armée en proie au doute

Le défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées sera l'occasion, pour les Parisiens, d'avoir, grâce à la présentation du corps d'armée de France, un avant-goût de la réorganisation en cours du corps de bataille aéroterrestre (*le Monde* du 10 juillet).

« Pour une institution que l'on dit immuable, résistante, voire conservatrice, les armées françaises sont en passe de battre l'éducation nationale pour ce qui concerne le nombre des réformes internes, réorganisations en tous genres ou remodelages de leurs structures », dit cet officier qui avoue en avoir subi beaucoup. *« Un véritable « vibrionnisme » en l'espace de trente ans, depuis la fin de la guerre d'Algérie. Et encore,* ajoute-t-il, *si tous ces changements arrivaient à leur terme, au lieu d'avorter en cours de route, ce ne serait que demi-mal.*

» Or, à peine ébauchés, ces restructurations, ces nouveaux « formats », comme on dit maintenant pour l'armée de terre, se précipitent, se cognent, se contrecarrent, s'additionnent ou s'annulent, laissant à chaque fois, après le départ de leurs auteurs, le corps des professionnels plus désenchanté, désorienté et, finalement, bien seul face aux missions qui sont les siennes et qui n'ont pas été révisées. »

Ce jugement, pour désabusé qu'il apparaisse, reflète un état d'esprit aujourd'hui assez répandu dans les armées, et pas seulement chez des cadres supérieurs anciens, qui sont encore la mémoire de la corporation des militaires de métier.

En 1990, un tel propos se nourrit, de surcroît chez les plus jeunes, des inquiétudes ou du doute liés à l'air du temps. Où est l'adversaire traditionnel, de quel côté proviennent exactement les menaces, à quel niveau des forces s'arrêteront les discussions de Vienne sur le désarmement en Europe, de combien « dégraissera »-t-on les effectifs, bref à quoi peut-on servir ?

Une inspiration interarmées

Autant de questions d'autant plus angoissantes, en vérité, que les plus jeunes de ces cadres militaires, officiers ou sous-officiers, souvent tenaillés par une vocation qu'ils ont du mal à expliciter, prennent conscience qu'ils sont désormais condamnés à ne plus passer toute une existence sous l'uniforme et qu'ils seront contraints à des carrières plus courtes que leurs aînés.

Imposée par le contexte géostratégique qui se profile à l'horizon et moins par des considérations d'économies budgétaires, qu'elle n'induira pas automatiquement, la nouvelle réorganisation des forces imaginée par M. Jean-Pierre Chevènement met donc la communauté militaire au pied du mur : 35 000 départs annoncés en quatre ans, ce n'est pas rien.

D'inspiration interarmées, cette réforme – si le cap en est maintenu – va obliger chacun à faire son « aggiornamento ». Et les restrictions financières à venir, en excluant les pratiques habituelles qui ont consisté jusqu'à présent à retarder, étaler ou diminuer les équipements commandés sans en abandonner aucun, amèneront le gouvernement et les états-majors à devoir favoriser, à l'instar de ces armées étrangères de même culture, les matériels censés donner du « muscle », de la puissance et une mobilité accrue aux forces.

Aujourd'hui, chacune des armées s'accroche, comme à une bouée de sauvetage, à un chiffre quasi magique : il faut un parc de onze mille trois cents à onze mille quatre cents chars de combat à l'armée de terre, il faut 450 avions de combat en ligne à l'armée de l'air, il faut ses deux porte-avions, au besoin nucléaires, à la marine. Hors de cela et hors de l'environnement qui permet à tout cela de fonctionner (c'est-à-dire les forces d'accompagnement), point de défense moderne et de sécurité crédible pour la France.

La difficulté commence quand on entreprend de contenir l'enveloppe financière globale, nécessitée par l'expression de ses différents besoins par chaque armée, dans le carcan des 3,5 % du produit intérieur brut que tous les dirigeants politiques, de droite comme de gauche, s'accordent à attribuer aux armées pour ne pas déplaire à leurs partisans.

Homme de guerre italien au XVIIe siècle, Raimondo Montecuccoli, qui s'est battu jadis contre Turenne, disait au roi de Pologne, son employeur du moment : *« Sire, pour faire la guerre, il faut trois choses : de l'argent, de l'argent, de l'argent. »* En 1990, en France comme dans de nombreux autres pays dans le monde, les chefs d'état-major reprendraient volontiers ce discours, même s'ils s'abritent derrière la dissuasion qui est conçue pour éloigner la guerre de l'Europe.

Dans le cas de la France, la particularité de son armée, qui est entretenue de longue date par différents gouvernements soucieux de fonder l'indépendance du pays sur l'existence d'un outil militaire autonome, complique la réflexion.

Un triple héritage

A la différence du dispositif allié, les forces armées françaises ont accumulé un triple héritage en trente ans : la dissuasion nucléaire censée protéger le donjon national, un corps aéroterrestre grâce auquel la France prend ou non sa part du combat commun sur le continent européen, et des unités d'intervention davantage vouées à l'interposition outre-mer.

Au fil des ans, cette construction militaire a varié, mais, *grosso modo*, les missions sont demeurées pour l'essentiel, au nom d'une stratégie propre à la France qui cherche à équilibrer sa sécurité selon les axes Est-Ouest et Nord-Sud.

C'est cette pérennité de l'institution de défense que le plan de M. Chevènement cherche à consacrer au travers d'un débat national qui, actuellement, se concentre à l'excès sur des thèmes budgétaires. A trop vouloir, du reste, se battre sur la crête de ses moyens financiers, le ministre de la défense donne lui-même l'impression de contribuer à obscurcir la réflexion en cours. En jouant les Cassandre à propos de l'état probable d'une menace dans le monde, qui est loin d'être aussi évidente pour l'opinion, M. Chevènement apparaît plus comme un porte-parole des états-majors que comme le responsable politique chargé de définir les contours de la défense de l'an 2000. Pourtant, cette image de lui est fausse.

Une armée de terre articulée, à la baisse, autour de deux cent cinquante mille hommes. Un volontariat du service long encouragé pour compenser une réduction du temps de l'appelé moyen. Une armée de l'air qui, objectivement, alignera moins d'avions de combat que ne lui consentent les accords prévisibles de Vienne. A l'exception de la panoplie nucléaire, limitée à quelques centaines de têtes stratégiques et préstratégiques, et d'une marine, dont le tonnage n'est tout de même pas hors normes, le « format » des forces françaises – tel qu'il résultera de ce énième plan de réorganisation – est loin d'être surdimensionné dans l'hypothèse d'un pays qui veut garder son rang mondial.

JACQUES ISNARD

Contestée par les syndicats

La réforme du baccalauréat technologique est ajournée

L'été n'assoupit pas les passions des partenaires de l'éducation nationale : à peine dévoilés, deux projets du ministère – l'introduction en 1992 du contrôle en cours de formation (CCF) au baccalauréat technologique (sections F, G et H) et la suppression de l'enseignement de la physique et de la chimie dans les classes de sixième et cinquième – sont déjà remis en question pour cause de mécontentement syndical généralisé (*le Monde* des 3 et 5 juillet).

La première réforme, défendue au nom de la justice et de la qualité pédagogique par M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technologique, a été purement et simplement ajournée.

Un nouveau projet de décret où toute référence au fameux CCF a été gommée – sauf pour l'éducation physique et sportive – a été présenté aux syndicats, jeudi 12 juillet. Le Syndicat des enseignements de second degré (SNES, FEN), qui réclamait le retrait de la réforme, avec trois autres syndicats et dix-neuf associations de professeurs, a immédiatement salué le *« recul du ministère »*.

Quant au secrétariat d'Etat, il présente son retrait comme tactique, assurant qu'il va *« se donner le temps de s'expliquer, de dépassionner le débat »* avant la reprise des discussions dès l'automne. Le projet de décret, ainsi amputé de sa principale innovation, sera soumis au Conseil supérieur de l'éducation le 18 juillet ; il aligne le nombre d'épreuves du bac technologique sur celui du bac de l'enseignement général et instaure la même possibilité de rattrapage.

Le projet de suppression de la physique-chimie subira-t-il le même sort ? Il suscite en tout cas une fronde générale, plus étendue encore que la première puisque le SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN, et les parents de la PEEP (modérés) se sont joints mercredi 11 juillet au SNES, au SNALC, au SNC et au SNLC-FO pour demander le *« retrait pur et simple »* du texte, prévu lui aussi à l'ordre du jour du Conseil supérieur du 18 juillet.

Seuls le SGEN-CFDT et le CNPF n'ont pas suivi les contestataires, tandis que les parents de la FCPE (gauche) s'abstenaient. Les détracteurs de l'allègement des programmes s'inscrivent en faux contre les arguments du ministère, selon lesquels l'enseignement de la physique en sixième serait abstrait et rebutant, et estiment que la mesure ne sert qu'à dégager des postes d'enseignant pour pallier la crise de recrutementt.

Pour 7,2 milliards de francs

Le groupe français Accor rachète une chaîne d'hôtels aux Etats-Unis

Le groupe hôtelier français Accor, premier européen avec 800 établissements et 20 milliards de chiffre d'affaires a annoncé, vendredi 13 juillet, l'achat d'une chaîne d'hôtels économiques aux Etats-Unis : Motel Six, basée à Dallas, qui compte 530 établissements et 61 500 chambres, avec un chiffre d'affaires de 425 millions de dollars (2 360 millions de francs environ). Accor va lancer une offre publique d'achat, sur la totalité des actions de la chaîne, d'un montant de 1,3 milliard de dollars (environ 7,2 milliards de francs). Kohlberg, Kravis et Roberts qui détient 55 % des actions, s'est engagé à les céder, et le PDG de la chaîne, M. Joseph McCarthy, a donné son accord. Mais Accor ne compte conserver que 40 % de la société qu'il va constituer : le tour de table inclut notamment le groupe Suez, premier actionnaire d'Accor, la Société générale et la BNP.

Cet achat constitue une offensive décisive de la part du groupe français qui n'avait pas réussi jusqu'ici à constituer un véritable réseau. Continuant à perdre de l'argent aux Etats-Unis (15 millions de francs en 1989), le groupe avait gelé ses investissements et adopté une position attentiste. Ayant procédé récemment à une augmentation de capital de 2 milliards de francs ayant mis un pied dans Wagons-Lits sans avoir à racheter les hôtels Pullman, Accor disposait d'une force de frappe financière importante.

G. H.

M. Mitterrand : « On peut se demander si certains ministères ne sont pas désuets »

M. François Mitterrand, qui présidait, vendredi 13 juillet, l'installation du Comité scientifique de l'évaluation des politiques publiques, a notamment évoqué la nécessité de *« repenser »* les crédits budgétaires attribués à chaque ministère en tenant compte de leur rendement réel. *« On peut même se demander s'il n'y a pas certains ministères qui seraient déjà désuets, et pourtant ils vont beaucoup nous demander »*, a affirmé le président de la République, en ajoutant : *« D'autres activités administratives devraient naître. »*

Les grèves à Air Inter et à Aéroports de Paris perturbent peu le trafic

Le programme réduit de 15 % d'Air Inter (70 vols supprimés sur 440) se réalisait normalement, le vendredi 13 au matin, malgré l'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats SNPIT (autonome), CGT, CFDT et FO chez les personnels au sol. Les vols maintenus partaient à l'heure et les retards ne devraient pas trop s'aggraver dans la soirée. De même, l'arrêt de travail organisé par FO à l'intention des personnels commerciaux d'Aéroports de Paris (ADP) ne provoquait aucune annulation de vol des compagnies dont l'enregistrement est assuré par ADP tout au plus quelques retards.

Ralliement à la majorité présidentielle

Le président du CDS du Gers rejoint France unie

AUCH

de notre correspondant

« J'étais dans une situation schizophrénique : il fallait que chaque jour je condamne une politique sur laquelle je suis globalement d'accord... » C'est en ces termes que le président du comité du CDS dans le Gers, M. Claude Bourdil, expert-comptable, trente-huit ans, a fait connaître à la presse locale, jeudi 12 juillet, son ralliement à la majorité présidentielle par le canal du mouvement France unie, lancé par le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson. Cette annonce a produit l'effet d'une bombe politique. M. Bourdil, qui conduisait la liste d'union de l'opposition, à Auch, aux élections municipales de mars 1989, contre le maire socialiste sortant, M. Jean Laborde, député, qui a été réélu, est en effet l'un des principaux dirigeants centristes de la région Midi-Pyrénées.

M. Bourdil, qui s'est démis de ses mandats de délégué régional et départemental, a précisé qu'il avait été particulièrement choqué, ces derniers temps, par les pratiques internes de l'opposition au niveau national : *« Carignon a été exclu du RPR parce qu'il avait appelé à voter socialiste contre le Front national, mais quand Gaudin s'allie avec le Front national on ne rencontre qu'un silence embarrassé,* a-t-il souligné. *Pourquoi deux poids et deux mesures ? Je n'ai fait,* a-t-il conclu, *que mettre mes actes en accord avec mes idées. »*

DANIEL HOURQUEBIE

Les obsèques de Paul Laurent

M. Marchais a rendu hommage à la « lucidité » et au « courage » de son ancien compagnon

De nombreuses personnalités politiques ont assisté, jeudi 12 juillet, devant la mairie du dix-neuvième arrondissement de Paris, auprès des dirigeants du Parti communiste français, aux obsèques de Paul Laurent, décédé le 8 juillet, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'un cancer.

La municipalité de la capitale était notamment représentée par MM. Jacques Chirac, Jean Tibéri, Roger Romani, le PS par MM. Marcel Debarge, Jean-Marie Le Guen, Michel Charzat, Daniel Vaillant, le gouvernement par MM. Jean-Pierre Chevènement et Georges Sarre.

Au nom de la fédération communiste de Paris, M. Henri Malberg expliqua, en évoquant *« l'espoir fou de justice, de bonheur, de paix »* des jeunes communistes à la Libération, que chez Paul Laurent *« ce qu'il y avait de plus profond, de plus pur dans cet engagement de jeunesse était resté intact »*.

Extrêmement ému, M. Georges Marchais, ensuite, rendit hommage à *« l'intelligence, la lucidité, la droiture »* de Paul Laurent ainsi qu'à son *« courage physique, moral et intellectuel »* en se référant notamment à la période *« des années 70 et 80 »* lorsqu'il *« lui fallut reconnaître, comme nous tous »*, souligna le secrétaire général du PCF en renvoyant implicitement au souvenir de l'union de la gauche, *« que la politique dans laquelle il s'était investi avec son parti n'était pas la bonne et qu'il était nécessaire d'en changer. Son apport créateur à l'effort de renouvellement de tout ce qui fait la vie et l'action de notre parti aura été éminent »*.

Paul Laurent a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

EN BREF

□ **COLOMBIE : sept nouveaux trafiquants de drogue sous les verrous.** – Les forces de sécurité colombiennes, engagées dans une chasse à l'homme dans la région de Medellin depuis lundi 9 juillet, ont arrêté sept nouveaux collaborateurs du baron de la drogue Pablo Escobar, mais ce dernier est toujours en fuite, a annoncé jeudi la police, en précisant qu'Escobar, *« alerté par le bruit des hélicoptères, a abandonné sa retraite en laissant son repas sur le feu »*. – *(AFP.)*

□ **CUBA : cinq nouveaux réfugiés dans les locaux diplomatiques tchécoslovaques.** – Cinq personnes dont une femme, se sont réfugiées, jeudi 12 juillet, au domicile du chargé d'affaires de Tchécoslovaquie à Cuba, M. Jan Domok. Quatorze autres personnes sont réfugiées dans les locaux de l'ambassade de Tchécoslovaquie, dont sept depuis lundi, et une a réussi à pénétrer mercredi soir dans l'ambassade d'Espagne. – *(AFP.)*

□ **RDA : le gouvernement souhaite conserver sa loi sur l'avortement.** – Le ministre est-allemand de la famille, Mme Christa Schmidt, a annoncé, jeudi 12 juillet, que la RDA prévoyait de conserver la loi libérale de l'ancien régime communiste en matière d'avortement après l'unification allemande. La RFA dispose d'une législation beaucoup plus stricte que la RDA, en raison de sa puissante communauté catholique.

□ **SUÈDE : extradition d'un pirate de l'air soviétique.** – Le gouvernement suédois a extradé, jeudi 12 juillet, vers l'URSS un pirate de l'air soviétique âgé de dix-sept ans, Dimitry Semionov, le premier de cinq jeunes Soviétiques à avoir réussi récemment à détourner un avion d'Aeroflot. Onze tentatives de détournement ont été dénombrées depuis début juin. – *(AP.)*

□ **SUISSE : deux agents de la Securitate demandent l'asile politique.** – Deux agents de la Securitate, l'ancienne police secrète roumaine, ont demandé l'asile politique en Suisse, a annoncé jeudi 12 juillet la télévision locale. L'information a été confirmée par le porte-parole du délégué suisse aux réfugiés. Selon la télévision, plus d'une dizaine d'anciens agents de la Securitate auraient demandé l'asile politique en Suisse. – *(AP.)*

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1990 a été tiré à 512 252 exemplaires.